

Sommaire | Inhoud

information **3** *goed om te weten*

colloque **7** *colloquium*

recherche **8** *onderzoek*

Homoparentaliteit & identité masculine Laura Merla (UCL)	8
Guaranteeing Representation: Democratic Logic or Deficit? Petra Meier (VUB)	11
La construction identitaire chez les descendants d'immigrés marocains en Belgique Johanna de Villers (ULB)	14

enseignement **17** *vorming*

La protection sociale Université des Femmes	17
Gelijke Kansen Steunpunt Gelijkekansenbeleid	19
Diasporic Identities and Medi@ted Cultures NOISE	19
Gendering Globalisation Christina Institute for Women's Studies	20
Gender en Onderwijs VAO - Vrouwenstudies	20
Femmes & Management Amazon, CFIP	21
Genre & insertion socio-professionnelle Flora	22

Dossier Gender Mainstreaming 23

Bibliographie			
Université des Femmes	24		
Bibliografie			
Rosa	25		
Gender Mainstreaming:			
Between Radical Politics and Technical Solutions			
Sari Kuovo	31		
De uitdaging van mainstreaming			
voor de vakbonds beweging			
Saskia Ravesloot	34		
Le défi du mainstreaming pour le mouvement syndical			
Saskia Ravesloot	37		
A propos de la budgétisation sensible au genre			
Nathalie Holvoet	40		
		<i>recensions</i>	44
Corps des femmes. Sexualité et contrôle social			
Marie-Thérèse Coenen (red)	44		
Hommes et femmes à l'aube du 21ème siècle	46		
		<i>agenda</i>	47
			<i>agenda</i>

Prix

les lauréat-e-s d'un mémoire féministe 2002

L'UNIVERSITÉ DES FEMMES

Ce prix récompense un mémoire de fin d'études supérieures (universitaires ou non universitaires) présentant un intérêt particulier pour les recherches féministes. Cette année, parmi les mémoires qui lui ont été soumis, le jury de l'Université des Femmes a sélectionné les travaux suivants:

Premier Prix

Cécile De Wandeler, ULB, «Claire Lejeune poète, essayiste et 'féministe' (ou 'Un-e Fi-le d'Ariane')»

Directeur: P. Aron

Deuxième Prix: ex-aequo

Mélanie Boulanger, ULB, «Femmes et Famille: les programmes du Front National belge et du Vlaams Blok»

Directrice: E. Gubin

Thierry Bollier, ULG, «Sexisme au travail: la culpabilité collective comme technique efficace contre la discrimination sexuelle à l'embauche»

Directeur: B. Dardenne

Troisième Prix

Leïla Belalia, ULB, «Le rôle du travail dans le processus d'émancipation de la jeune fille. Le cas des descendantes de migrants nord-africains»

Directeur: P. Desmarez

Contact

Université des Femmes, 10, rue du Méridien,
1210 Bruxelles

nouveau site

Les Pénélopes font à nouveau peau neuve

Après cinq ans d'existence et une première refonte en 1998, le site de Pénélopes fait à nouveau peau neuve. En accord avec notre engagement dans le développement du mouvement de l'internet non marchand et solidaire, la nouvelle formule est réalisée en libre, avec logiciel de publication Web Spip.

Rien de changé quant au fond !

Nous maintenons nos multiples engagements dans la lutte pour la démocratie sociale et économique et pour la paix. Nous continuons à développer une analyse féministe de la mondialisation libérale.

De même que nos objectifs: valoriser les initiatives et résistances des femmes, favoriser leurs échanges, créer des ponts, des liens, croiser les regards, partout dans le monde.

De nombreuses innovations dans la forme, en revanche:

- une nouvelle page d'accueil toute en images;
- une sélection d'articles et de brèves en 'une', avec accès direct;
- un rubricage plus découpé;
- un dossier thématique mensuel regroupant des reportages et des articles de fond;

- une navigation plus rapide, avec un accès facilité aux rubriques et aux articles;
- une interactivité renforcée avec des forums de discussion thématiques et la possibilité pour l'internaute de communiquer instantanément ses commentaires et de converser avec son ou sa voisine.

Sans oublier que les lectrices et lecteurs peuvent eux-mêmes soumettre des articles à la publication, et que l'équipe de rédaction reste ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent se joindre à l'aventure. Cette nouvelle formule vous est dès aujourd'hui accessible, avec comme thème de notre premier dossier: «Femmes et économie solidaire».

Nous vous invitons à la découvrir, et à nous faire part de vos suggestions et critiques.

Contact

Les Pénélopes
url: www.penelopes.org

prijs

Onderzoek valt in de prijzen

Op de Second International Gender and Language Association Conference, (IGALA2), Lancaster University, UK, April 12-14 2002, ontving Sarah Bossaert de prijs voor de beste posterpresentatie. Op dit congres was zij overigens de enige Belgische deelnemster. Haar onderzoeksposter "Interaction processes in the classroom from a gender perspective" belichtte hoofdzakelijk het doel en de methodologie van haar doctoraatsonderzoek naar de communicatie-interactie in het eerste leerjaar Basisonderwijs.

Naast de boekenprijs kreeg zij via haar posterpresentatie ook veel feedback over haar onderzoek van een erg internationaal publiek dat onderzoek verricht rond taal en gender. Sarah Bossaert werkt sinds 1 oktober 2001 als onderzoekster binnen de vakgroep Germaanse Talen aan de VUB. Zij is er ook verbonden aan het Centrum voor Vrouwenstudies.

Het onderzoek van Sarah Bossaert is in de Sophia nieuwsbrief nummer 28 (januari 2002) voorgesteld. Voor verdere informatie over de inhoud van haar onderzoek verwijzen wij hier dan ook graag naar.

Contact

Sarah Bossaert, VUB, Vakgroep Germaanse Talen, Centrum voor Vrouwenstudies, Waverssesteenweg 1077, 1160 Brussel
Tel 02 629 39 38
Sarah.Bossaert@vub.ac.be

brochure

«Als zij het voor 't zeggen hebben»

Zij Aan Zij

Zij Aan Zij is de vrouwelijke kant van 11.11.11 en gelooft in de vrouw als motor van de hele maatschappij. Zij Aan Zij wil vrouwen de kans geven om hun leven zelf in handen te nemen en een toekomst uit te bouwen. Samen met organisaties uit Afrika, Azië en Latijns-Amerika schreef Zij Aan Zij een brochure rond de wereldwijde strijd van vrouwen voor meer participatie. "Als zij het voor het zeggen hebben" vertelt over de wereldwijde strijd van vrouwen voor meer participatie. U kan deze folder gratis aanvragen.

Contact

Zij Aan Zij/11.11.11, Griet Dobbelaere, Vlasfabriekstraat 11, 1060 Brussel
griet.dobbelaere@11.be
Tel 02 536 11 30

présentation

La Loba

ANCIENNEMENT ARTEMYS

La Loba asbl est une association sans but lucratif qui a pour objet de défendre, soutenir et promouvoir toute initiative et production de femmes et de lesbiennes qui ne desservent pas la cause des femmes. Elle a également pour objet de fournir un lieu de contact pour ses membres, un lieu de diffusion d'œuvres qui vont dans le sens de ses objets, et de lutter contre les inégalités et les discriminations subies, notamment par les lesbiennes.

conférence publique

La politique, un travail pour les femmes?

LA PORTE OUVERTE

Poursuivant son étude de la situation des femmes comme mandataires dans la vie politique, le Groupement Belge de la Porte Ouverte entendra des témoins, des observateurs et des observatrices, des acteurs et des actrices de la vie politique et organisera à Amazone, le jeudi 19 septembre 2002 à 19H00, une conférence publique intitulée : «La politique peut-elle être un travail à temps plein pour les femmes? (facteurs de réussite ou d'échec)»

Contact

Groupement belge de la Porte Ouverte pour l'émancipation économique de la travailleuse
Rue Américaine, 16, 1060 Bruxelles
Tél 02 537 67 61

Divers

Informations et point de contact. Livres, cartes postales, calendriers, agendas et vidéos.

Mise à disposition 1 ou 2 salle(s) pour l'organisation de réunions, d'expositions (peinture, photo, etc.), de rencontres littéraires, d'ateliers de peinture, d'écriture et/ou de développement personnel, de cours de langues et/ou de tables de conversation (anglais, français, néerlandais), etc.

Horaires d'ouverture

Du mardi au samedi inclus de 12h00 à 19h00

Contact

Galerie Bortier, 8, 1000 Bruxelles
Tél-Fax : 02 512 03 47
lalobaasbl@hotmail.com

réseau international

Femmes en noir

Appellent à un rassemblement chaque mercredi de 12h30 à 13h30 vêtues de noir et en silence en face de la Commission Européenne avenue d'Auderghem n°45 à 1049 Bruxelles. Rejoignez-nous en solidarité avec la population civile palestinienne agressive et occupée et les victimes palestiniennes et israéliennes et en soutien avec les Femmes en Noir et les pacifistes israéliens.

Les Femmes en Noir

Les Femmes en Noir constituent un réseau international informel de femmes. Elles se définissent comme pacifistes, féministes et multiculturelles et donc, forcément, anti-racistes. Quiconque se reconnaît dans cette définition peut se considérer comme Femme en Noir. On trouve des Femmes en Noir sur les cinq continents. Elles associent la violence de la guerre au caractère patriarcal de nos sociétés. Elles observent l'existence d'un rapport étroit entre la violence de la guerre et la violence contre les femmes. Par son caractère spontané et anarchiste, refusant toute structuration et toute hiérarchisation, il est impossible de savoir combien elles sont. Mais, chaque semaine, on les retrouve dans la rue, à 1.200 points du monde. La protestation des Femmes en Noir est dirigée, en temps de guerre, contre la politique de leur propre gouvernement.

Les Femmes en Noir sont nées en Israël en 1988, en pleine première intifada palestinienne. Leur existence est principalement liée au conflit israélo-palestinien. Depuis 1988, elles réclament la fin de l'occupation israélienne. Proposées pour le prix Nobel de la Paix, les Femmes en Noir ont reçu, en 2001, le prix Sakharov du Parlement Européen.

Les Femmes en Noir - Belgique

Depuis juin 2001, par trois fois, les Femmes en Noir - Belgique ont répondu à l'appel lancé au monde entier par la Coalition des Femmes Israéliennes pour une Paix Juste. A chaque fois, nous avons été pendant une heure, en noir et en silence, à la place de la Monnaie à Bruxelles, pour manifester contre la politique du gouvernement israélien et par solidarité pour les femmes palestiniennes et israéliennes. La même action se déroulait dans plus de 150 villes du monde.

Aujourd'hui, les Femmes en Noir de Belgique sont aux portes de la Commission Européenne pour soutenir les revendications de la Coalition des Femmes Israéliennes pour une Paix Juste parmi lesquelles nous trouvons la fin de l'occupation israélienne des territoires palestiniens, l'implication intégrale des femmes dans les négociations de paix, l'établissement d'un Etat palestinien basé sur les frontières de 1967, la reconnaissance de Jérusalem comme capitale des deux états, la reconnaissance par Israël de sa part de responsabilité dans les résultats de la guerre de 1948 et une solution juste pour les réfugiés palestiniens.

Les Femmes en Noir-Belgique constatent avec effroi combien nos démocraties sont malades. Nous vivons dans un système qui abandonne l'intérêt général pour se mettre entièrement au service du monde économique, qui ferme les yeux sur la présence de l'extrême-droite dans divers exécutifs, lui conférant ainsi une légitimité, qui admet dans ses rangs des personnages soupçonnés par la justice de malversations financières, où la gauche

n'a plus d'autres projets politiques que la gestion. Le comportement de l'Union Européenne dans le conflit israélo-palestinien ne fait qu'empirer les choses. Nous dénonçons l'attitude des dirigeants européens qui ne font pas suivre leurs déclarations d'actes qui y correspondent. Nous ne voulons plus de dirigeants qui pratiquent une politique de défense des droits humains à géométrie variable, particulièrement choquante dans le conflit israélo-palestinien. Nous ne voulons plus de dirigeants européens qui se laissent dicter leurs attitudes par Bush et son ambassadeur auto-proclamé Blair. Nous en avons marre d'une Union Européenne qui se dit impuissante face aux diktats de Sharon, coupable de crimes de guerre. Nous condamnons le Conseil des ministres européen qui accepte depuis des années, sans réagir, que l'Etat d'Israël bafoue les résolutions des Nations-Unies. L'engrenage du crime résulte d'une société fondée sur les valeurs de domination portées par les hommes au pouvoir et l'exclusion des femmes. Les femmes en Palestine et en Israël en sont les premières victimes. Comme le sont encore les femmes d'Irak, d'Afghanistan, d'Algérie. Et comme l'ont été, il n'y a pas si longtemps les femmes du Kosovo, de Bosnie, du Rwanda. Dans ces conditions, comment pouvons-nous encore nous reconnaître dans les institutions européennes et son soi-disant projet démocratique?

Contact

Femmes en Noir, Rue Blanche, 29, 1060 Bruxelles
Tél 02 538 47 73 - Fax 02 539 10 38
rae.29rueblanche@misc.irisnet.be

présentation

Association de femmes

INANNA

En mai 2001, trois femmes, Aïda Allouache, Martine Draps et Caroline Jeanjot, ayant à cœur l'égalité en droit entre les hommes et les femmes et la valorisation du féminin dans la société créent l'asbl. du nom d'Inanna, déesse de Sumer, avatar de la grande Déesse-Mère des temps anciens d'avant le patriarcat...

Objectifs

Les objectifs d'Inanna sont de promouvoir les droits et l'émancipation des femmes, de valoriser la mémoire du féminin occulté de l'humanité, de valoriser l'expression intellectuelle, artistique et politique des femmes, de développer des projets de solidarité entre femmes d'ici et d'ailleurs et de reconnaître et valoriser l'expression artistique et culturelle des femmes migrantes et leur expression politique.

Actions

Les actions d'Inanna se déclinent sur trois axes pour le moment, l'axe culturel, l'axe solidarité et de l'axe diffusion de points de vue de femmes sur des enjeux de société.

L'axe culturel

Il se déploie par le biais d'un ciné-club, l'asbl Inanna a choisi d'élargir la connaissance des cultures arabes et maghrébines. Ce ciné-club s'adresse donc à la fois à un public européen et à une population issue de l'immigration, pour, de part et d'autre, ouvrir les consciences à la richesse de la pluralité culturelle. " Nissa " signifie " femmes au pluriel " en arabe et dans les différents parlers maghrébins. Inanna offre donc aux femmes issues de l'immigration maghrébines et à toutes les autres femmes qui le souhaitent l'approche d'un cinéma d'auteur, de qualité. Il s'agit d'un espace féminin au sens où ce sont des femmes qui choisissent les films diffusés et que seules des femmes sont conviées à

la séance du matin. Ceci dit, le ciné-Nissa s'inscrit plus largement dans une mixité conviviale. Les hommes sont, en effet, invités le soir à la vision du même film qui est suivi d'un débat. Les enjeux du ciné-club sont donc l'espace cinéma ouvert aux femmes migrantes, la diffusion d'un cinéma issu de cultures minorisées à Bruxelles et l'ouverture à une réflexion critique.

L'axe de solidarité

Chaque année Inanna veut initier au moins une action forte de solidarité avec des femmes qui souffrent du déni de leurs droits quelque part dans le monde. Avec une attention particulière pour les femmes vivantes sous lois musulmanes.

Les femmes algériennes

Inanna a organisé le séminaire «Synergies I», le 5 et 6 décembre 2001. L'objectif était de tisser entre les associations de femmes de Belgique et celles d'Algérie un réseau de solidarité.

Dans ce dessein, Inanna avait invité Souad Sadat, une juriste algérienne, venue témoigner des difficultés d'agir là-bas en tant que membre d'une association féminine. Autour d'elles : des membres d'associations de femmes de Belgique, dont le but était de construire ensemble des projets concrets au bénéfice des femmes et des enfants d'Algérie. Chacune des associations proposant son aide en fonction de ses propres moyens et objectifs.

Les femmes afghanes

De novembre 2001 à Mars 2002, Inanna a lancé une campagne de solidarité avec les femmes afghanes de deux manières : en relayant et diffusant au maximum le point de vue des femmes de l'association Rawa (Revolutionary association of

Women of Afghanistan) via des articles écrits par la présidente dans la presse (Libre Belgique- Imagine- Axelle- Le matin d'Alger) et par une quête d'argent dont le fruit de 940 Euros a été remis à une des membres de l'association Rawa lors du Festival de Voix de femmes à Bruxelles en mars 2002.

L'axe de diffusion de points de vue de femmes

Inanna a créé un cycle de conférences à La Maison du Livre de Saint Gilles, intitulées «Les Jeudis d'Inanna». Des spécialistes de l'une ou l'autre question relative aux femmes ou au genre sont invités à parler des injustices diverses dont les minorités, qu'elles soient féminines ou culturelles, sont les victimes.

Projets à venir

— Mémoire des femmes assassinées en Algérie depuis 1993. Mireille Vandebosche, artiste plasticienne travaille sur la conception et la réalisation d'une œuvre en hommage à ces milliers de femmes victimes de la violence terroriste en Algérie: elles ont été enlevées, violées, mutilées, assassinées dans l'indifférence. Le projet va se faire avec la collaboration d'Amnesty International pour la récolte des noms des femmes disparues et assassinées.

— Contes des Nissa: rassembler des contes que les femmes migrantes de la première génération se rappellent encore pour en faire une publication.

— «A travers le feu»: un projet d'information sur les femmes indiennes brûlées.

— Inanna voudrait également se lancer dans la publication du contenu des conférences du jeudi à la Maison du livre.

Contact

Inanna, Aïda Allouache, Vieille rue du Moulin 8, 1180 Uccle
Tél 0485 50 46 75
Aida.allouache@belgacom.net
site.voilà.fr/inannaasbl

anniversaire

Lutte contre les discriminations

BRUXELLES, 6/10/2002

Le thème de la journée du 80e anniversaire de la Fédération Belge des Femmes Diplômées des Universités sera celui de la «Lutte contre toutes les formes de discrimination envers les femmes universitaires et les autres»

Les Professeuses d'université suivantes prendront la parole:

- Ghislaine Vire, professeur de langues et de littératures classiques ULB
«Claire Préaux, une femme à la curiosité toujours en éveil»
- Mariette Verrycken, professeur de droit à l'Université d'Anvers et à la VUB
«De rechten van Sarah»
- Martine Jaminon, professeur de physique théorique et mathématique, ULg
«Où s'arrête le chemin?»
- Juliette Dor, professeur de langues et littératures germaniques ULg, responsable d'«Etudes femmes-études de genre»
«Qu'en est-il dans les milieux universitaires?»
- Ada Garcia, professeur de sociologie, UCL
«Egalité des chances dans l'enseignement et la recherche»

Lieu: Cercle Royal Gaulois, 5 rue de la Loi, 1000 Bruxelles
Heure: 9h30 à 12h30

Contact

Nicole Meunier, Clos de l'Oasis 2, 1140 Bruxelles
Tél 02 705 47 68

préannonce

La bonne éducation

KUL, UMH EN EUSARF, 2003

La Katholieke Universiteit Leuven (Afdeling Orthopedagogiek), l'Université de Mons-Hainaut (Département de développement familial et communautaire) ainsi que l'European Scientific Association for Residential and Foster Care for Children and Adolescents (EUSARF) et l'Association Internationale de Formation et de Recherche en Education Familiale (AIFREF) organisent conjointement un congrès international sur un thème important mais complexe. Il ambitionne, en effet, d'envisager les sens divers que peut prendre la notion de "bonne éducation" trop souvent imprégnée par nos normes et valeurs. La dimension interculturelle peut aider les chercheurs et les praticiens à se questionner, à réfléchir et à débattre sur cette thématique difficile mais incontournable particulièrement dans le contexte sociétal actuel.

Contact

Sandra Henaut
Sandra.Henaut@umh.ac.be
ftp://ftp.umh.ac.be/pub/ftp_ceris/Préannon
ce_Congrès_2003.doc

colloque international

Gender Equality in Higher Education

GENOVA, 13-16/04/2003

Call for papers

Academics, Higher Education Practitioners (e.g. managers, equal opportunities officers, support staff) and representatives of students' organizations, are invited to present papers at the 3rd European Conference on Gender Equality in Higher Education.

This is the third major European conference held on the subject of gender equality in Higher Education in order to offer the opportunity to Higher Education staff and students Europewide and from other countries around the world, to critically discuss issues, policies and practices in HE in relation to gender equality as well as to network and establish collaborative links.

The first European conference took place at the University of Helsinki in August/September 1998 and the second conference took place in Zurich at the Swiss Federal Institute of Technology in September 2000.

This third conference will take place at the University of Genova 13-16 April 2003.

Contact

Mrs. Federica Ricardi, Studio Viale Von Der Goltz, Via Goito 26/716122 Genova (Italie)
Tel +39 010 8398462 - Fax +39010 8318246
viale@mbox.ulisse.it

recherche doctorale en anthropologie et sociologie

Homoparentalité & identité masculine

LAURA MERLA, UCL

Cette recherche part d'un constat simple malgré la diffusion des idéaux d'égalité entre hommes et femmes, et l'augmentation des discours masculins en faveur d'un meilleur partage des tâches professionnelles et familiales entre les deux sexes, la division sexuelle du travail se maintient. Même dans les couples qui se déclarent en faveur de la mise en œuvre de nouveaux modèles, plus égalitaires, les chercheurs constatent que les hommes "égalitaires" ne jouent en fait qu'un rôle de suppléant, d'appoint dans la sphère domestique. Kathleen Gerson a réalisé une enquête auprès de 138 pères vivant à New York, parmi lesquels 34%¹ déclarent avoir accentué leur implication familiale au cours de leurs vies. Mais elle constate que ceux qu'elle appelle des "pères impliqués" ne sont pas nécessairement des pères égalitaires (la plupart se considérant plutôt comme des "baby-sitters d'appoint"), et que leur changement d'attitude provient d'événements personnels plutôt que d'un choix volontaire (comme l'absence de perspectives professionnelles satisfaisantes). Les hommes restants se partagent entre un attachement au modèle du "soutien de famille" (36%) et la fuite pure et simple de toute implication familiale (30%)².

Les hommes continuent donc à se définir et s'impliquer majoritairement dans la sphère professionnelle. Mais cette étude prouve une fois de plus qu'il serait réducteur de parler de comportements masculins homogènes. Il existe une pluralité de modèles de masculinité, qui peuvent varier entre autres d'un milieu social à l'autre.

Robert Connell une théorie des masculinités

Robert Connell, sociologue australien spécialiste des "Etudes Hommes", a été parmi les premiers à élaborer une théorie de la masculinité qui souligne cette diversité de modèles et de comportements. Selon lui, les masculinités renvoient «simultanément à une place dans les relations de genre, aux pratiques au travers desquelles les hommes et les femmes engagent leur place dans le genre au quotidien et aux effets de ces pratiques sur les expériences corporelles, la personnalité et la culture»³. Selon cette perspective, chaque type de masculinité est une configuration de pratiques structurées par les relations de genre. Voyons plus en détails ce que couvre cette définition.

Connell propose une analyse des structures sociales du genre, à trois niveaux. Pour rappel, le concept de structure sociale désigne les contraintes présentes dans une forme d'organisation sociale. Ces contraintes peuvent être explicites ou opérer de manière implicite sur les pratiques sociales, principalement au-travers des institutions et des normes.

L'ordre de genre désigne l'état actuel des macro-politiques du genre dans une société donnée. Ce qui est en jeu à ce niveau, c'est le contrôle des institutions qui influent sur les rapports de genre, de la définition culturelle du genre et plus globalement de la définition des possibilités historiques des relations de genre. Dans les sociétés occidentales, il est structuré autour de la subordination des femmes aux hommes.

Cet ordre de genre plonge ses racines dans les institutions, en y véhiculant des modèles spécifiques de relations. Trois types de relations sont concernés les relations de production (organisation du travail rémunéré et non-rémunéré), les relations de pouvoir et les relations émotionnelles. Les modèles qu'elles véhiculent exercent une pression sur les pratiques, sur la manière dont masculinité et féminité sont formées dans des milieux particuliers.

Un exemple: dans le cadre de l'institution familiale, ces modèles relationnels influencent entre autres les pratiques en matière de partage des tâches, de prise de décision, de recours à la violence ou d'initiative sexuelle. Ils sont en interaction: le salaire et la carrière peuvent asseoir le pouvoir domestique, qui permet à son détenteur de définir la division du travail au sein de la famille. Mais les contradictions restent possibles. Ainsi, une stricte division sexuelle du travail offre aux femmes le monopole de certains savoirs et compétences, ce qui a pour effet de réduire l'autorité masculine dans ce domaine⁴. Une telle analyse a pour mérite de mettre l'accent sur les contraintes exercées par la société sur les pratiques individuelles. Mais elle ne devient pleinement opératoire qu'à la condition d'être combinée à une analyse qui se situe au niveau des expériences vécues au niveau individuel. Certes, les pratiques sont contraintes, mais les individus ne sont pas de simples automates répétant des gestes qui leur sont imposés «d'en haut». Ils peuvent agir à leur tour sur les structures, mettre en œuvre des pratiques innovantes qui transforment les structures du genre et les institutions. Jusqu'à il y a peu, les membres de la société étaient définis par leur inscription dans une communauté, une lignée, leur assignant une place et un nom appelés à se reproduire à l'identique au fil des générations. Avec la Modernité (dont certains situent le démarrage au 19^{ème} siècle) et la montée de l'individualisme, les acteurs se sont vus offrir une capacité (plus ou moins importante) à influencer sur leur trajectoire de vie. Afin d'intégrer leurs

pratiques dans une histoire de vie cohérente, ils sont plus que jamais amenés à les mettre en récit dans une narration de soi qui définit et fait partie intégrante d'un projet personnel. D'après Claude Dubar, «être un homme ou une femme est en train de devenir une question d'histoire, de projet, de parcours biographique, de «construction identitaire tout au long de la vie»».

Individualisme contemporain et évolution vers la "relation pure"

Pour Anthony Giddens⁵, la modernité est basée sur la socialisation de la nature: les modèles traditionnels de conduite, fondés sur des ordres de référence externes aux individus, comme la nature ou la religion, sont progressivement remplacés par des ordres de référence internes aux individus. C'est ainsi qu'est née par exemple la distinction entre genre et sexe dans les analyses qui se fixent aujourd'hui pour objet les «rapports sociaux» de sexe. Ce processus d'intériorisation des normes de référence a contribué au développement de la réflexivité: les individus se saisissent davantage comme acteurs et sujets d'un projet de vie élaboré personnellement. Les acteurs ne se définissent plus uniquement à partir d'un statut ou d'un rôle au sein d'une institution. Aujourd'hui, un rapport ambigu s'est développé entre statuts et identité personnelle, sous l'impulsion de la quête d'authenticité qui caractérise la période actuelle. Cette quête renvoie à l'impératif moderne d'être soi-même, de se réaliser, de se dépasser, et de légitimer une position sociale une forme de reconnaissance personnelle. Comme le souligne François de Singly⁶, les statuts et les rôles sont partiellement dévalorisés dans la définition de l'identité personnelle.

Les relations de couple sont particulièrement affectées par ces transformations. Le souci d'épanouissement personnel pourrait jouer un rôle moteur en matière d'égalité hommes-femmes, dans le cad-

re que nous venons de fixer. Selon Anthony Giddens, les relations intimes évoluent vers le modèle de la «relation pure». Dans ce type de relations, l'autonomie, le don de soi, l'ouverture à l'autre, le dialogue et la confiance sont au centre de la vie de couple. Celle-ci doit permettre le développement des capacités et des dons de chacun des partenaires (capacités et dons qui ne sont pas déterminés par le sexe). Suivant l'idéal démocratique, l'usage arbitraire du pouvoir coercitif est proscrit, les partenaires déterminent de commun accord les bases de leur association, et les droits de chacun sont contrebalancés par des devoirs envers l'autre.

Le modèle de la relation pure n'est bien entendu qu'un type idéal, duquel les relations de couple peuvent plus ou moins s'approcher. Mais en fait, peu de couples évoluent en ce sens. L'ordre de genre et son appareil institutionnel ont mis en place et maintiennent des barrières économiques, sociales, politiques et psychologiques à l'égalisation des relations entre hommes et femmes et au dépassement des conceptions essentialistes du genre.

Homoparentalité

Selon certains chercheurs, les homosexuels (hommes et femmes) auraient déjà entamé un processus de transformation des relations de couple dans le sens d'une plus grande démocratie, ou rencontreraient moins d'obstacles à sa mise en œuvre. Pour Giddens, les couples homosexuels ont devancé les hétérosexuels dans le développement de la vie personnelle au sens actuel. Ils ont en effet dû organiser leurs relations de couple en dehors des structures traditionnelles existantes, comme le mariage⁷. Notre recherche se situe dans la même optique. Nous avons choisi d'étudier les modalités de partage des tâches familiales et professionnelles au sein des couples d'hommes homosexuels ayant la charge d'un ou plusieurs enfants, et ce pour diverses raisons.

D'abord, la vie en famille homoparentale contraint deux hommes à assumer la conciliation entre vie professionnelle et vie

familiale. Ne pouvant perpétuer une division du travail basée sur le sexe des partenaires respectifs, ils sont amenés à assumer d'une manière ou d'une autre des tâches traditionnellement féminines. Lorsque chercheurs et politiciens abordent le thème de la conciliation entre vie familiale et professionnelle, c'est généralement du point de vue des femmes, comme si elles seules mettaient en place des stratégies leur permettant d'assumer à la fois un travail rémunéré et les tâches domestiques et d'éducation des enfants. Cette idée est appuyée par les diverses enquêtes budget-temps qui continuent à attester de la prédominance de l'investissement professionnel pour les hommes. Les familles homoparentales (composées d'hommes) représentent un cas particulier qui pourrait nous éclairer sur les modes d'émergence et de gestion de nouveaux types de masculinités.

Ensuite, les homosexuels, du fait-même qu'ils doivent gérer une préférence sexuelle "hors normes", sont fortement susceptibles d'avoir développé une distance par rapport aux identités attribuées par la société dans son ensemble. Cette distance a pu les conduire dans certains cas à remettre en question leur conception de la masculinité, et à adopter des comportements s'écartant de la norme en matière de genre.

Dispositif de recherche

Notre recherche repose sur la conduite d'entretiens approfondis avec des couples d'hommes homosexuels ayant la garde d'un ou plusieurs enfants. Nous envisagerons également la possibilité d'interviewer ces derniers (en fonction de leur âge et avec l'accord de leurs parents). Nous débiterons nos entretiens avec des couples belges, mais étant donné le faible nombre de pères se trouvant dans cette situation en Belgique, nous étendrons ensuite ces interviews à la France et/ou aux Pays-Bas. Nous en profitons d'ailleurs pour lancer un appel à toute personne répondant au profil que nous

recherchons...

Notre analyse s'articule autour de deux niveaux le niveau structurel et le niveau personnel. 9

1. Le niveau structurel

Le premier niveau nous permettra, au travers de l'inventaire des relations de pouvoir, de production et émotionnelles dans les sphères du travail (entreprise) et de la famille, de déterminer les pratiques mises en œuvre par le couple sur le plan familial et professionnel. Il s'agit donc de repérer au sein de ces deux institutions le fonctionnement de l'ordre de genre. Nous examinerons dans la sphère familiale, les relations de pouvoir (prise de décision, l'autorité), les relations de production (répartition des tâches professionnelles et domestiques), et les relations émotionnelles (relations émotionnelles à l'intérieur du couple, engagement dans la vie de couple et relations sexuelles).

Dans la sphère professionnelle, l'inventaire des relations de pouvoir nous renverra aux rapports hiérarchiques, aux pressions éventuelles exercées par le milieu professionnel, à la valorisation du travail effectué. Par les biais des relations de production, nous déterminerons le type de fonction exercé, le temps de travail etc. Enfin, les relations émotionnelles nous emmèneront sur le terrain de l'attachement et de l'engagement dans le travail (vécu et/ou exigé par l'entreprise). Cette liste n'est bien entendu pas exhaustive, et sera complétée au besoin.

L'utilité de cet inventaire est double déterminer des configurations de pratiques qui dessinent un type de masculinité, et repérer les facteurs structurels influençant les modalités de répartition des tâches au sein du couple. A titre d'illustration, le fait d'occuper une position élevée dans la hiérarchie, dans une entreprise qui place comme valeur centrale l'investissement dans le travail, peut constituer un frein à l'implication d'un des membres du cou-

ple dans la sphère familiale, poussant l'autre à s'y investir.

2. Le niveau personnel

Le second niveau, personnel, renvoie plutôt à la mise en récit par chaque membre du couple de ses pratiques et choix en matière de conciliation travail-famille, et à leur intégration dans un projet personnel. Il s'agira également d'examiner les modes de gestion de l'identité masculine des membres du couple dans leurs rapports à autrui. L'identité se construit en effet dans un jeu constant entre les identifications "pour soi" et les identifications "pour autrui", autrement dit entre identifications "revendiquées" et identifications "attribuées". Par exemple, un homme peut s'identifier totalement à un rôle qui lui est au départ attribué par son milieu professionnel (ex image du jeune cadre dynamique). Il peut au contraire s'en détacher et revendiquer une identité différente. Dans cette perspective, nous tenterons de comprendre l'implication de pratiques "hors normes" sur les relations des membres du couple avec leur milieu familial, professionnel, et amical.

L'enjeu de cette recherche ne se limite pas à la compréhension du mode de fonctionnement des familles homoparentales composées d'hommes. L'analyse des pratiques mises en œuvre par deux hommes "contraints" de concilier travail et famille devrait contribuer à éclairer les pressions exercées par le biais des normes en matière de genre. Au-delà de ces contraintes, il s'agit de comprendre comment des espaces de liberté s'ouvrent et sont saisis par les acteurs pour agir sur ces normes. Ce qui est au cœur de cette recherche, c'est le jeu qui se noue entre normes et identité personnelle, entre le niveau structurel de l'ordre de genre et le niveau individuel des pratiques qui configurent un type de masculinité, entre identités attribuées et identités revendiquées.

Les femmes sont particulièrement concernées par ces questions. Comprendre comment la société impose et maintient des types de masculinité qui influencent les hommes, et comment certains hommes parviennent à mettre en œuvre des pratiques qui vont à l'encontre des modèles dominants, c'est contribuer à démonter les fondements mêmes de l'ordre patriarcal. Ce n'est à notre sens qu'en agissant sur les deux sexes, et non uniquement sur les femmes, que de réelles avancées pourront être acquises tant au niveau des discours que des pratiques.

Contact

Laura Merla, assistante en sociologie, UCL, Unité d'anthropologie et de sociologie (ANSO),
Place Montequieu, 1348 Louvain-la-Neuve
merla@anso.ucl.ac.be

Notes

1. Gerson K.: «No Man's Land. Men's Changing Commitments to Family and Work», Basic Books, New York, 1993, 366 p., p.11.
2. IBID, p.11.
3. «Masculinity, to the extent the term can be briefly defined at all, is simultaneously a place in gender relations, the practices through which men and women engage the place in gender, and the effects of these practices in bodily experience, personality and culture», extrait de Connell R.W: «Masculinities», Polity Press, Oxford and Cambridge, 1995, p.71.
4. Connell R.W: «Gender and Power», Stanford University Press, Stanford., 1987, p. 121-125.
5. Dubar C.: «La crise des identités. L'interprétation d'une mutation», Puf Collection Le lien social, Paris, 2000, 239 p., p. 93.
6. Giddens A.: «The Transformation of Intimacy», Polity Press, Oxford and Cambridge, 1993, 212 p.
7. De Singly F: «Le soi, le couple et la famille», Nathan Coll. Essais et Recherches, Paris, 1996, 255 p.
8. Giddens A., op. cit., p.15.

doctoraat

Guaranteeing Representation: Democratic Logic or Deficit?

PETRA MEIER - VUB

Het doctoraal onderzoek met gelijknamige titel behelste een studie naar de wijze waarop de Belgische samenleving met de politieke vertegenwoordiging van maatschappelijke groepen omgaat. Politieke vertegenwoordiging werd in dit kader heel strikt opgevat als zijnde die waarin door het volk verkozen afgevaardigden datzelfde volk vertegenwoordigen in een daartoe bestemde assemblee. In België roept een dergelijk onderwerp geen verbazing op. De Belgische maatschappij is met haar verzuielde structuur gewend om in termen van maatschappelijk relevante groepen te denken, en niet in termen van een abstracte burger. Het Belgische politieke en institutionele landschap is van oudsmeer een verkaveling volgens ideologische en levensbeschouwelijke kleuren. Ook taal is een criterium op grond waarvan zitjes, financiële middelen en beslissingsmacht verdeeld worden. Dit geldt niet enkel voor de drie nationale landstalen. Ook inspraakorganen voor migrantengemeenschappen kenden en kennen hun quota voor de verschillende etnische of nationale groepen.

In de wetenschappelijke literatuur over België wordt meestal enkel verwezen naar dergelijke praktijken op het niveau van de uitvoerende macht en het staatsapparaat. Dit hangt ermee samen dat België beschouwd wordt als een schoolvoorbeeld van een consensusdemocratie, en in dat model ligt de klemtoon op het delen van macht in brede coalities. Veel minder aandacht wordt in de literatuur besteed aan de wijze waarop dergelijke verdeelmechanismen toegepast worden op het niveau van de wetgevende macht. Lijphart's model van een consensusdemocratie verwijst in dit kader bij voorbeeld

enkel naar een proportioneel kiesstelsel (Lijphart 1999). Het feit dat in de literatuur zo weinig aandacht besteed wordt aan verdeelmechanismen op het niveau van de wetgevende macht maakt een dergelijke analyse al interessant. Want in de praktijk, en vooral in de Belgische praktijk, bestaan die verdeelmechanismen. Daarenboven bestaan zij voor verschillende maatschappelijke groepen en op uiteenlopende niveaus waardoor bepaalde maatschappelijke groepen niet noodzakelijk steeds in dezelfde machtsverhouding tot elkaar staan. Het eerste heeft betrekking op de tegenstelling taal – seks, het tweede op het feit dat de twee grote taalgroepen op het federale niveau in een andere verhouding tot elkaar staan dan in het Brusselse.

Daarnaast is er echter nog een tweede reden om te bestuderen hoe de Belgische samenleving met de politieke vertegenwoordiging van maatschappelijke groepen omgaat, en die situeert zich op het niveau van de politieke theorie. Want vanuit een theoretische invalshoek is de Belgische praktijk helemaal niet zo vanzelfsprekend en dit, zoals later zal blijken, in een dubbel opzicht. Het laatste decennium is het concept vertegenwoordiging aan een revival bezig. Nadat in navolging van Pitkin (1967) vanaf de jaren zestig voornamelijk gezocht werd naar de verschillende vormen die vertegenwoordiging kan aannemen en naar de daaruit voortvloeiende rollen die een politieke vertegenwoordiger kan bekleden, bleef het stil op het theoretische front. Onderzoek was meestal empirisch van aard. Men ging op zoek naar de rollen die vertegenwoordigers in de praktijk daadwerkelijk bekleden. Vanaf het einde van de jaren '80 kwam daar

verandering in. Begaan met de structurele uitsluiting of marginalisering van grote groepen uit de samenleving van de politieke arena stellen een aantal auteurs dat dit niet kan. De meningen zijn erover verdeeld waarom dit niet kan. Terwijl Noord-Amerikaanse en Britse auteurs zoals Kymlicka, Mansbridge, Phillips, Williams of Young ervan uitgaan dat er een link bestaat tussen wie wij zijn en de manier waarop dit ons politiek handelen beïnvloedt, omzeilen de voornamelijk Franse voorstanders van een paritaire democratie dit argument in een grote bocht. Volgens hen is de conceptuele onderbouw van een moderne liberale democratie fundamenteel verkeerd. Zij beschouwen een gelijkwaardige aanwezigheid van vrouwen in de politiek als een uitvloeisel van een correcte definitie van termen als burgerschap en gelijkheid. Beide stromingen in de literatuur zijn het er echter over eens dat een liberale representatieve democratie pas echt democratisch is als zij inclusiever is dan vandaag de dag in de praktijk het geval is en dat de liberale democratische leuze "een persoon, een stem" niet volstaat om democratische principes naar de praktijk te vertalen.

Deze literatuur sluit hiermee aan bij de in bredere kringen geformuleerde kritiek dat het traditionele liberale denkkader niet toelaat om de groeiende diversiteit te vatten die het dagelijkse leven in veel maatschappijen (tegenwoordig) kenmerkt. Het is niet enkel zo dat onze maatschappijen gekarakteriseerd worden door een diversiteit die niet terug te vinden is in de theoretische conceptualisering van de Staat, de burger, hun onderlinge relaties, evenals het politieke en juridische beheer van de samenleving. Daarenboven beletten een groot aantal van de concepten die ons denken leiden om te komen tot een democratischere in de zin van inclusievere maatschappij. Echter, in tegenstelling tot vroegere tendensen die het liberalisme door een andere ideologische stroming wilden vervangen, beschouwen

deze auteurs zich expliciet als zijnde liberaal. De doelstelling bestaat erin om in het liberalisme een bijkomende dimensie te verankeren die meer oog voor gelijkwaardigheid heeft.

In de politieke theorie wordt de laatste jaren door sommigen bijgevolg gezocht naar een coherent wetenschappelijk pleidooi voor een vorm van vertegenwoordiging die representatiever is, een pleidooi dat tevens een antwoord moet bieden op de kritiek die een descriptieve vorm van vertegenwoordiging algemeen te verduren krijgt. Ook al groeit de hoeveelheid literatuur die omtrent dit onderwerp geschreven wordt, op zich gaat het nog steeds om een vrij nieuwe en redelijk marginale visie op het concept vertegenwoordiging dat volgens de klassieke liberale leer in een veel formeler opzicht geïnterpreteerd werd. Dit is de eerste reden waarom de Belgische praktijk vanuit een theoretische invalshoek helemaal niet zo vanzelfsprekend is. De tweede reden ligt in het feit dat een groeiende groep auteurs weliswaar pleit voor een conceptualisering van vertegenwoordiging in representatievere termen maar dat zij voor een stuk zelf heel huiverachtig staan ten opzichte van een concrete vertaling van hun theorie naar de praktijk.

Hoe zou een dergelijk pleidooi naar de praktijk vertaald kunnen worden? In principe bestaan er twee mogelijkheden. Men kan de aanwezigheid van bepaalde maatschappelijke groepen in het vertegenwoordigingsproces faciliteren of garanderen. Het gaat dus om een verschil in intentie. Het eerste kan door te sleutelen aan de basismodaliteiten van het kiesstelsel, zoals het wijzigen van de grenzen of de omvang van kiesomschrijvingen, het invoeren van een proportioneel lijststelsel indien het nog niet bestaat, enz. Het kan ook gebeuren door quota op te leggen op het niveau van de opkomende kandidaten. Aanwezigheid garanderen kan enkel op één manier, namelijk zetels reserveren voor (een) specifieke maat-

schappelijke groep(en).

Voor de Noord-Amerikaanse en Britse literatuur staat huiverachtig tegenover dergelijke technieken. Zij worden wel opgesomd als potentiële mogelijkheden, maar verworpen omwille van een aantal normatieve bezwaren. Een consensus bestaat enkel over een proportioneel lijststelsel, en auteurs zoals Phillips en Young verdedigen ook wel quota. Deze auteurs zijn het er wel over eens dat dergelijke technieken misschien noodzakelijk maar zeker niet voldoende zijn. De verdedigers van een paritaire democratie stellen zich minder fundamentele vragen ten opzichte van dergelijke mechanismen zolang zij een adequate vertaling vormen van een paritair gedachtengoed.

In de praktijk wordt dat soort technieken echter regelmatig gebruikt maar, met uitzondering van de in Nieuw Zeeland voor de Maori voorbehouden zetels, niet bestudeerd. De leidraad voor het doctoraal onderzoek was bijgevolg de vraag hoe de verschillende in België gehanteerde technieken om representativiteit in socio-demografische termen te bevorderen of zelfs te garanderen, en hun motivatie, zich verhouden tot de hogerop geschetste literatuur. Het ging om een dialoog tussen theorie en praktijk, in de hoop om over beiden iets te leren. Het onderzoek bestond derhalve uit drie stappen: een studie van de literatuur, een studie van de Belgische cases en een confrontatie van die twee met elkaar. Op die literatuur werd reeds kort ingegaan.

De volgende Belgische cases werden geïdentificeerd en bestudeerd: i) de indeling in taalgroepen (1970) en latere verdeling van zetels over de verschillende taalgroepen (1993) in de Senaat; ii) de verdeling van de Belgische zetels in het Europees Parlement over de verschillende taalgroepen (1978, 1984, 1989) en latere herziening van de verdeelsleutel (1993); iii) de indeling in taalgroepen, facilitering (1989) en recente garande-

ring (2001) van aanwezigheid van de Nederlandstaligen en Franstaligen in de Brusselse Hoofdstedelijke Raad; iv) de quota-wet die een maximum aandeel kandidaten van elke sekse op kieslijsten oplegt (1994); v) door partijen genomen maatregelen om de aanwezigheid van bepaalde maatschappelijke groepen op kieslijsten te waarborgen (1971-). De vraag was verder niet enkel wat als techniek geïnstalleerd werd, maar vooral ook waarover die debatten gingen en waarover niet, om te kunnen nagaan of en in welke mate theoretische vraagstukken die in de literatuur naar voren komen ook in de praktijk aan bod komen.

Een vergelijkende analyse van de Belgische cases (die zich om technische redenen beperkt tot de eerste vier) levert enkele interessante gegevens op. Terwijl op het niveau van de taalgroepen de tendens de laatste dertig jaar was om naar technieken te evolueren die de aanwezigheid van de verschillende taalgroepen – en vooral van de kleine taalgroepen – te garanderen, beperkt de intentie van de wetgever zich tot een facilitering van vrouwen in de politiek¹. Daarnaast wordt in het geval van de taalgroepen gestreefd naar een zo correct mogelijke respectering van proportionaliteit en een afwijking van dat principe ten bate van kleine taalgroepen, terwijl in het geval van de sekse-verhoudingen noch naar proportionaliteit laat staan naar een oververtegenwoordiging van ondervertegenwoordigde maatschappelijke groepen gestreefd wordt. Ook op het niveau van de debatten kan men vaststellen dat de klemtonen steevast anders gelegd worden als het gaat om het regelen van de man-vrouw verhoudingen als wel die van de verschillende taalgroepen. Uiteindelijk komt het erop neer dat een groot deel van het politieke establishment steevast weigert om de sekse-verhoudingen in termen van structurele machtsrelaties te definiëren, terwijl dit wel het uitgangspunt vormt voor een conceptualisering van de verhoudingen tussen de taalgroepen. Het

spreekt voor zich dat dit belangrijke implicaties heeft voor de wijze waarop het al dan niet nemen van maatregelen verondersteld wordt noodzakelijk te zijn.

De confrontatie tussen praktijk en theorie tenslotte wees uit dat het merendeel van de vragen die in de theorie opgeroepen werden ook in de praktijk aan bod komen². Maar zij werden anders gekaderd. Zij werden niet één voor één bekeken maar als geheel beschouwd, de onderliggende vraag was steeds die naar het doel en vooral naar de vraag of het doel de middelen heiligt. Dit leidt tot een tweede belangrijke vaststelling, namelijk die met betrekking tot het maken van keuzes. In de Belgische debatten komt duidelijk naar voren dat het vraagstuk van de toelaatbaarheid om in termen van representativiteit te denken en dit tevens te vertalen naar de praktijk een kwestie van keuzes is. Dit aspect vindt men voor een stuk ook terug bij de voorstanders van een paritaire democratie, wat niet gezegd kan worden van de Noord-Amerikaanse en Britse literatuur. Dit hangt op zich samen met een derde vaststelling, namelijk die van context. De vraag is niet

of maar hoe in een bepaalde context omgegaan wordt met normatieve vragen als representativiteit. Dit zit men heel duidelijk in de Belgische cases verrat. Een soortgelijke contextuele focus vindt men ook in de literatuur met betrekking tot pariteit. De Noord-Amerikaanse en Britse literatuur daarentegen geeft haar pleidooi een aura van een algemene theorie mee, terwijl zij doordrongen is van een aantal impliciete door de context bepaalde normatieve keuzes. Het is trouwens ook net daarom dat zij er het minst in slagen om hun argument naar de praktijk te vertalen.

Vertegenwoordiging garanderen, een uiting van democratische logica of van een democratisch deficit? Dat is uiteindelijk een keuze, maar het zou wel een bewuste consequent doorgetrokken keuze moeten zijn.

Contact

Petra Meier, Vakgroep Politieke Wetenschappen (Fac ESP 2C153), VUB, Pleinlaan 2, 1050 Brussel
Tel 02 629 20 51 – Fax 02 629 20 59
pmeier@vub.ac.be

Voetnoten

1. Hier zou, indien het recent behaalde compromis met betrekking tot de hervorming van de kieswetgeving erdoor komt, verandering in kunnen komen, gezien elke taalgroep in de nieuwe Senaat een bepaald aantal senatoren van hetzelfde geslacht niet zou mogen overschrijden.
2. Het gaat hier om de nood aan flexibiliteit; het gevaar van essentialisering en het daarmee samenhangende gevaar om de vrijheid van kandidaten, verkozenen, partijeb en het electoraat te beknotten; het gevaar om via het beklemtonen van maatschappelijke diversiteit een zekere mate van disintegratie te promoten; de vraag naar de criteria op grond waarvan bepaald wordt welke maatschappelijke groepen wel recht zouden hebben op technieken ter bevordering van representativiteit; de vraag wat representativiteit inhoudt in termen van aantallen. De vraag van de verantwoordelijkheid die verkozen hebben ten opzichte van hun achterban werd daarentegen enkel in de theorie gesteld.

Recherche doctorale en sociologie

La construction identitaire chez les descendants d'immigrés marocains en Belgique

JOHANNA DE VILLERS, ULB

Cette recherche a pour objet d'analyser les processus d'identification et les stratégies identitaires à l'œuvre chez les descendants d'immigrés marocains en Belgique.¹ Son objectif final est d'aboutir à l'élaboration d'outils théoriques permettant de rendre compte de mécanismes identitaires qui se jouent dans un contexte interculturel à travers l'analyse de la condition particulière de ces descendants d'immigrés marocains.

L'intérêt pour cette problématique identitaire a émergé d'une enquête réalisée dans le cadre de mon mémoire de licence en Sciences Sociales consacré à l'étude des trajectoires de filles d'immigrés maghrébins en Belgique menant à la réussite d'études universitaires.² Alors que cette étude était principalement axée sur la réussite scolaire, elle a révélé de manière heuristique l'importance pour l'analyse de la question identitaire – entendue comme l'ensemble des managements et des stratégies identitaires mis en œuvre par ces jeunes femmes afin de gérer leur double socialisation (la socialisation familiale et la socialisation extra-familiale, principalement scolaire).³ Elles avaient incorporé deux «mondes allant de soi», deux mondes significatifs pour elles, mais cependant inconciliables sur certains points (notamment sur ce point essentiel des rapports hommes-femmes) et se trouvaient confrontées à la nécessité de faire des ajustements et d'opérer des choix identitaires leur permettant de gérer ces contradictions. Ces jeunes femmes sont apparues comme des «pionnières», à la recherche de nouvelles formes identitaires

et culturelles qui ne soient ni celles héritées de leurs parents, ni celles acquises dans la société belge (société où elles ont grandi).

J'ai alors souhaité poursuivre la recherche en me centrant sur cette problématique identitaire et en m'intéressant à une population plus diversifiée (incluant notamment la différence de genre). En effet, la plupart des recherches sur les jeunes issus de l'immigration prennent pour objet soit les femmes, soit les hommes, soit une partie spécifique de cette population (ceux qui poursuivent des études universitaires, les jeunes des banlieues, etc.), soit une question sociale particulière (la réussite scolaire, la religion, le mariage, etc.). Ce type d'approche, même s'il contient les précautions méthodologiques d'usage (les résultats ne valent que pour la population observée), porte le risque de présenter des résultats fort dichotomiques. A la lecture des nombreuses recherches sur les jeunes issus de l'immigration maghrébine, il ressort par exemple que les filles de l'immigration souffrent plus du conflit culturel (i.e. contraintes familiales...) tandis que les fils souffrent plus de la domination sociale (i.e. racisme, stigmatisation...); ce type de résultats, s'il correspond sans doute à une certaine réalité, tient peut-être aussi à la manière dont sont construites les enquêtes.³ Dans l'élaboration de cette thèse de doctorat, j'ai opté pour une démarche différente : celle d'observer, à partir du thème générique de l'identité, l'impact de la variabilité des trajectoires de vie sur les modalités de construction

identitaire – la différence de genre étant alors intégrée dans une problématique générale comme variable explicative mais non comme une catégorie sociale préalable à la construction de l'enquête.

Cette enquête concerne donc la génération des enfants des migrants arrivés dans la première grande phase de l'immigration marocaine en Belgique – celle qui débute dans les années soixante et qui prend fin avec le début de la crise (1974). Cette population constitue la première génération socialisée en Belgique dans le contexte particulier créé par la crise économique, suivie d'une crise sociale et 'culturelle' (celle que certains assignent à la 'post-modernité'). Cette génération partage une expérience commune, celle des enfants de parents ayant vécu l'épreuve migratoire (le déracinement) qui ont été socialisés à travers la confrontation de modèles culturels dans un contexte socio-économique particulier au sein duquel on assiste à une ethnicisation⁴ des rapports sociaux ; cette expérience leur fait partager la difficulté de se construire une identité cohérente d'un point de vue ontologique (leur être au monde) et pratique (leur adaptation au monde).

Deux précisions permettent de mieux saisir la démarche :

Primo, l'immigré, c'est le père ; les enfants nés de parents immigrés ne sont pas acteurs de l'immigration mais «agis» par l'immigration. C'est notamment pour cette raison que je préfère parler d'enfants ou de descendants d'immigrés plutôt qu'en terme de deuxième génération de l'immigration⁵. Cette référence à des générations successives (numérotées !) suggère une continuité dans l'immigration et je pense, au contraire, qu'il y a une rupture⁶ profonde entre la condition des parents immigrés et celle de leurs enfants. Nacira Guenif Souilamas [Genif Souilamas, 2000], qui recourt également à la notion de «descendants», rappelle qu'il est parfois utile d'opérer des ruptures avec le lexique dominant, ce qui permet d'apporter un

éclairage nouveau sur l'objet. Aussi, je la rejoins pleinement lorsqu'elle écrit : «En guise de pansement terminologique, la notion de descendance permet de rétablir la continuité généalogique nécessaire à la construction de l'identité individuelle et d'inclure les ruptures historiques ou narratives propres à toute identité sociale en devenir. » [Guenif Souilams, 2000, p. 43]

Secundo, lorsqu'on parle de culture d'origine, ce terme se rapporte aux parents et non à leurs enfants. Les descendants d'immigrés n'ont pas de culture d'origine, ils sont confrontés à une culture portée par leurs parents. Mais eux, nés et socialisés en Belgique, n'ont pas de référent culturel unique qui pourrait leur conférer une culture d'origine, et c'est ce flou référentiel qui est au cœur de la problématique. Il faut ajouter que la culture des parents est elle-même en mutation, voire en complète déstructuration, qu'elle doit être appréhendée sur le mode d'une dynamique créée par la confrontation culturelle.⁷ Il y aurait ainsi deux niveaux dans l'analyse de l'interculturel, deux processus générés par la confrontation culturelle qui seraient distincts tout en étant en interrelation : le processus de socialisation des parents dans la société d'immigration (sur base d'une structure identitaire déjà forgée au pays d'origine); le processus de socialisation des enfants au sein de leur famille et de la société (il s'agit d'un processus complexe, fort différent de celui qui touche les parents car la confrontation culturelle fait partie intégrante de l'ensemble du procès de socialisation qui les touche).

Synthétiquement, mon ambition est d'étudier la construction identitaire chez les descendants d'immigrés marocains à l'aide d'une perspective diachronique et en tenant compte de l'ensemble des mécanismes sociaux, économiques et culturels contribuant au processus de socialisation. Cette démarche s'inscrit dans une perspective à la fois historique, socio-économique, ethnico-culturelle et de genre.

La thèse qu'il s'agira de démontrer est la suivante : la construction identitaire des enfants d'immigrés marocains est problématique et, par conséquent, innovatrice, c'est-à-dire qu'elle mène à l'émergence de nouvelles structures identitaires et de nouveaux systèmes de représentations.

Partant de là, j'ai formulé l'hypothèse d'une double impossibilité d'identification dans le chef des enfants d'immigrés marocains : la première impossibilité d'identification implique qu'ils ne peuvent complètement s'identifier à leurs parents de même qu'ils ne peuvent fondamentalement échapper à la socialisation familiale et qu'ils ne peuvent, en outre, refuser totalement l'héritage culturel familial (afin de satisfaire la dimension ontologique de l'identité) ; la seconde impossibilité d'identification implique qu'ils ne peuvent pleinement s'identifier aux modèles proposés dans la société d'accueil de même qu'ils ne peuvent fondamentalement échapper à la socialisation extra-familiale et qu'ils ne peuvent, en outre, totalement la rejeter (en accord avec la dimension pragmatique de l'identité). Cette double impossibilité d'identification confronte les descendants d'immigrés maghrébins à la nécessité de reconstruire de nouvelles formes identitaires par la mise en œuvre de toute une série de managements et de stratégies identitaires.

En me référant notamment aux travaux de Dubet [Dubet, 1987], je propose de revoir le schéma classique de la double socialisation et de le remplacer par celui d'une triple socialisation :

— Socialisation familiale exercée par l'institution familiale (domaine de l'éducation familiale) et prolongée par la socialisation exercée par le réseau social composé par la population de même origine.

— Socialisation extra-familiale exercée par l'institution scolaire (domaine de la scolarisation) prolongée par la socialisa-

tion «sociétale».

— Socialisation ou sociabilité⁸ intra-générationnelle œuvrant au sein du groupe de pairs (génération d'âge) et prolongée par les effets de ce qu'on peut qualifier de culture jeune «transnationale».

Au cours de l'analyse, l'accent est mis sur ce troisième cadre de socialisation qui se construit en réaction à la double socialisation induite par les agents de socialisation institutionnels. En raison des contradictions entre ces deux sphères de socialisation, des difficultés de choix entre ces deux alternatives et de leur incapacité à fournir des modèles d'identification valorisants (d'où découle la double impossibilité d'identification), le recours à une socialisation intra-générationnelle apparaît comme une solution de rechange. Mettre l'accent sur cette dimension intra-générationnelle implique également de renforcer l'analyse des convergences identitaires au sein d'une même génération d'âge.

Il paraît alors essentiel de soulever ces questions : La situation d'interculturalité ne caractérise-t-elle pas l'ensemble de la société? L'hypothèse de la double impossibilité d'identification ne se vérifie-t-elle pas pour l'ensemble de la jeunesse? Dès lors en quoi les jeunes issus de l'immigration marocaine présentent ou non des spécificités dans leur recherche identitaire? Et s'ils apparaissent comme une population aux caractères particuliers où se situe précisément leur spécificité?

Au niveau théorique, la notion d'identité est abordée dans une perspective constructiviste d'inspiration interactionniste qui met l'accent sur la dynamique et les situations d'interaction. Le recours au concept de socialisation et, plus précisément, d'identification permet d'appréhender l'identité en terme de processus. Cette perspective doit intégrer une dimension macrosociologique (poids de l'histoire et des structures sociales) car l'i-

dentité se situe entre l'histoire (la biographie) et le moment présent (l'interaction) ; elle est le résultat d'un processus dynamique qui s'actualise et se transforme dans la relation à l'autre dans le cadre d'un contexte socio-historique qui détermine l'état des rapports sociaux. Plus concrètement, j'aborde l'identité, comme dimension subjective de la vie sociale, sur base d'une enquête de terrain conduite principalement par la méthode biographique. Cette approche signale clairement mon adhésion à une sociologie qualitative et compréhensive. Finalement, en paraphrasant Goffman, il s'agira de proposer une étude des «usages sociaux des identités»...

La quête d'identité n'est pas spécifique aux seuls descendants d'immigrés, elle s'inscrit dans un cadre socio-historique général marqué par les préoccupations identitaires. Partout dans le monde et dans nos sociétés émergent des revendications, voire des conflits, qui en appellent à l'identité (religieuse, ethnique, culturelle, nationale, régionale, professionnelle, sexuée...). La problématique identitaire est désormais une grille de lecture incontournable des nouvelles questions sociales mais, dans l'analyse, il ne faut jamais perdre de vue le fait que l'identité est toujours une construction, un découpage social de la réalité qui cache des enjeux historiques, sociaux, économiques, politiques ou symboliques...

Contact

Johanna de Villers, doctorante rattachée au Centre de Sociologie générale et de Méthodologie, l'Université libre de Bruxelles, Avenue Jeanne, 44 C.P.124 1050 Bruxelles
Tél 32 2 650 34 32 - Fax 32 2 650 33 04
johanna.de.villers@belgacom.net

Notes

- 1 Pour des raisons dues notamment à la complexité et à la diversité caractérisant l'Etat belge, j'ai limité mon terrain d'enquête à la région de Bruxelles-Capitale et aux descendants d'immigrés marocains d'expression francophone. D'autre part, cette recherche ne concerne que le cas de l'immigration «marocaine» (et non celui de l'immigration «maghrébine»), cette limitation se justifie surtout par le type de représentations sociales qui touchent spécifiquement cette immigration.
- 2 De Villers Johanna (1996), La reproduction impossible : devenir universitaire lorsqu'on est fille d'immigrés maghrébins, Mémoire de licence en Sciences Sociales, Université Libre de Bruxelles, Ronéo.
- 3 Il n'existe pas, à ma connaissance, d'études qui traitent directement de la situation des fils au sein même de la famille immigrée maghrébine alors qu'il existe différentes études de ce type concernant les filles [par exemple : Sayad, 1979 ou Lacoste-Dujardin, 1992].
- 4 L'ethnisation des représentations sociales et des rapports sociaux qui y sont liés exprime le recours à des attributs ethniques tangibles ou fantasmés (origine nationale, religieuse, culturelle, linguistique...) mais à haute valeur symbolique qui participent au processus de différenciation sociale. L'ethnisation (et la référence à des attributs ethniques) ne présuppose en rien l'existence d'ethnie, elle renvoie à la production sociale de l'ethnicité.
- 5 La génération née de parents immigrés est d'ailleurs la première génération socialisée en Belgique.
- 6 Je fais ici référence à une rupture de condition socio-historique et non à une rupture dans la filiation.
- 7 L'idée de confrontation culturelle implique qu'il y ait en face une « alternative culturelle », pour ne pas dire un « adversaire » : la culture arabomusulmane versus la culture occidentale. Mais cette dimension « culturelle » apparente du conflit ne signifie rien si l'on ne prend pas en considération l'ensemble des enjeux historiques, sociaux, économiques, politiques et symboliques qui alimentent la question de la présence de populations issues de l'immigration. Pensons notamment aux modifications ou aménagements institutionnels (police des étrangers, procédure de naturalisation, reconnaissance du culte islamique...), à la construction de représentations sociales de la figure de l'immigré (stigmatisation, rejet, racisme...) ou encore à la nature des rapports sociaux entre « established » et « outsiders ».
- 8 Lepoutre parle de sociabilité entre jeunes comme « forme ludique de la socialisation » [Lepoutre, 1997, p. 32].

phiques

- Berger P. & Luckmann T. (1986), La construction sociale de la réalité, Paris, Méridiens Klincksieck.
- Bourdieu P. (1980), « L'identité et la représentation, éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n°35, pp. 63-72.
- Bourdieu P. (Ed.) (1993), La misère du monde, Paris, Seuil.
- Camilleri C. & Al. (1990), Stratégies identitaires, Paris, PUF.
- Dubar C. (1991), La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles, Paris, Armand Colin.
- Dubet F. (1987), La galère. Jeunes en survie, Paris, Fayard.
- Elias N. & Scotson J. L. (1997), Logiques de l'exclusion, Paris, Fayard.
- Erikson E. (1978), Adolescence et crise : la quête de l'identité, Paris, Flammarion.
- Guenif Souilamas N. (2000), Des « beurettes » aux descendantes d'immigrants nord-africains, Paris, Grasset/Le Monde.
- Goffman E. (1975), Stigmate. Les usages sociaux du handicap, Paris, Les Editions de Minuit.
- Lacoste-Dujardin C. (1992), Yasmina et les autres de Nanterre et d'ailleurs. Filles de parents maghrébins en France, Paris, Editions la Découverte.
- Lepoutre D. (1997), Cœur de banlieue. Codes, rites et langages, Paris, Editions Odile Jacob.
- Sayad A. (1979), « Les enfants illégitimes (première & deuxième partie) », Actes de la recherche en sciences sociales, n°25 & n°26-27, pp. 61-81 & pp. 117-132.
- Zehraoui A. (1996), « Processus différentiels d'intégration au sein des familles algériennes en France », Revue française de sociologie, XXXVII-2, pp. 237-261.

Quelques références bibliogra-

séminaire de formation

La protection sociale: un enjeu fondamental pour les femmes

UNIVERSITÉ DES FEMMES

Objectifs

Au cours du quatrième trimestre de cette année 2002, l'Université des Femmes organise un séminaire de formation de 45 heures de cours et débats portant sur le thème de la protection sociale et de son enjeu fondamental pour les femmes.

Bien que la sécurité sociale et l'assistance sociale représentent une part importante de la socialisation du revenu national, la plupart des citoyen(ne)s ne reçoivent aucune formation systématique à ce sujet. Ce qui se traduit la plupart du temps par un manque de pertinence et de construction critique des opinions privées et publiques sur le sujet.

A part quelques exceptions notoires, les formations universitaires portant sur la protection sociale se limitent à l'approche d'une seule discipline: droit ou économie. Elles abordent plus rarement la sociologie, les politiques ou l'histoire des protections sociales. Les méthodes pluridisciplinaires et comparatives y sont rares. La lecture critique féministe qui implique elle aussi une dimension comparatiste et diversifiée est pratiquement inexistante.

Or, pour les femmes, la connaissance de ces matières est, si l'on peut dire, plus importante encore que pour les hommes. Elles ont toutes les raisons d'être plus attachées qu'eux au bien-être social que la protection sociale permet de garantir. D'abord une bonne partie des branches de la sécurité sociale relève de leurs pré-occupations immédiates et constantes: pensions aux soins de santé, aux allocations familiales, à l'assurance maternité... Ensuite, en vertu du principe de redistribution sociale, les femmes titulaires, qui ont habituellement de médiocres revenus professionnels et courent

plus de risques sociaux que les hommes (soins de santé, chômage, incapacité primaire, etc.), doivent en principe être les premières bénéficiaires du système. Enfin, les conditions historiques de leur "dépendance socio-économique" ont pour conséquence qu'elles sont nombreuses à bénéficier de l'aide sociale.

Ainsi d'une certaine façon, le "welfare state" est particulièrement favorable aux femmes. Et cependant des voix s'élèvent à partir des divers systèmes de protection sociale pour en critiquer les "dysfonctionnements" qui presque partout discriminent les femmes titulaires de droits directs et surprotègent les femmes et hommes bénéficiaires de droits dérivés.

Cette formation s'adresse prioritairement à des personnes ayant des responsabilités dans des organisations de femmes, des organisations sociales et des administrations de la protection sociale, à des étudiant-e-s des universités et des écoles sociales, des chercheur-euses.

L'Université des Femmes abordera toutes ces questions sous un angle multidisciplinaire, comparatiste européen et féministe, avec des expert-e-s belges et étranger-e-s.

Pré-programme

INTRODUCTION GÉNÉRALE

par Madame Greet VAN COOL, Commissaire du Gouvernement

I. ARCHITECTURE ET ORIGINES GÉNÉRALES DE LA PROTECTION SOCIALE

Architecture générale en Belgique

a) Sécurité sociale: les régimes, les branches, les financements et les prestations

b) Assistance sociale ou aide sociale
Elise WILLAME, Ministère des Affaires sociales

Origines générales de la protection sociale

a) L'assistance sociale dans l'Ancien Régime:

— L'exemple de la Principauté de Liège
Nicole HAESSENNE-PEREMANS, ULg

— L'exemple de la France
Colette BEC, Paris

b) Impact des aspects libéraux de la Révolution française sur les origines de la protection sociale

— Suppression des corps intermédiaires
— Emergence de la figure du "citoyen", isolé face à l'Etat

— Réorganisation des solidarités sociales
Hedwige PEEMANS-POULLET, Université des Femmes

c) Résurgence des formes de solidarités sociales (Belgique depuis 1830)

— Mise en place des assurances sociales
— Intervention de l'Etat
— Bilan des assurances sociales avant la guerre de 40-45

Guy VANTEMSCHE, VUB

— Les femmes et les assurances sociales
Hedwige PEEMANS-POULLET, Université des Femmes

d) Généralisation de la sécurité sociale à partir de 1944

Pierre REMAN, FOPES-UCL

e) Concertation sociale et sécurité sociale: attitude des organisations syndicales
Etienne ARCQ, CRISP; Mia DEVITS, FGTB; Marcel SAVOYE, CSC

f) L'évolution de l'assistance sociale en Belgique

— depuis la Révolution française jusqu'aux années 1970 (MINIMEX et CPAS)

— depuis les années 70 jusqu'à nos jours (et impact sur les femmes)

Yvan MAYEUR, CPAS de Bruxelles et Alexandre LESIW, Union des Villes et des Communes

II. LES TYPES DE RÉFORMES EN COURS EN EUROPE ET AUX USA

Réformes de l'assistance: menaces

pour l'autonomie des femmes

- USA : remplacement de l'AFDC (Aid to Families with Dependant Children) par la TANF (Temporary Assistance for Needy Families)
- R.U. remplacement du "Family Credit" par des avantages fiscaux pour les familles actives; les femmes et le *workfare* de Tony Blair
Jane LEWIS, RU
- Pays-Bas
Triedie KNIJN, Université d'Utrecht

Réformes de la sécurité sociale

a) Europe

- "Une stratégie concertée pour moderniser la protection sociale et l'évolution à venir de la protection sociale dans une perspective à long terme"
Gaby CLOTUCHE, UE
- La question des inégalités hommes/femmes dans les perspectives européennes de sécurité sociale et les programmes d'action
Marianna PARASKEVA, UE
- La politique de "cohésion sociale" et les rapports de genre
Odile QUINTIN, UE

b) Evolution des réformes: les femmes et les types de protection sociale
Ilona OSTNER, Université Georg August, Allemagne

Par branches

Les pensions en Europe

Sigrid LEITNER, Université de Goettingen

Confusion croissante entre sécurité

sociale et assistance sociale, solidarité

sociale et solidarité citoyenne.

Marie-Thérèse JOINT-LAMBERT, Institut d'études politiques, Paris

Lutte contre l'exclusion sociale et la

pauvreté en Europe

III. PROBLÈMES ÉCONOMIQUES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

La sécurité sociale dans une économie capitaliste

La redistribution sociale : une égalisation favorable aux travailleuses ?
Catherine MILLS, Paris I

La sécurité sociale comme facteur de développement

La sécurité sociale comme facteur de

redéploiement de l'emploi

Florence DEGAVRE, FOPES-Université des femmes

Le financement de la sécurité sociale

financement par les cotisations sociales, par l'impôt; la notion de "charge sur le travail"; la diminution des cotisations sociales sur les bas salaires: un risque pour les femmes?

Nathalie MONCEL, Groupe de recherche sur l'éducation et l'emploi, Nancy et Bernard FRIOT, Université de Nancy

Les droits non contributifs

Qui en bénéficie ? Quelle justification ?
Dirk MARCELIS, INAMI

IV. LES GRANDES THÉORIES DE LA PROTECTION SOCIALE ET LES FEMMES

— Beveridge et les femmes

— T.H. Marshall, R. Titmus et la citoyenneté sociale et les femmes

Birte SIIM

— la critique féministe

— G.ESPING-ANDERSEN, Espagne

— Michele BARRETT, U.Londres

— Les femmes ont-elles été les initiatrices des "welfare states"?

Anne COVA, Université Alberta de Lisboa

— la création des allocations familiales en Belgique

Margot DE COSTER, VUB

V. REVENDICATIONS DES ORGANISATIONS DE FEMMES

— Belgique: Sécurité sociale et l'individualisation des droits

Hedwig PEEMANS-POULLET,

Université des Femmes

— Allocation de chômage: l'action en justice menée par le Comité de Liaison des Femmes

Dominique DE VOS, Comité de Liaison des Femmes

— Espagne:

Paloma VILLOTA, Universidad Complutense de Madrid

— Grand Duché de Luxembourg:

Genette JONES, G.D. Luxembourg

— Intégration de services dans les prestations de sécurité sociale (ex: assurance dépendance, accueil

VI. QUESTIONS AUTOUR DE LA POLITIQUE SOCIALE

— La socialisation du "Care": aide à la personne et protection sociale

Marie-Thérèse LETABLIER, Paris

— Les politiques familiales et le care

Pascale VIELLE, UCL

— Le travail domestique: "gisement d'emplois"

Annie FOUQUET, Paris

— La place du "care" dans l'Etat providence

Florence DEGAVRE et Hedwig PEEMANS-POULLET, Université des Femmes

VII. CONCLUSIONS: PERSPECTIVES POLITIQUES

Allocation de Frank VANDEN-BROUCKE, Ministre des Affaires sociales et des Pensions

Personnes pressenties comme discutant(e)s:

— Philippe POCHE

— Alexandra ADRIAENSSENS

— Didier COEURNELLE

— Réginald SAVAGE

— Béa CANTILLON

Contact

Sylvie Piérart, Université des femmes, 10 Rue du Méridien, 1210 Bruxelles

Tel 02 229 38 25 – Fax 02 229 38 53

seminarie

Gelijke kansen

STEUNPUNT GELIJKEKANSENBELEID
04/07/2002

Het Steunpunt Gelijkekansenbeleid van de UA-LUC, dat op 21 maart 2002 haar officiële start kende, wil door middel van onderzoek en advies het beleid ondersteunen en wil mensen voor de gelijke kansenproblematiek sensibiliseren. Daarom organiseert het Steunpunt in samenwerking met de Stad Antwerpen op donderdag 4 juli 2002 in Congrescentrum 't Elzenveld (Antwerpen) een seminarie rond gelijke kansen. Prof. Dr. Gloria Daisy Wekker (Universiteit Utrecht) zal er optreden als keynote speaker. Samen met Helma Lutz heeft Professor Wekker het 'kruispuntdenken' in Nederland geïntroduceerd. Deze theorie gaat er vanuit dat elk individu gesitueerd is op een aantal assen van maatschappelijke betekenisgeving zoals gender, etniciteit, klasse en nationaliteit en ook van daaruit moet worden benaderd. Afgevaardigden van de onderzoekscellen 'vrouwen' en 'allochtonen' binnen het Steunpunt, zullen vanuit hun doelgroep op deze uiteenzetting reageren.

Het seminarie zal doorgaan in het Congrescentrum 't Elzenveld, Lange Gasthuisstraat 45, 2000 Antwerpen op donderdag 4 juli 2002 van 17u tot 18u30. Inschrijven kan bij Mieke Frans.

Contact

Mieke Frans, Steunpunt Gelijkekansenbeleid
Tel 03 220 46 32 Fax 03 220 46 36
AnneMarie.Frans@ua.ac.be

summerschool 2002

Diasporic Identities and Medi@ted Cultures

Gender, power and representations

NOISE,
UTRECHT, AUGUST 15TH-30TH 2002

Since 1994 NOISE, Network of Interdisciplinary Women's Studies in Europe, organises annually a European Summer School. This summerschool offers, with participation of 50 students and 15 teachers from universities from all over Europe, an intensive two-week training in the field of multicultural and interdisciplinary Women's Studies. This year the school takes place in the last two weeks of August in Utrecht, the Netherlands.

The theme, Diasporic Identities and Medi@ted Cultures: Gender, Power and Representations, will be approached from an interdisciplinary and multicultural European perspective. The interdisciplinary and multicultural character of this European summerschool gives students from Europe and outside an important addition to their knowledge of Women's Studies and the traditions of feminism and the women's movement in Europe. This intensive programme functions as a platform for the exchange of knowled-

ge in the field of European Women's Studies. In a diverse programme of lectures, workshops, plenary discussions and a multicultural evening-programme, the participants will have plenty opportunity to exchange academic knowledge in the field of Women's Studies and knowledge of cultural and scientific traditions of women in Europe, where they join discussions with their fellow students, teachers, and experts from non-academic organisations. On the side, there will also be a cultural programme.

Contact

Sanne Hirs, ATHENA central coordinator and
Carlijn Waltman, ATHENA assistant
International Office Women's Studies,
Utrecht University, Trans 10, 3512 JK Utrecht,
The Netherlands
Tel +31 30 253 6013 - Fax +31 30 253 6695
let.uu.nl/womens_studies/athena.htm
let.uu.nl/womens_studies/gendering_ cyberspace/summerschool.html

summerschool

Gendering Globalisation

CHRISTINA INSTITUTE FOR WOMEN'S STUDIES
& HELSINKI SUMMER SCHOOL 2002

herfstmodule

Gender en Onderwijs

VAO - VROUWENSTUDIES

The aim of the course is to introduce students to the different ways in which gender and globalisation are connected. The emphasis is on the gendered effects of globalisation in a local, Northern European context.

The course will start with an introduction to some central concepts and theories of Women's Studies essential to understanding the problematic of 'gendering globalisation'. This brief introduction will be followed by three themes: Theme I concentrates on cultural and religious traditions in the context of gender and globalisation. Theme II takes issue with women's migration, especially trafficking in women in its various forms. Theme III focuses on the changes caused by globalisation in everyday life, for example, intimacy, emerging global chains of care between the North and the South, paid and unpaid domestic work, the labour market and so forth.

The course consists of lectures, group work and a written essay. The students are required to read selected literature relating to each theme (will be announced in advance). Also a short text, as well as questions relating to that text, will be given for the students to read and answer prior to coming to the course. The students should have completed at least two years of academic studies. Basic knowledge of women's studies is required in order for the students to be able to take full advantage of this course.

The course is part of the annual Helsinki Summer School and one of this year's 10 multidisciplinary courses provided by several universities in the Helsinki area.

All the courses are designed for international university and college students. The courses are selected to represent three different themes: 1. New Technology, 2. Focus on Regions and Cultures, 3. Global Issues of our Time (incl. Gendering Globalisation).

The language of study is English and the credits (6 ECTS) are transferable. Students may receive an additional four credits by completing the course entitled Finland in Focus.

The financial support given to the Summer School by the organising universities makes it possible to keep the cost of participating at a reasonable level. The registration fee is 150 EUR, the course fee for Gendering Globalisation is 150 EUR. If you register before May 31, 2002 you will receive a 50 EUR reduction in the registration fee. Accommodation is not included in the fees.

The total cost varies between 600-900 euros (incl. participation fees, accommodation with breakfast and daily student lunches) Helsinki Summer School also provides scholarships for talented students, to be given primarily to applicants from countries where local funds are more limited.

Contact

Lilli Hurnonen, the Christina Institute for Women's Studies, tutkimusavustaja
Kristiina-instituutti, PL 59 00014 Helsingin yliopisto
Tel 09-191 24321
lilli.hurnonen@helsinki.fi
For registration and general information:
<http://summerschool.helsinki.fi>

De Interuniversitaire Voortgezette Academische Opleiding Vrouwenstudies breidt haar onderwijsaanbod uit. Momenteel ondersteunt ze, naast de voltijdse GAS-opleiding, reeds een aantal PAVO-cursussen via afstandsonderwijs (zie <http://www.uia.ac.be/women/odl>).

Vanaf volgend academiejaar wordt daar nog een reeks kortlopende modules aan toevoegd.

Deze modules worden ontwikkeld als antwoord op een vraag vanuit het middenveld, naar meer geprofessionaliseerde vrouwenstudies en opleidingen i.v.m. gender. Elke module zal een praktisch gerichte thematiek aansnijden, en opgebouwd worden uit vijf lezingen in samenwerking met mensen uit de academische wereld, de overheid en het middenveld.

De eerste module, die in september 2002 van start gaat, zal handelen over 'Gender en Onderwijs'. Voor inschrijvingen of meer informatie, kan u altijd terecht op het Centrum voor Vrouwenstudies aan de UIA.

Contact

Sara Geets, Coordinator GAS-vrouwenstudies
Universiteitsplein 1, 2610 Wilrijk
Tel 03 820 28 86 of 03 820 28 50
sara.geets@uia.ua.ac.be
<http://www.uia.ac.be/women/odl>
<http://www.uia.ac.be/women/gas>

formation

Femmes & Management

AMAZONE EN COLLABORATION AVEC LE CFIP
OCTOBRE 2002-MAI 2003

En 2002, Amazone organise en collaboration avec le CFIP (Centre de Formation et d'Intervention Psychosociologique) la troisième édition de la formation 'management' pour les femmes occupant une fonction de coordination ou de direction au sein d'organisations féministes ou non marchandes. La formation est orientée vers le développement du leadership et des compétences managériales. Les dix sessions de cours sont étalées entre octobre 2002 et mai 2003, au rythme d'une ou deux journées par mois. Chaque session contient des informations théoriques et des exercices et applications sur la base de cas proposés par les participantes.

La formation accorde une grande importance à l'intégration de notions acquises au cours de la pratique quotidienne. Pour favoriser cette intégration, les participantes formuleront un projet auquel elles souhaitent personnellement travailler tout au long de la formation. Un coaching individuel permettra de suivre efficacement le développement du projet personnel de chaque participante, tandis qu'un travail en sous-groupe de répétition après chaque session de cours visera à autonomiser les participantes dans leur réflexion. La dimension 'management au féminin' sera amenée par des intervenantes extérieures, dirigeantes d'organisations, qui seront invitées lors des repas du midi à témoigner de l'originalité de leur expérience.

Quelques témoignages de participantes de la formation 2000-2001 :

«La formation m'a permis de me rendre compte que nous avons toutes des limites et que l'énergie n'est pas un puits sans fond.»

«Une expérience unique, qui m'a permis de rencontrer de véritables collègues, des paires. Enfin, j'ai pu sortir de ma solitude de chef et partager les difficultés propres à ma fonction.»

«La formation m'a appris à décoder les rapports de pouvoir et m'a fourni de nombreuses clés de lecture pour mieux comprendre le fonctionnement de mon organisation. En comprenant qu'une organisation évolue constamment dans un contexte mouvant et ne fonctionne pas comme un monolithe, j'ai réussi à mieux y trouver mes marques.»

«La formation m'a donné des outils qui m'ont permis de mieux me sentir dans mon leadership.»

La formation est ouverte aux femmes occupant une fonction dirigeante ou de coordination au sein d'une organisation féministe ou non marchande. Les personnes qui auront renvoyé leur formulaire de candidature avant le 28 juin seront invitées à un entretien individuel (le 10 ou 12 septembre), au cours duquel il s'agira d'approfondir les motivations et attentes de chacune. Le nombre de par-

ticipantes à la formation est limité à 14. Formateurs: Pierre Dubruille et Nicole Duhamel – CFIP

Un aperçu du programme:

- L'organisation dans son environnement
- Pouvoirs et changements dans l'organisation
- Développer son style de management
- Entretiens de fonctionnement et d'évaluation
- Le management par les compétences
- Conflits et négociations
- L'efficacité professionnelle

La formation aura lieu dans les locaux d'Amazone les 4 et 25 octobre, le 26 novembre, le 19 décembre, le 14 janvier, les 4 et 27 février, les 13 et 27 mars et le 8 mai.

Une date supplémentaire est à prévoir en avril pour le coaching individuel.

Les entretiens préalables seront organisés les 10 et 12 septembre.

Les frais d'inscription s'élèvent à 495 euros pour les femmes travaillant dans une organisation du mouvement féministe et à 645 euros pour celles venant d'une organisation non marchande.

Sont inclus dans ce montant: les documents, le coaching individuel tel que prévu dans le programme, les pauses-café et les repas avec boissons. Le montant de l'inscription est à verser après la confirmation de l'inscription par Amazone.

Contact

CFIP, Pierre Dubruille ou Nicole Duhamel, 153 avenue Gribaumont, 1200 Bruxelles
Tél 02 770 50 48 - Fax 02 772 67 84
Amazone, Ariane Dierickx, 10 rue du Méridien, 1210 Bruxelles,
Tél 02 229 38 00 - Fax 02/229 38 01
a.dierickx@amazone.be
Pour obtenir le programme complet et le formulaire de candidature, Anita Vanhoutvinck,
Tél 02 229.38.23,
a.vanhoutvinck@amazone.be

formation

Genre & insertion socio-professionnelle

FLORA

Une formation pour intégrer la problématique du genre dans la conception de projets d'insertion socio-professionnelle. *Parce que* vous concevez et développez des projets d'insertion sociale et professionnelle, voire des dispositifs de formation et/ou d'accompagnement vers l'emploi.

Parce que le «gender mainstreaming» est devenu une exigence des pouvoirs publics et des instances européennes.

Que signifie-t-elle en termes d'implication professionnelle? Comment prendre en compte la problématique du genre dans les dispositifs? Comment mettre en œuvre, en termes de conception et de réalisation, un projet visant l'égalité des genres? Comment évaluer sous cet angle?

Objectifs

- Permettre aux porteurs de projet d'appréhender les mécanismes qui produisent des (in)égalités entre hommes et femmes.
- Repérer les moyens, outils, méthodes qui permettent de faciliter l'égal accès et de cheminement des individus le

long des parcours d'insertion.

- Mettre en œuvre une démarche réflexive visant à évaluer sous l'angle du genre les pratiques et les dispositifs d'ISP.

Contenu

Dans un premier temps nous découvrirons des notions conceptuelles telles que le genre, les rapports sociaux de sexe, la division socio-sexuée du travail qui permettent d'appréhender la production des mécanismes discriminants.

Nous pourrions ainsi, dans un second temps, réfléchir aux résolutions possibles et revisiter nos pratiques professionnelles et nos projets futurs dans ce sens.

Méthode

Nous travaillerons à partir de votre expérience personnelle et professionnelle autour de mises en situation, d'analyse professionnelle, d'études de cas de manière à construire des repères conceptuels et faciliter les échanges de pratiques.

Public

Toute personne ayant en charge le montage d'actions d'insertion.

Nombre de participants: 15.

Durée: 2 jours

Formatrices: Lisette Caubergs (asbl Atol) et Dominique Lemaire (asbl Corif)

Dates Les jeudi 12 & vendredi 13 septembre 2002 à Bruxelles.

Modalités pratiques

Les formations sont gratuites.

Pour tous renseignements complémentaires et pour les inscriptions, adressez-vous à Anne Kervyn,

Dès que votre inscription est confirmée, vous recevrez les informations pratiques dont vous avez besoin.

Contact

Anne Kervyn, Flora, Rue du Progrès, 333 boîte 8 1030 Bruxelles

Tél 02 205 17 52 – Fax 02 203 80 98

anne@florainfo.be

Gender Mainstreaming

Nous reprenons, dans cette livraison, la rubrique «dossier» interrompue pendant plusieurs mois. Désormais nous nous limiterons à un thème par an que nous traiterons comme par le passé, c'est-à-dire en donnant un aperçu de l'activité éditoriale -essentiellement mais pas exclusivement- belge sur le sujet: bibliographies critiques ou sélectives, recensions d'ouvrages, compte-rendus de colloques, listes de mémoires et de thèses de doctorats, inventaires de sites webs etc.

Le choix du thème de ce dossier s'est porté sur le 'mainstreaming' parce que ce terme à la mode, en passe de devenir aussi incontournable et d'autant prêter à confusion que celui de genre, exige d'urgence une réflexion critique et aussi parce que c'est un thème qui touche aux questions du pouvoir, du savoir et de l'action, questions au cœur du féminisme.

Nous vous proposons donc des outils pour constituer en objet d'étude ce qui s'appelle 'mainstreaming', pour l'appréhender dans sa dimension socialement construite et pour le mettre à l'épreuve du féminisme tant du point de vue de la réflexion théorique que de celui du mouvement social et politique.

Nous vous présentons dans ce numéro la première partie du dossier mainstreaming qui sera poursuivi dans la livraison d'octobre. Vous y trouverez deux bibliographies sur le sujet émanant de l'Université des Femmes et de RoSa, la seconde comprenant de courtes notices traduites en français. Suit un compte-rendu critique par Sari Kouvo de deux rapports récents rédigés par des auteures féministes sur le mainstreaming, l'un portant sur l'Union européenne et l'autre sur les Nations Unies. Puis Saskia Ravesloot présente le Projet MSU (Mainstreaming and the Unions), -pour lequel elle réalise le volet belge-, une recherche comparative européenne ayant pour objet l'étude des pratiques syndicales par rapport à la problématique du 'gender mainstreaming'. Enfin, nous avons traduit en français un texte de Nathalie Holvoet, paru dans *Uitgelezen*, une publication de RoSa, qui fait la synthèse des connaissances et des expériences en matière de «budgétisation sensible au genre».

In dit nummer beginnen wij terug met de rubriek «dossier» die voor enkele maanden onderbroken is geweest. Voortaan beperken wij ons tot één thema per jaar dat wij behandelen zoals in het verleden, dat wil zeggen een overzicht van -hoofdzakelijk maar niet exclusief- Belgische publicaties over het onderwerp: kritische of selectieve bibliografieën, boekbesprekingen, verslagen van colloquia, lijsten van licentiaats- en doctoraatsverhandelingen, een overzicht van websites etc.

De keuze van het thema is gevallen op 'mainstreaming', omdat het concept een kritische analyse vereist. Het woord is in de mode en het dringt zich steeds vaker op. Tegelijk scheidt de term verwarring, zoals 'gender'. Bovendien raakt deze term aan kwesties in verband met macht, kennis en acties. Kwesties die centraal staan in het feminisme.

Wij bieden u de instrumenten om het concept 'mainstreaming' te onderzoeken. Zo kan het begrepen worden in zijn sociale dimensie en op de proef gesteld worden binnen het kader van het feminisme zowel vanuit een theoretisch standpunt als vanuit het standpunt van de sociale en politieke beweging.

Het eerste deel van dit dossier vindt u in dit nummer van onze nieuwsbrief en zal vervolgd worden in de nieuwsbrief van oktober. Het begint met twee bibliografieën over het onderwerp opgesteld door Universiteit des Femmes en RoSa. De tweede bevat korte annotaties die vertaald zijn in het Frans. Daarna volgt een kritisch verslag gemaakt door Sari Kouvo over twee recente rapporten in verband met 'mainstreaming' die opgesteld zijn door feministische auteurs. Eén rapport behandelt dit binnen de Europese Unie en het andere binnen de Verenigde Naties. Vervolgens stelt Saskia Ravesloot het MSU-project (Mainstreaming en de Vakbonden) voor. Zij is verantwoordelijk voor het Belgisch deel van dit project, wat een vergelijkend, Europees onderzoek is naar de handelswijze van de vakbonden in verband met de problematiek van 'gender mainstreaming'. Tenslotte vind u een vertaling van een tekst in het Frans van Nathalie Holvoet, die de synthese maakt van wat gekend is op het gebied van «gendergevoelig budgeteren». Deze tekst is verschenen in «Uitgelezen» een publicatie van RoSa en hier kunt u dan ook de Nederlandse versie terugvinden. Wij danken RoSa voor het ter beschikking stellen van deze tekst.

Bibliographie

UNIVERSITÉ DES FEMMES

Cette bibliographie sur le sujet du *mainstreaming* en Belgique et par des auteur-e-s belges est fournie par la Bibliothèque Léonie La Fontaine de l'Université des Femmes.

Cette liste de références bibliographiques concernant le *'gendermainstreaming'* en Belgique et par des auteur-e-s belges contient également des références émanant de l'Union européenne ou du Conseil de l'Europe. En effet, ce nouveau terme anglo-saxon n'est utilisé comme mot-clé dans l'indexation que depuis peu. De plus, ce terme a été créé dans le cadre des institutions internationales dont la Belgique fait partie intégrante.

Rapports

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPEENNE (Principal)
L'égalité des chances pour les femmes et les hommes dans l'Union européenne - 1998 - Rapport annuel de la Commission
Bruxelles, Commission des Communautés Européennes, 1999, p.35

Action positive / congé parental / égalité des chances / égalité de traitement/ emploi/ insertion professionnelle / *mainstreaming* / participation à la vie politique / protection sociale / représentation politique / travail à domicile / violence
3Ca COM 9614/11 193

COMMISSION EUROPEENNE / KITCHENER MELANIE
EUR 19319 - Science Policies in the European Union Promoting Excellence through mainstreaming Gender Equality: A report from ETAN Expert Working group on Women and Science.
Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 2000, 156 p.

Académie des sciences / commission européenne / discrimination sexuelle / division sexuelle / éducation / enseignement / entreprise / égalité des chances / enseignant(e)/ fille / Fonds Social Européen / garçon / institution / *mainstreaming* / profession / Prix Nobel / discrimination salariale
5A CE 11077 / 14 097

COMMISSION EUROPEENNE
Women and science : Making change happen- Proceedings of the conférence
Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 2000, 229 p.

Accès à la profession / action positive / commission européenne / carrière professionnelle / chercheuse / discrimination professionnelle / discrimination sexuelle / division sexuelle du travail / égalité des sexes / égalité des chances / éducation / fille / genre / garçon / *mainstreaming* / profession / parlement européen / promotion professionnelle/ recherche scientifique / représentation/ science / statut de la femme / sexisme / statistique / scientifique / travailleuse / travail / Canada / Europe
5A CE 11044/14 039

COMMISSION EUROPEENNE
L'égalité des chances pour les femmes et les hommes dans l'Union Européenne : rapport annuel 1996
Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 1997, 132p.
Droit communautaire / égalité des chances / égalité des rémunérations / égalité de traitement / emploi / fiscalité / parité /

participation à la vie politique / protection sociale / syndicalisme / travail/ Union Européenne / *mainstreaming*
3Ca COM 8454/ 9743

FRANKEN MARTHA (sous la direction de)
Verslag aan het Vlaams Parlement (september 1999) over de toepassing van het decreet van 13 mei 1997 houdende de opvolging van de resolutie van de Wereldvrouwenconferentie die van 4 tot 14 september 1995 in Peking heeft plaatsgehad
Brussel, Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap / Cel Gelijke Kansen in Vlaanderen, 1999, 240p.

Accès à l'éducation / action positive / budget / conférence de Pékin / conflit armé / droits des femmes / économie / égalité des chances / enquête / genre / jeune / législation / *mainstreaming* / médias / participation à la vie politique / pauvreté / environnement / prise de décision / santé / violence contre les femmes / communauté flamande / Belgique
3Ba1 MIN 11182 / 14 445

GROUPE DE SPECIALISTES POUR UNE APPROCHE INTEGREE DE L'EGALITE (EG-S-MS) (Principal)
L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes : cadre conceptuel, méthodologie et présentation des 'bonnes pratiques'
Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1998, 85 p.

Egalité des chances / égalité des sexes / *mainstreaming* / participation à la vie publique / rapports sociaux de sexe / Union Européenne

3Ba1 CON 9592 / 10334 / 10 973

MEULDERS DANIELLE, DE MEYER THOMAS, CEULEMANS ESTELLE
Les mesures fédérales de réduction des charges sociales sous l'angle de l'égalité des chances entre hommes et femmes

Bruxelles, Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail – Service égalité des chances, 2000, 76 p.

Charges sociales / discrimination sexuelle / genre / mainstreaming / marché du travail / politique de l'emploi / ségrégation professionnelle / ségrégation sexuelle des professions / Union Européenne / Belgique

3Ce MES 10329 / 10333 / 12435

Dossier

NONON JACQUELINE

L'Europe, un atout pour les femmes ?

Paris, La Documentation française, Revue: Problèmes politiques et sociaux,

1998, 87p.

Action positive / Cour de Justice européenne / directive / discrimination salariale / discrimination sexuelle / droit communautaire / économie / égalité de traitement / égalité des chances / genre / jurisprudence / législation / Lobby Européen des Femmes / mainstreaming / parité / participation des femmes à la vie publique / participation à la vie politique / programme d'action / Traité de Rome / Traité de Maastricht / Traité d'Amsterdam / vie familiale / vie professionnelle / Union Européenne

3 Ba1 NON 11176 / 14 400

Article

PEEMANS-POULLET HEDWIGE
Gender Mainstreaming, quand tu nous tiens ...

Bruxelles, L'Année Sociale, 2007, 7p.

Accès à l'emploi / conférence de Pékin / discrimination sexuelle / égalité des chan-

ces / féminisme / genre / institution internationale / programme d'action / rapports sociaux de sexe / travail

3Ba1 PEE-rev / 14 434

Ouvrage collectif

WILDERS KRISTEL, LOBIJN ANN
Lokaal gelijkheidsbeleid: een uitdaging voor gemeente en OCMW

Bruxelles, Vereniging van Vlaamse steden en Gemeenten vzw, 2001, 111p.

Egalité des chances / égalité des droits / évaluation / évolution / genre / loi / mainstreaming / réseau d'échange / Belgique

3Ba2 WIL 10763 / 13 603

Contact

Université des Femmes, 10 Rue du Méridien, 1210 Bruxelles,

Tél 02 229 38 25 - Fax 02 229 38 53

Bibliografie

RoSa

Gender mainstreaming is algemeen aangevaard door alle VN-lidstaten als belangrijkste strategie voor de realisatie van gelijke kansen in alle geledingen van de maatschappij. Het is een strategie die nog in volle ontwikkeling is. De Raad van Europa bracht in 1998 een rapport uit met een conceptueel kader van mainstreaming, een methodologie voor de implementering ervan en enkele voorbeelden van geslaagde initiatieven.

Mainstreaming wordt hierbij gedefinieerd als een geïntegreerde benadering om de beleidsprocessen te (re)organiseren, te ontwikkelen, te verbeteren en te evalueren met als doel het 'gender equality'-perspectief te integreren in alle beleids-

domeinen, op alle beleidsniveaus en in alle fasen van het beleidsproces.

Deze literatuurlijst streeft geen volledigheid na. Het is een selectie van publicaties die bij RoSa terug te vinden zijn. De voornaamste trefwoorden zijn mainstreaming, België, en EU. Hoewel mainstreaming ook buiten Europa een belangrijke strategie is om tot gendergelijkheid te komen, concentreren we ons hier op België en de EU. De publicaties beslaan zowel de theorie als de praktijk van mainstreaming. Naast algemene, theoretische werken komen ook congressmappen, onderzoeksverslagen, en de instrumenten als de LEER en de EER zelf aan bod. Tenslotte nog even vermelden dat het

classificatienummer onder de trefwoorden naar de plaats in de bibliotheek verwijst. De boeken zijn alfabetisch gerangschikt op naam van de auteur, de artikels staan chronologisch geordend. Meer literatuur rond dit of een ander thema is te vinden op de website: www.rosadoc.be. De volledige catalogus van de RoSa-bibliotheek kan van daaruit geraadpleegd worden.

Le concept de gender mainstreaming est accepté par tous les états membres des Nations Unies comme une stratégie pour réaliser l'égalité des chances dans tous les domaines de la société. Il s'agit d'une stratégie en plein développement. Le Conseil de l'Europe a publié en 1998 un rapport comportant un cadre conceptuel du gender mainstreaming, une méthodologie pour l'adopter et des exemples d'initiatives réussies.

Le mainstreaming se définit comme une approche intégrée afin de (re)organiser, développer, corriger et évaluer les politiques

afin de parvenir à intégrer la perspective de 'gender equality' dans tous les domaines et à tous les niveaux de décision et lors de toutes les phases du processus de prise de décision.

La liste bibliographique qui suit ne prétend pas à l'exhaustivité, c'est une sélection de publications disponibles à RoSa. Les mots-clés sont gender mainstreaming, Belgique, Europe. Bien que le gender mainstreaming soit, en dehors de l'Europe, une stratégie importante pour atteindre l'égalité des genres, nous nous limiterons à la Belgique et à l'Europe. Les publications couvrent aussi bien l'aspect théorique que pratique du gender mainstreaming. A côté d'ouvrages généraux et théoriques, nous proposons des comptes rendus de congrès, des rapports de recherches ainsi que des instruments tels LEER (Locale-Emancipatie-Effect-Rapport) et EER (Emancipatie-Effect-Rapportage).

Le numéro de classification en-dessous des mots-clés renvoie à sa localisation dans la bibliothèque. Les livres sont classés par ordre alphabétique en fonction du nom de l'auteur. Les articles sont classés par ordre chronologique. Pour plus de renseignements sur ce thème ou d'autres sujets, vous pouvez consulter le site web: www.rosa.doc.be où vous trouverez le catalogue complet de la bibliothèque RoSa.

Boeken/Livres

AMAZONE

Mainstreaming: toverwoord voor de 21ste eeuw? : de maandagen van Amazone, 31 mei 1999

Brussel: Amazone, 1999.

Deze map bevat eerst en vooral een uitgebreide literatuurlijst over het thema mainstreaming. De publicaties werden geselecteerd uit de gemeenschappelijke collectie van Amazone en de NVR. Daarnaast wordt ook verwezen naar heel wat nuttige websites i.v.m. gender mainstreaming. Verder vind je in de map een tekst van Alison Woodward en Petra Meier, Meer kans op gelijke kansen. De emancipatie-effectrapportage. Een instrument

ter bevordering van gelijke kansen op alle beleidsterreinen (1997). In deze tekst wordt uitgelegd wat de EER is, wat haar bedoeling is, en wordt de werking ervan geïllustreerd aan de hand van een ingekorte vragenlijst.

Cette farde contient tout d'abord une liste exhaustive d'ouvrages sur le mainstreaming. Les publications ont été choisies à partir de la collection commune d'Amazone et du NVR. En outre, elle renvoie à des sites webs utiles concernant le gender mainstreaming. Vous y trouverez également des textes d'Alison Woodward et de Petra Meier sur «Meer kans op gelijke kansen. De emancipatie-effectrapportage. Een instrument ter bevordering van gelijke kansen op alle beleidsterreinen» (1997) Ce texte explique le EER, son objectif et son fonctionnement et l'illustre à l'aide d'une liste de questions.

Amazone / mainstreaming / congresmap
P 9/0501

BENSCHOP, YVONNE; MIEKE, VERLOO

Gender in balans: mainstreaming gender in personeelsmanagement

Brussel : Dienst Emancipatiezaken Vlaamse Gemeenschap, 1999. - 120 p.

De cijfergegevens uit de jaarlijkse positieve-actieplannen en uit het personeelsrapport van het ministerie van de Vlaamse Gemeenschap tonen een hardnekkige seksesegregatie aan in het personeelsbeleid. Dit project probeert daar verandering in te brengen.

In eerste instantie werden de processen en procedures van het bestaande personeelsbeleid onderzocht op de aanwezigheid van genderbias. Na de detectie van genderbias is het de bedoeling genderneutraliteit te implementeren in alle aspecten van het personeelsbeleid.

Les données chiffrées émanant des plans annuels d'action positive et du rapport concernant le personnel du ministère de la communauté flamande montrent une ségré-

gation sexuelle persistante dans la politique du personnel. Ce projet tente d'y apporter des changements. Dans un premier temps, une enquête a examiné les procédures de la politique du personnel pour y déceler la présence d'un 'genderbias'. Celui-ci détecté, l'objectif est de réaliser la neutralité du genre dans tous les aspects de la politique du personnel.

Personeelsbeleid / gender / organisaties / overheidspersoneel / mainstreaming / België / Vlaanderen
EII b/0094

BRUGGEMAN, KATRIEN (RED.)
Conference 'Gender mainstreaming : a step into the 21st century' :

Athens, 16-18 September 1999

Brussel: Nederlandstalige Vrouwenraad, 1999

Naast enkele korte inleidende teksten over gender mainstreaming in de EU, houdt dit verslag vooral uitgebreide beschrijvingen in van verschillende internationale mainstreaming-projecten. Er wordt ingegaan op de werking van verschillende instrumenten, knelpunten worden besproken en mogelijke oplossingen voorgesteld. Tenslotte wordt gender mainstreaming in een breder kader geplaatst, waardoor duidelijk wordt dat verschillende maatschappijvormen andere vormen van gender mainstreaming vragen. Handig is het uitgebreide cijfermateriaal en de statistieken, zowel als de vele verwijzingen naar literatuur en experts in het domein.

Après quelques textes introductifs sur le gender mainstreaming en Europe, ce rapport contient une description détaillée de différents projets internationaux sur le gender mainstreaming. On y traite du fonctionnement de différents instruments, des questions difficiles et on propose des solutions. Enfin le gender mainstreaming est situé dans un cadre plus large ce qui permet de voir que des sociétés différentes demandent des formes de gender mainstreaming diffé-

rentes.

Enfin, les chiffres détaillés, les statistiques ainsi que les nombreux renvois à des ouvrages et des experts dans ce domaine s'avèrent très utiles.

Gelijke kansen / overheidsbeleid / mainstreaming / EU / congresverslagen
P 9/0486

GELIJKE KANSEN IN VLAANDEREN

Mainstreaming, na de theorie... de praktijk! : verslagboek studiedag 28 november 2000

Brussel: Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap, 2001. – 38 p.

Dit is een verslag van de studiedag over mainstreaming in de praktijk op 28 november 2000. Bij wijze van inleiding gaat men in op de oorsprong van het concept mainstreaming. Dan volgt een beknopte bespreking van het rapport van de Raad van Europa, «Gender mainstreaming. Conceptual framework, methodology and presentation of good practices». Vervolgens komen twee Nederlandse voorbeelden van mainstreaming in de praktijk aan bod. Eén tekst behandelt mainstreaming binnen de ruimtelijke ordening, een andere de verankering van gender bij het ministerie van buitenlandse zaken. Dan volgt een tekst die ingaat op het begrip gender en een Emancipatie Effect Toets voorstelt. Tenslotte is er de tekst *Mainstreamen in Vlaanderen... een stand van zaken*. Hierin wordt het kader waarbinnen het mainstreamingsproces in Vlaanderen gebeurt geschetst, en weer enkele instrumenten voorgesteld, zoals de LEER en de EER.

Il s'agit du compte rendu de la journée d'étude du 28 novembre 2000 sur le mainstreaming dans la pratique. En guise d'introduction : l'origine du concept de mainstreaming. Ensuite, un bref exposé du rapport du Conseil de l'Europe, «Gender mainstreaming. Conceptual framework, methodology and presentation of good prac-

tices». Suivent deux exemples néerlandais de gender mainstreaming. Le premier traite du gender mainstreaming dans le contexte de l'aménagement du territoire, le second de l'intégration du genre au ministère des affaires étrangères. Puis un texte aborde le concept de genre et propose l'Emancipation Effect Toets (évaluation des effets de la politique d'émancipation). Enfin, un texte sur l'état des lieux du mainstreaming en Flandre trace le cadre du processus du mainstreaming en Flandre et présente des instruments tel le LEER et le EER.

Gelijke kansen / gender / mainstreaming / beleid / België / Vlaanderen / congresverslagen
P 9/0554

LEIJENAAR, MONIQUE

Mainstreaming: the next step in equal opportunities policy: discussion paper.

[s.l.]: Department for the Coordination of Emancipation Policy, 1997. – 13 p.

Een grondige bespreking van wat 'mainstreaming' precies inhoudt. Op basis van een stand van zaken van het gelijke-kansenbeleid in Europa worden argumenten gegeven voor het invoeren van een beleid gebaseerd op mainstreaming. Het concept zelf wordt uitgelegd, met mogelijke voordelen en gevaren die eraan verbonden zijn, en drie projecten worden als voorbeeld besproken.

Il s'agit d'un commentaire approfondi de ce que signifie le gender mainstreaming. À partir de l'état des lieux de la politique de l'égalité des chances en Europe, on y avance des arguments en faveur de l'introduction d'une politique basée sur le gender mainstreaming. On y explique le concept, ses avantages et ses dangers et on commente trois projets en guise d'exemple.

EU / facetbeleid / gelijke kansen / mainstreaming / overheidsbeleid
P 9/0353
MARAGE, FRANCE; LUMEN, JULIE
EN D. MEULDERS (RED.) – DIREC-

TIE VAN GELIJKE KANSEN

Mainstreaming in het federaal tewerkstellingsbeleid: evaluatie en statistische hinderpalen

Brussel: Federaal Ministerie van Tewerking en Arbeid, 2000. – 55 p.

Dit onderzoeksrapport maakt deel uit van een Europees initiatief van mainstreaming dat aan elke beslissing van regeringen en andere actoren van een actieve politiek, een analyse over haar respectievelijk impact op vrouwen en mannen wil laten voorafgaan.

Het rapport bestaat uit drie delen: het eerste beslaat de analyse van enkele buitenlandse experimenten en ervaringen inzake mainstreamingspolitiek. In het tweede deel wordt een ex-ante en ex-post evaluatioerooster voor België voorgesteld. Het derde deel is gewijd aan de statistieken die noodzakelijk zijn voor de invoering van een mainstreamingsprocedure.

Ce rapport de recherche fait partie d'une initiative européenne sur le mainstreaming qui exige, avant toute prise de décision de gouvernement ou d'un quelconque acteur politique, de réaliser une analyse de leur impact sur les femmes et les hommes.

Ce rapport est divisé en trois parties. La première partie offre une analyse de quelques expériences à l'étranger en matière de politique de mainstreaming. La deuxième partie présente une grille d'évaluation ex-ante et ex-post pour la Belgique. La troisième partie est consacrée aux statistiques nécessaires à l'introduction du gender mainstreaming.

Arbeid / werkgelegenheid / overheidsbeleid / gender / gelijke kansen / België / mainstreaming / onderzoek / methoden van onderzoek / cijfermateriaal
EII b/0117

MEIER, PETRA; MUSCH, LINDA; E.A.

De eer van ons beleid: EER emancipatie-effect-rapport

Brussel: Gelijke Kansen in Vlaanderen,

Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap, 2001. – 32p.

Een emancipatie-effecten-rapportage (EER) is een instrument dat mainstreaming helpt realiseren. Met een EER gaan beleidsmakers na of ze een genderneutraal beleid voeren. Het rapport verklaart waarom de EER bestaat, waaruit het bestaat, welke belevingsvormen ermee doorgevoerd kunnen worden. Tenslotte vind je in de bijlage de nodige vragenlijst.

Un emancipatie-effecten-rapportage (Eer) est un instrument qui aide à réaliser le gender mainstreaming. À l'aide de l'EER, les décideurs peuvent examiner/vérifier s'ils mènent une politique de genre neutre. Le rapport explique pourquoi le EER existe, en quoi il consiste, quelles formes de politique il peut expliciter. Enfin, vous trouverez en annexe une liste de questions.

Gelijke kansen / beleid / evaluatie / brochure
FII b/0713

MINISTERIE VAN DE VLAAMSE GEMEENSCHAP, BRUSSEL
Gender mainstreaming. Een geïntegreerde aanpak van de gelijkheid tussen vrouwen en mannen. Definitie, methodologie en stand van zaken in Vlaanderen. Eindrapport van de Expertgroep Mainstreaming.
Straatsburg, mei 1998 / Raad van Europa, Gelijke Kansen in Vlaanderen, 2001. – 63 p.

Dit is een vertaling van het rapport over gender mainstreaming van de Raad van Europa (mei 1998).

In het eerste deel wordt mainstreaming gedefinieerd. Het tweede deel gaat in op de methodologie voor een geïntegreerde aanpak van gelijke kansen. In het derde deel komt de uitbouw van een beleidsprogramma, gebaseerd op deze methode, aan bod. Het eigenlijke rapport wordt gevolgd door een stand van zaken van het Vlaamse mainstreamingsbeleid anno 2001, die door 'Gelijke Kansen in Vlaan-

deren' werd opgesteld aan de hand van de methodologie uit het tweede deel.

Il s'agit d'une traduction du rapport sur le gender mainstreaming du Conseil de l'Europe (mai 1998).

La première partie définit le terme gender mainstreaming. La deuxième partie examine la méthodologie d'une approche intégrée de l'égalité des chances. La troisième partie présente la construction du programme politique basée sur cette méthode. Le rapport proprement dit est suivi d'un état des lieux concernant la situation en Flandre en matière de politique de gender mainstreaming réalisé en 2001 à l'aide de la méthodologie exposée dans la deuxième partie.

Gelijke kansen / gender / mainstreaming / beleid / België / Vlaanderen
FII b/0697

NEDERLANDSTALIGE VROUWENRAAD
Studiedag 'Specifiek en geïntegreerd emancipatiebeleid: het een en het ander', 11 april 2000

Brussel: Nederlandstalige Vrouwenraad, 2000

Deze congresmap bevat een tekst van Petra Meier, Gelijke kansen, emancipatie, facetbeleid, mainstreaming, gender, ..., waarin deze concepten verklaard worden. Verder ook een korte tekst van Mips Meyntjens en Rita Brauwers die wat dieper ingaat op het begrip 'gender'. Handig is de woordenlijst Gelijke kansen in 100 woorden, die veelgebruikte begrippen uit het domein naar minstens 10 Europese talen vertaalt. Bovendien bevat de map een beknopte Gids voor gender-effectbeoordeling die bruikbaar is voor ieder beleidsgebied. Daarnaast vind je er een literatuurlijst met publicaties over lokaal facetbeleid en over de Europese Gemeenschap en de Verenigde Naties na de Wereldvrouwenconferentie in Peking in 1995. Tenslotte zijn er nog zes pagina's met uitleg en links naar websites van orga-

nisaties of projecten die de impact van beleid op de genderverhoudingen in de samenleving of in de eigen organisatie onderzoeken. Via deze links kunnen volledige teksten teruggevonden worden van wettelijke maatregelen, onderzoeken, rapporten, ...

Cette farde de conférence contient un texte de Petra Meier «Egalité des chances, émancipation, mainstreaming, genre ...» dans lequel l'auteure explique ces concepts. On y trouve aussi un texte de Mips Meyntjens en Rita Brauwers qui approfondissent le concept de genre. Le lexique «Egalité des chances en 100 mots» traduit les concepts les plus utilisés dans ce domaine dans plus de dix langues européennes.

Enfin, six pages complètent l'ensemble avec des explications et des liens vers des sites webs d'organisations ou de projets qui examinent l'impact de la politique sur les rapports de genre dans la société ou au sein même de l'organisation. Ces liens permettent retrouver les textes intégraux de mesures juridiques, d'enquête, de rapports, ...

Mainstreaming / emancipatiebeleid / congresmap / België
P 9/0507

NEDERLANDSTALIGE VROUWENRAAD

Een Europa voor mannen en vrouwen: memorandum aan de Belgische regering n.a.v. het Belgisch voorzitterschap van de Europese Unie: 22 maart 2001

Brussel: Nederlandstalige Vrouwenraad, 2001. – 18 p.

De Nederlandstalige Vrouwenraad toetste de globale thematische benadering van het Belgische voorzitterschap van de Europese Unie zoals ter discussie voorgelegd op 15 december 2000, op zijn gendergevoeligheid.

Vanuit zijn koepel- en platformfunctie voor vrouwenorganisaties en vanuit zijn engagement voor de uitvoering van de aanbevelingen van het Peking Actieplatform en van de Peking +5 conferentie,

legt de NVR hierin enkele eigen accenten. Verder worden op basis van de voorstellen in de tekst een aantal bemerkingsen en aanbevelingen geformuleerd die aandacht hebben voor de rechten en belangen van vrouwen en voor mainstreaming van een genderperspectief.

Le Conseil des femmes néerlandophones a testé la sensibilité au genre de l'approche thématique globale de la présidence belge de l'Union Européenne telle que présentée le 15 décembre 2000.

Le NVR fait ici des commentaires en tant qu'organisation coupole et à partir de son engagement pour l'exécution des recommandations de la plate-forme de Pékin +5. Sur base des propositions contenues dans le texte, le Conseil formule un certain nombre de remarques qui concernent les droits et les intérêts des femmes ainsi que le mainstreaming dans une perspective de genre.

EU / België / overheidsbeleid / gelijke kansen / mainstreaming / NVR / standpunten
FII b/0659

REES, TERESA

Mainstreaming equality in the European Union: education, training and labour market policies

London, New York: Routledge, 1998. – 260 p.

ISBN 0-415-11-534-5

Een bespreking van de drie verschillende strategieën die op Europees niveau gehanteerd worden in verband met gelijke kansen: gelijke behandeling, positieve actie en mainstreaming, toegepast op de programma's voor beroepsopleiding en vorming. Zowel theoretische inzichten als empirisch onderzoek komen aan bod. Rees staat stil bij de verschillende definities van mainstreaming en bespreekt de voor- en nadelen van het principe.

Une discussion de trois stratégies différentes utilisées au niveau européen en matière d'é-

galité des chances, d'égalité de traitement, d'action positive, de mainstreaming appliqué aux programmes de formation professionnelle et de formation. Les aspects théoriques aussi bien qu'empiriques y sont pris en compte compte. Rees s'attarde sur les différentes définitions du mainstreaming et discute des avantages et des inconvénients du principe.

arbeid / arbeidsmarkt / emancipatiebeleid / EU / gelijke kansen / onderwijsvorming / mainstreamingen / nieuwe media / FII b/0406

STEVENS, ILS; VAN LAMOEN, ILSE
Manual on Gender Mainstreaming at Universities. Equal Opportunities at Universities. Towards a Gender Mainstreaming Approach

Leuven – Apeldoorn: Garant, June, 2001. – 164 p.

ISBN 90-441-1196-5

Dit handboek kan als instrument gebruikt worden om gender mainstreaming te introduceren in kennisorganisaties. Het richt zich tot academische en beleidsmakers in het algemeen. Dit boek is bruikbaar voor iedereen die werkt rond, of verantwoordelijk is voor een gelijkheidskansenbeleid in universiteiten of soortgelijke organisaties. De bevordering van gendergelijkheid wordt verbonden met de kwaliteit van de kerntaken van een universiteit en met de efficiëntie van haar management.

Tenslotte komen enkele voorbeelden aan bod die het proces van gender mainstreaming aan Europese universiteiten illustreren.

Ce manuel peut servir d'instrument pour introduire le gendermainstreaming auprès des académiques ou auprès de décideurs en général. Le livre sera utile à toute personne travaillant ou responsable dans le domaine de la politique d'égalité des chances dans les universités ou des organisations similaires. Le développement de l'égalité des genres

est l'une des tâches fondamentales de l'université et garante de l'efficacité de sa gestion. Pour conclure, quelques exemples de gender mainstreaming dans des universités européennes sont présentés.

Gender / mainstreaming / universiteiten / handleiding / België / FII p/0255

VANDER STEENE, ANNICK; E.A.

Leer: een instrument voor lokaal beleid op maat van mannen en vrouwen

Brussel: Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten; Impuls, 1999. – 32 p.

Deze Lokale Emancipatie Effecten Rapportage is een instrument voor lokaal gelijke kansenbeleid, ontwikkeld door de Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten en het trainingscentrum Impuls. Het is een stappenplan waarmee het lokale beleid getoetst wordt op het effect op gelijke kansen voor vrouwen en mannen. Eerst worden de doelstellingen, de opbouw, en de werkwijze van de LEER toegelicht. Dan volgt de LEER zelf: stap voor stap wordt uitgelegd hoe beleidsplannen met dit instrument doorgelicht en bijgestuurd kunnen worden in de richting van een beleid dat bewust aandacht heeft voor vrouwen en mannen.

Ce LEER est un instrument pour la politique d'égalité des chances développée par l'association des villes et des communes flamandes et le centre de formation Impuls. Il s'agit des démarches à suivre permettant de contrôler les effets de la politique locale sur l'égalité des chances. On y explique d'abord l'objectif, l'organisation et la manière de travailler du LEER. Ensuite, le LEER lui-même: comment on évalue et contrôle les projets dans l'optique d'une politique sensible aux femmes et aux hommes.

Gelijke kansen / overheidsbeleid / gemeentelijk beleid / evaluatie / methoden van onderzoek / België / Vlaanderen
FI a/0329

VERMEULEN, NELE

Toetsing aan de Europese norm van het Vlaams beleid inzake evenwichtige deelname van mannen en vrouwen aan de besluitvorming.

Gent: Hogeschool Gent, Departement Handelswetenschappen en Bestuurskunde, 2001. – 132 p.

In deze scriptie wordt nagegaan of het Vlaamse beleid verenigbaar is met de Europese norm op het vlak van gelijkheidsbeleid. Bijzondere aandacht wordt besteed aan positieve actie en gender mainstreaming en aan de normen die hiermee gepaard gaan. Verder wordt onderzocht of de Vlaamse regering structureel gewapend is om een beleid van gender mainstreaming te voeren. Hierbij wordt het beleid van mainstreaming gerelateerd aan het Vlaamse overheidsbeleid zoals dat structureel werd opgezet in de loop van 2001. Tenslotte vind je in deze scriptie tal van grafieken en tabellen aangaande de politieke vertegenwoordiging van vrouwen in Vlaanderen.

Ce mémoire pose la question du respect par le gouvernement flamand de la norme européenne en matière d'égalité des chances. L'accent est mis sur les actions positives, le mainstreaming et les normes qui leur sont attachées. Puis l'auteur se demande si le gouvernement flamand possède une structure apte à mener une politique de gender mainstreaming. On se réfère ici à la politique du gouvernement flamand telle que

définie au cours de l'année 2001. Enfin, de nombreux graphiques et tableaux illustrent la représentation politique des femmes en Flandre.

Besluitvorming / participatie / gelijke kansen / overheidsbeleid / mainstreaming / Vlaanderen / België / EU / scriptie
FII b/0696

SARAH NELEN

Mainstreaming als 'nieuwe' strategie inzake gelijke-kansenbeleid: wondermiddel of verdwyntruc?

Tijdschrift voor Genderstudies, volume 03 nr 04 (12 2000), p. 33-42
Mainstreaming / emancipatiebeleid / gelijke kansen / Nederland / Vlaanderen / EU

YVONNE BENSCHOP, MIEKE VERLOO

Geen roos zonder doornen. Reflecties op gender mainstreaming

Tijdschrift voor genderstudies, volume 03 nr 04 (12 2000), p. 23-32
Emancipatiebeleid / Mainstreaming / gender / Vlaanderen / België

LAURA REANDA

Engendering the United Nations: the changing international agenda The European Journal of Women's Studies, jg. 1 nr.1 februari 1999, p. 49-68

Mainstreaming / VN / internationaal

Mainstream of doormodderen?

Nemesis, volume 16 nr 04 (07/08 2000), p. 126-136
mainstreaming / mensenrechten / VN

Gender mainstreaming

Equal Opportunities magazine, nr. 4 mei 1998, p.7-9
Gelijke kansen / emancipatie / EU

Dossier 'Mainstreaming'

The magazine, nr. 1 april 1997, p. 5-12
EU / gelijke kansen / mainstreaming / overheidsbeleid

Politique européenne de l'égalité. Tout sur le 'mainstreaming'

CREW Reports, jg. 16 nr. 03 /04 maart /april 1996, p. 3
beleid / EU / gelijke kansen / mainstreaming

Artikels

Contact

UITGELEZEN, RoSa Documentatiecentrum en Archief voor Gelijke Kansen, Feminisme en Vrouwenstudies, Koningstraat 136, 1000 Brussel
Tel 02 209 34 10 info@rosadoc.be – www.rosadoc.be

Gender Mainstreaming: Between Radical Politics and Technical Solutions?

SARI KOUVO, UNIVERSITY OF GÖTEBORG, SWEDEN

The concept of gender mainstreaming was invented around the time of the third world conference on women (Nairobi 1985), and during the 1990s gender mainstreaming became the preferred strategy for the promotion of sex or gender equality. Gender mainstreaming aims at taking women's issues from the margins, and to bring them into the centre of a given issue, project, process or institution as gender issues. The shift from a women's perspective to a gender perspective suggests a shift from a narrow-sighted focus on women as the target group for sex equality schemes to a focus on both women and men, and in its more radical form on post-category and difference-oriented equality issues. However, although individual states (such as Sweden), regional organisations (such as the European Union) and international organisations (such as the United Nations) all have adopted gender mainstreaming as the prioritised strategy for the promotion of sex or gender equality we are, still, only at the beginning of making gender mainstreaming into an operational sex equality strategy, and as yet almost no assessment of substantial outcomes regarding gender mainstreaming have been made.

Given the lack of any in depth analysis of gender mainstreaming I will below review two recent gender mainstreaming reports: Sonia Mazey's *Gender Mainstreaming in the EU: Principles and Practice* (2001) and Christine Chinkin's *Gender Mainstreaming in Legal and Constitutional Affairs. A Reference Manual for Governments and Other Stakeholders* (2001). The two reports differ from each other: Mazey's *Gender Mainstreaming in the*

EU aims at giving a historical and ideological background to gender mainstreaming and Chinkin's *Gender Mainstreaming in Legal and Constitutional Affairs* is a manual for gender mainstreaming. I have chosen to look closer at these two reports as they are both written by well-known feminist scholars, and as they together provide a fairly broad understanding of what gender mainstreaming was supposed to be, what it is, and how it is done. I also wish to identify what the two authors think about gender mainstreaming, if they approach it as yet another all too technical policy-strategy, or whether they view it as having the potential of being a radical (feminist) politics?

Mazey's Report *Gender Mainstreaming in the EU*

Mazey's report is part of a larger research project on gender mainstreaming, policy learning and transfer in the EU. The aim of the report seems to be to give a fairly easy and accessible introduction to the history and context of the gender mainstreaming strategy within the EU.

Mazey's report is divided into three chapters: The first chapter is titled *Gender Mainstreaming: A Radical Departure?* and in it Mazey gives a historical background to gender mainstreaming following its development from the the 3rd World Conference on Women (Nairobi 1985) till and beyond the 4th World Conference on Women (Beijing 1995). According to Mazey the gender mainstreaming strategy was in the 1980s mainly perceived as a means to integrate women (and occasionally gender) into development processes, and it is only

around the time of the 4th World Conference on Women (Beijing 1995) that gender mainstreaming is turned into an equality strategy applicable to all areas of public life.

Chapter two provides an overview of the emergence of gender mainstreaming in the EU. The European Commission adopts a formal commitment to gender mainstreaming in 1996, and through revisions of the Amsterdam treaty (1997) the status of gender equality is elevated to a fundamental principle in community activity. Mazey defines gender mainstreaming as «...a holistic and long-term political strategy for achieving gender equality by 'engendering' the policy-making process» (p. 9). According to Mazey the idea behind gender mainstreaming was to end the earlier narrow-sighted focus on women in sex equality politics, and to bring sex equality issues from the margins into the mainstream. However, she notes that it would be naive to believe that the implementation of gender mainstreaming is as straight-forward as the definitions suggests. Gender mainstreaming is politics and politics is always complex.

Chapter three provides an overview of the processes for implementation and institutionalisation of gender mainstreaming in the EU. Mazey notes that the introduction of the gender mainstreaming strategy into the EU system has promoted institutional and procedural changes, and pushed gender issues forward within the EU. However, the de facto impact of gender mainstreaming seems to have been rather uneven and it seems to have had most success in areas such as employment, Structural Funds, education and training, and development, i.e. in areas with prior experience of dealing with equal opportunities issues.

Mazey provides her conclusions under the title *Will EU Gender Mainstreaming Make a Difference?* Mazey is concerned that «...the rhetoric of EU gender mainstreaming might prove to be rather more radical than the reality» (p. 49). There is

still, according to Mazey, an ignorance about the content of the concept and strategy of gender mainstreaming. Many within the EU system, still, equal gender mainstreaming with women's issues, that is, the concept of gender is viewed as a less threatening word for women or sex. Due to this women's advocates fear that the use of the concept and strategy of gender mainstreaming will take the focus off the more difficult women's issues, such as material inequalities between the sexes on the labour market, or with respect to social and welfare schemes. The impact of gender mainstreaming can also be limited by other conflicting policy objectives, and by the European neo-liberal economic project. Mazey notes that «[g]ender mainstreaming is a political project, which necessarily involves political choices. As yet, however, the EU political leaders have been reluctant to intervene in the market» (p. 50). Nevertheless, after having expressed her concerns, Mazey ends in a carefully phrased praise of the potential of the gender mainstreaming strategy. She concludes that «...gender mainstreaming is giving way to broader equality mainstreaming strategies which stress the need to address the multiple sources of inequality within a much wider framework» (p. 54). Hence, Mazey does not answer the question whether gender mainstreaming will make a difference in any absolute way. She does acknowledge that gender mainstreaming can become an all too technical policy-strategy, but she also notes that the ideological background to the gender mainstreaming strategy is feminist, and that in the best of worlds gender mainstreaming can be a radical feminist politics.

Chinkin's Report Gender Mainstreaming in Legal and Constitutional Affairs

In accordance with its title Chinkin's manual focuses on gender mainstreaming in legal and constitutional affairs, i.e. the

objective of the manual is to assist governments in their work to advance gender equality within mainly the legal spheres of their countries.

The manual is divided in seven chapters: The introductory chapter defines the scope of the manual, as well as basic concepts such as gender and gender mainstreaming. Chinkin uses the definitions elaborated on within the United Nations (UN) and especially within the follow-up processes of the 4th World Conference on Women, and states that gender «...refers to socially constructed roles of women and men on the basis of their sex» (p. 11), and gender mainstreaming refers to «...the process of assessing the implications for women and men of any planned action, including legislation, policies of programmes, in any area and at all levels» (p.12). Chapter two introduces the Commonwealth secretariat's approach¹ to gender mainstreaming, i.e. the gender management system (GMS). The GMS is «...an integrated network of structures, mechanisms and processes put in place in an existing organisational framework in order to guide, plan and evaluate the process of mainstreaming gender into all areas of an organisation's work» (p. 20).

Chapter three discusses the potential impact of a rights-based approach to gender mainstreaming. Chapter three is in a gender mainstreaming context the most innovative chapter in Chinkin's manual. Chinkin discusses the potential of using international human rights norms and standards promoted through the International Bill of Rights and the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women (CEDAW) in order to give substance to the gender mainstreaming project. Hence, Chinkin provides an overview of the International Bill of Rights, and the different women's rights and non-discrimination documents developed within the framework of the UN or the international human rights community and proposes that a rights-based approach and the knowledge developed within the con-

text of international human rights should be used to give content to gender mainstreaming. One of the positive effects of a rights-based approach would be that the gender mainstreaming project would benefit from the legal framework and good will tied to UN-based international human rights project.

Chapters four to six outline the necessary steps for making gender mainstreaming into an operational equality strategy. In chapter four the legal, political, institutional and operational requirements for gender mainstreaming are outlined. Chapter five contains Chinkin's recommendations for changes on international and national levels, as well as changes related to specific issues. The specific issues that Chinkin addresses are the issues of violence against women, and education of civil society. Chapter six provides an example of how the gender mainstreaming strategy and/or the GMS can contribute to fighting violence against women. Chapter seven contains a checklist to governments and other stake holders for gender mainstreaming, as well as for compliance with the CEDAW. Chinkin's approach in the fore-mentioned chapters is pedagogical and thorough. Chinkin takes the reader step by step through the jungle of analytical and educational approaches, policy development processes, analytic tools and strategic mixes of tools, necessary legislative, political, institutional and operational changes etc. However, while helping the reader through the technical wonderland of gender mainstreaming and/or the Commonwealth GMS Chinkin at the same time focuses strongly on women's rights and on traditional sex equality issues. Chinkin continually stresses the importance of giving substantive content to the gender mainstreaming strategy through the use of international human rights norms and standards. She notes for example that incorporation of the International Bill of Rights and the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women into natio-

nal legislation is an important step for successful gender mainstreaming. She also stresses that special attention should be given to core areas for equal opportunities, such as labour law, health and reproductive rights, violence against women and family law.

Chinkin does not as Mazey conclude with any own opinions. However, the format of a 'manual' and 'handbook' for practitioners allows her to provide her opinions about gender mainstreaming as norms and rules for how successful gender mainstreaming should be done. It is evident that Chinkin uses the gender mainstreaming strategy in order to convince the reader (governments, politicians and bureaucrats) about the importance of for example a rights-based approach to sex and gender equality, eradication of violence against women etc. However, Chinkin also seems to use the rights-based approach and the technical rhetoric of gender mainstreaming so as to hide her feminist politics and her concern for sex equality. Chinkin for example notes that «arguments of efficiency, effectiveness, economics, equity and social justice all support the integration of gender issues into national legal policies and programmes» (CC, p. 14). That is, Chinkin does not in her manual give any intrinsic value to sex equality, but it is turned into a by-product of economic effectiveness etc.

Radical Politics and Technical Solutions?

In the introduction I noted that Mazey's and Chinkin's reports together provide

wide and in depth insights into the ideas behind and the contemporary political context for gender mainstreaming. This includes insights into the existing tensions within and conflicts around gender mainstreaming. That is, while the two authors both start off with a feminist understanding of structural, power-based inequalities between the sexes, and probably would agree on most aspects about gender mainstreaming, they have chosen opposite strategic positions for promoting gender mainstreaming.

Mazey does a feminist analysis of gender mainstreaming, and presupposes a feminist content to gender mainstreaming. Hence, she probably addresses a rather narrow audience, but she also, through allowing the gender mainstreaming strategy to be feminist, gives the strategy a content that to some degree has been lost from the policy-based gender mainstreaming strategy. This also allows her to conclude by noting that the gender mainstreaming strategy can be a strategy for addressing multiple sources of inequality. Chinkin hides her feminist politics in a rhetoric of the rights-based approach, technical solutions, efficiency, and economic effectiveness. This allows her to use the fairly accepted, inclusive and non-confrontational rhetoric of human rights and gender mainstreaming for promoting a feminist cause and/or sex equality. Hence, Mazey chooses to view and to a certain extent promote gender mainstreaming as a radical feminist politics, while Chinkin chooses to depoliticise gender mainstreaming through hiding (or omitting to mention) that successful gender mainstreaming demands in depth

analysis of the hierarchical and power-impregnated gender/female-male relationship, and the restructuring of the same on a more equal basis

After having read about all the institutional and technical innovations for successful gender mainstreaming, and having noted the advances made for really mainstreaming gender mainstreaming, I remain with the hard-won lesson that: To make gender mainstreaming an operational strategy for sex equality technique is less important than devoted, and still angry feminists and women's advocates. All equality strategies are about changing how people think and act, and this cannot be done with empty concepts, but only by committed people.

References:

- Chinkin, Christine: *Gender Mainstreaming in Legal and Constitutional Affairs. A Reference Manual for Governments and Other Stakeholders*. Commonwealth Secretariat, UK 2002, 102 pages. ISBN 0-85092-635-X.
- Mazey, Sonia: *Gender Mainstreaming in the EU. Principles and Practice*. Kogan Page Limited, UK 2001, 62 pages. ISBN 0-7494-3624-7.

Note

- 1 For more information on the Commonwealth Secretariat please see <http://www.thecommonwealth.org/index.html> (16-05-02), and for more information on the Commonwealth Secretariat's gender-related work please see <http://www.thecommonwealth.org/gender/index1.htm> (16-05-02).

Contact

Sari Kouvo
 PHD candidate
 Dept. of Law, School of Economics and Commercial Law,
 University of Göteborg, Sweden
lawskou@mark.econ.gu.se

De uitdaging van mainstreaming voor de vakbonds beweging

SASKIA RAVESLOOT

Hoe kunnen vakbonden gelijkheid tussen vrouwen en mannen integreren op het werk en in het dagelijks leven?

De gelijkheid tussen vrouwen en mannen op het werk en in het dagelijks leven, is een onontkoombare dimensie van het sociaal, economisch en politiek beleid. Ondersteund door de Europese lidstaten heeft de Europese Commissie hiervan één van haar prioriteiten gemaakt.

Waar is reeds vooruitgang geboekt?

Onderzoeken, uitgevoerd op verschillende terreinen¹, hebben echter aangetoond dat ondanks de vele initiatieven ten aanzien van een gelijkekansenbeleid², de doelstellingen nog niet werden bereikt. Op de arbeidsmarkt en in de privé sfeer blijven de ongelijkheden bestaan. Ze hebben de neiging zich te verschuiven of zelfs te versterken.

De horizontale en verticale segregatie op de arbeidsmarkt is nog steeds een feit. De zachtere sectoren (onderwijs, gezondheidszorg en maatschappelijke dienstverlening) stellen eerder vrouwen dan mannen te werk, in alle mogelijke beroeps categorieën behalve in die van bedrijfsleiders of kaderpersoneel. Vrouwen zijn eveneens het meest terug te vinden in de lagere administratieve functies en als commercieel en dienstverlenend personeel en dit voor alle sectoren³.

Niettegenstaande de invoering van juridische instrumenten blijven er eveneens loonverschillen bestaan tussen vrouwen en mannen. Arbeidsters verdienen op dit moment gemiddeld 79 % van wat hun mannelijke collega's verdienen. Bij de vrouwelijke bedienden in de industrie is

het verschil nog groter⁴, namelijk 70 %. Ook de werkloosheidscijfers liggen aanzienlijk hoger⁵ voor vrouwen dan mannen, respectievelijk 13,0 % en 9,0 %. Vrouwen hebben een beperktere loopbaanontwikkeling en zowel jongeren als vrouwen zijn oververtegenwoordigd in lage kwaliteitsbanen. Wanneer men de cijfers van de loopbaanonderbreking bekijkt, ziet men dat het voornamelijk vrouwen zijn (85 %), die hierop een beroep doen. Het percentage tijdelijk werk ligt dan weer twee keer hoger bij de vrouwen (12 %) dan bij de mannen (6%)⁶.

Behoeftte aan mainstreaming

Redenen genoeg om het gelijkekansenbeleid van de afgelopen decennia te completeren door: «bij alle beleidsvormen en acties systematisch rekening te houden met de verschillen in situatie, positie en behoefte van vrouwen en mannen»⁷ Met andere woorden door een 'Gender mainstreaming' proces in gang te zetten, met de hoop op betere resultaten.

Zonder hier dieper in te gaan op de accuraatheid van deze omschrijving, dient 'Gender mainstreaming' zoals door de Europese Commissie gedefiniëerd, zich aan als een proces dat gevolgd kan worden door politieke, economische en sociale actoren, die binnen hun respectievelijke beleidsdomeinen en op elk beleidsniveau, rekening wensen te houden met de impact van het betreffende beleid op de vrouwelijke en de mannelijke bevolkingsgroepen.

Op individueel vlak betekent 'Gender mainstreaming' dan, dat elk individu binnen een welbepaalde gemeenschap,

organisatie of instantie, een gemeenschappelijke houding aanneemt, waardoor in elk doen of laten, rekening wordt gehouden met anderen en met de invloed van dit doen of laten op anderen.

Hoe deze gemeenschappelijke houding realiseren?

Hiervoor is uiteraard de (politieke) wil één van de fundamentele voorwaarden en ervaringen hebben ons intussen geleerd dat we zonder deze wil geen succes kunnen boeken. Om deze wil te bewerkstelligen zijn er allianties vereist tussen de betrokken actoren rond gemeenschappelijke doelstellingen, meer bepaald respect voor diversiteit, sociale rechtvaardigheid en gelijke kansen voor iedereen.

Om deze doelstelling te kunnen bereiken zal een visie vereist zijn die individuele personen in het geheel van hun rollenspel wil beschouwen, niet enkel op het werk, maar ook daarbuiten. Elke werknemer en werknemer heeft verschillende ambities en diverse mogelijkheden om deze ambities waar te maken. Door in te gaan op deze aspecten kan een evenwicht gevonden worden voor alle werknemers betreffende de combinatie gezin, arbeid en sociaal engagement.

Het terugvallen op democratische beginselen is een tweede principe waarop het 'Gender mainstreaming' proces steunt. Naast de algemene voorwaarde, dat de politieke wil aan de top aanwezig moet zijn, zal men ook de wil tot participatie moeten kunnen opwekken, daar waar machtsrelaties minder spelen. Dit zodat het gehele proces gedragen wordt door de basis en van daaruit ook geclaimd kan worden naar boven toe. Netwerking is in dit opzicht een belangrijk element dat kan bijdragen tot de transparantie van het 'Gender mainstreaming' proces en het behalen van evenwichtige resultaten, die de genderdimensie in acht nemen. Dat 'Gender mainstreaming' een proces is dat tracht bij te dragen tot een sociaal rechtvaardige(re) beleidsvoering, verwijst

naar het uitgangspunt dat de samenleving een geheel van samenhangende interdependente structuren vormt, waarvan invloeden in één van de elementen, repercussies kunnen hebben op andere, door een 'spin off' effect te veroorzaken.

Tenslotte gaat 'Gender mainstreaming' uit van een inherent respect voor de diversiteit van de betrokken actoren en doelgroepen. 'Gender mainstreaming' zal steeds trachten, die elementen te ondersteunen in de samenleving die een potentiaal in zich houden, zodat verschillende perspectieven en competenties worden gevaloriseerd, discriminaties worden weggevoerd en achterstanden van zowel mannelijke als vrouwelijke bevolkingsgroepen ten opzichte van bepaalde aspecten van het sociaal economische en politiek gebeuren, worden ingehaald.⁸

Vakbonden als spilfiguren

Voortbouwend op de principes van het 'Gender mainstreaming' proces worden de syndicale organisaties door de Europese Commissie beschouwd als één van de spilfiguren die het proces kunnen ondersteunen. Daarenboven zouden ze een katalyserende rol op zich kunnen nemen, die nauw aansluit bij de eigen objectieven zoals in de statuten van de vakbonden weergegeven.

De representatieve vakbonden in België werden dan ook uitgenodigd hun medewerking te verlenen aan een Europees vergelijkend onderzoek, waaraan ook Nederland, Oostenrijk, Italië, Denemarken en Frankrijk deelnemen. De partner van het Franse luik (ISERES) is tevens coördinator van het gehele MSU-project (Mainstreaming and the Unions, SERD 2000-00247).

De drie representatieve vakbonden, ACLVB-CGSLB (Liberale vakbond), ABVV/FGTB (Socialistische vakbond) en ACV-CSC (Christelijke vakbond) hebben hun medewerking onmiddellijk betuigd. Samen vertegenwoordigen zij ongeveer 1.400.000 werknemers. Voor het ABVV/FGTB, betekent dat bijna de helft van het totaal aantal leden (1.200.000)⁹. Bij het ACV-CSC is 47,6

% van alle aangeslotenen (1.500.595) vrouw¹⁰, terwijl de vrouwen bij het ACLVB-CGSLB, ongeveer 40 % van het totaal aantal gesyndiceerden (229.798)¹¹ uitmaken.

De vraag die zich impliciet stelt is of de vakbonden evenwel beschikken over voldoende interne slagkracht, om deze uitdaging aan te gaan. Temeer daar we vaststellen dat de syndicale afvaardiging niet proportioneel is met het aantal tewerkgestelde vrouwen in de verschillende sectoren en er nog steeds, zij het meer dan vroeger, weinig vrouwen zetelen in de verschillende bestuursorganen.

Pertinentie van het onderzoek

Het vergelijkend onderzoek beoogt, door het aanspreken van nieuwe mobiliseringsvormen, vooruitgang te boeken met betrekking tot de relevante socio-economische kennis zodat deze niet enkel een ruimere verspreiding zal kennen, maar eveneens beter geïntegreerd zal worden in de keuzen die gemaakt worden binnen het kader van de economische politiek. Een bijdrage aan onderzoek rond de integratie van de gelijkheid voor vrouwen en mannen, op het werk en in het dagelijks leven, vormt aldus een (nieuwe) uitdaging voor de vakbondsbeweging.

De studie van de syndicale praktijken in relatie tot de problematiek van 'Gender mainstreaming' impliciet de gelijkheid van kansen voor vrouwen en mannen, lijkt ons pertinent om de volgende redenen.

Als sociale actor en drager van sociale processen, speelt de syndicale beweging in op de ontwikkeling van waarden en normen. Geïntegreerd in het systeem van de professionele relaties, is de syndicale beweging ook een institutionele actor die participeert aan de constructie van procedures en maatregelen die de sociale realiteit bewerkstelligen. De uitdaging van 'mainstreaming' voor de syndicale organisaties is tevens een determinerend element in de zoektocht naar de versterking van de sociale dialoog.

De akkoorden, conventies en andere

interventievormen, die de opbouw van een normatief systeem begeleiden, vormen niet enkel een studieobject dat in relatie kan worden gebracht met de leef- en werksomstandigheden van een groot deel van de bevolking, maar ze staan ook toe de revindicerende praktijk te evalueren met betrekking tot een onderwerp dat tegelijkertijd deel uitmaakt van de professionele omgeving, alsook van daarbuiten.

Ten overstaan van wat sommigen de 'syndicale crisis' noemen, gekenmerkt door de vraag naar de hedendaagse rol van de vakbeweging in een veranderende samenleving, kan het in rekenschap nemen van actie, ter bevordering van de integratie van het gelijke-kansen-begrip en een betere vertegenwoordiging van vrouwen binnen de syndicale wereld een belangrijke troef betekenen.

Zoektocht naar 'Best practices'

In essentie onderzoekt het MSU-project het 'Gender mainstreaming' proces in relatie tot het syndicalisme.

Hoe werd de notie 'mainstreaming' geïntroduceerd? Welke articulatie werd waargenomen tussen de specifieke vormen die gelijkheid viseren en de methodologische vernieuwing geïntroduceerd door 'mainstreaming'? Hoe begunstigen vakbonden de gelijkheid? Hoe stellen zij zich op ten aanzien van 'mainstreaming'?

De antwoorden op deze vragen brengen de sociale configuratie in kaart die zowel het optreden van de vakbonden ten aanzien van het gelijkekansenbeleid alsook ten aanzien van het proces van 'Gender mainstreaming' bepalen.

Er zal eerst per land, daarna voor het geheel van de Europese partners, een stand van zaken opgemaakt worden over de mate waarin binnen de syndicale organisaties een politiek gevoerd wordt die gericht is op het verminderen van de ongelijkheden en het invoeren van het gelijkheidsbeginsel en de notie 'Gender mainstreaming'.

Dit onderzoek zal trachten na te gaan hoe 'Gender mainstreaming' processen

gedefinieerd, toegepast en verspreid worden binnen de syndicale structuren. 'Best practices' zullen naar voor worden gedragen, met het oog op het aanvullen, verlengen en begunstigen van acties ter bevordering van gelijkheid tussen vrouwen en mannen.

Tenslotte zal het project ertoe bijdragen dat de syndicaten op hun beurt de besluitvormers kunnen beïnvloeden en direct kunnen inspelen bij de verbreiding van 'Gender mainstreaming', meer bepaald door middel van de collectieve onderhandelingen en sociale actie, alsook door het aansturen op wettelijke maatregelen om gelijkheid te bevorderen.

Drie fasen in het onderzoek

Het MSU-project heeft een looptijd van drie jaar en is in België in december 2001 van start gegaan.

Het project loopt in drie grote fasen: een eerste fase geeft in een nationaal rapport een overzicht van de positie van de vrouw op de Belgische arbeidsmarkt en van haar vertegenwoordiging binnen de vakbondsbeweging.

Daarnaast wordt in dit nationaal rapport aandacht besteed aan de beleidsmaatregelen ter bevordering van gelijke kansen en 'Gender mainstreaming' zowel op politiek vlak als op het niveau van de representatieve vakbonden.

Nadien zal op nationaal vlak een samenkomst worden georganiseerd, om de reacties van de betrokkenen te verzamelen en de theoretische en methodologische vragen omtrent het project te bespreken. De verantwoordelijke van de coördinatie van het project, zal een transnationale vergelijking van de nationale rapporten doorvoeren. Hierbij gaat de aandacht naar de voorwaarden voor de transferabiliteit van vernieuwende ervaringen tussen de betrokken landen. Vervolgens wordt een Europees seminarie ingericht, dat de bevindingen aan een breder publiek voorstelt.

Een tweede fase van het project gaat, o.a. met behulp van interviews met sleutelfiguren, dieper in op de plaats van de vrouwen in syndicale organisaties en de prak-

tijken betreffende mainstreaming binnen de vakbonden. Dit onderzoek zal gevoerd worden in samenwerking met syndicale organisaties uit drie sectoren.

Er werd door de coördinatie van het MSU-project reeds voorgesteld de volgende sectoren in beschouwing te nemen. De openbare diensten/lokale besturen, metaal en kleinhandel. De bedoeling is om een inzicht te krijgen in de remmingen en de gunstige factoren ten aanzien van 'Gender mainstreaming' processen binnen de vakbondsbeweging, daaruit lessen te trekken en de 'good practices' kenbaar te maken.

Een derde fase van het onderzoek betreft een analyse van de verschillende onderhandelingsprocessen die de drie syndicale organisaties voeren en de onderhandelingsstechnieken die zij daarbij hanteren. Hierbij komt een studie naar het verloop van het sociaal overleg en de gesloten akkoorden aan bod, dit in relatie tot drie thema's: lonen, arbeidsduur en tewerkstelling.

België staat in voor de coördinatie van het onderzoek naar de loononderhandelingen en de mechanismen die daarbij gebruikt worden in het kader van een gelijkheidsbeleid.

De zes laatste maanden van het onderzoek zullen worden besteed aan het verspreiden van een pedagogische gids betreffende 'Gender mainstreaming' binnen de vakbondsbeweging. Het project zal worden afgesloten tijdens een Europees seminarie, met de voorstelling van een publicatie omtrent de opzet, het verloop en de behaalde resultaten van het project.

De onderzoekscel

De coördinatie van het Belgische luik werd opgenomen door het Interuniversitair Instituut voor de Studie van de Arbeid¹², een onderzoekscentrum dat verbonden is aan het departement Rechten van de VUB. De promotor van het project is Prof. em. M. Stroobant en de onderzoekscel bestaat uit de onderzoekster, dra. S. Ravesloot en de contactpersonen van de verschillende syndicale organisaties,

S. Slegers (ACLVB), S. Vercammen (ACV), S. Rosvelds (ACV), Erica Bolzonnello (CSC), G. Vanpeborgh (ABVV), O. P'tito (FGTB). Daarnaast werd een begeleidingscomité opgericht waarin, naast bovenvermelde personen tevens Prof. A. Woodward (VUB), Prof. M. De Metsenaere (VUB), Prof. J. Jacqmain (ULB), Prof. A. Martens (KUL) en Prof. I. Glorieux (VUB) zetelen.

Noten

- 1 DE MEYER, T., CEULEMANS, E., 'Seksese-gregatie op de arbeidsmarkt in België', December 1999, onder toezicht van Professor MEULDER, D., in het kader van het project Job+ met steun van het Europees Sociaal Fonds, Federaal Ministerie van Tewerkstelling en Arbeid, Directie gelijke kansen
- 2 DE MEYER, T., CEULEMANS, E., 'De federale maatregelen ter vermindering van de sociale bijdragen vanuit het oogpunt van gelijke kansen tussen mannen en vrouwen', Juni 2000.
- 3 STEEGMANS, N. VALGAEREN, E., VAN HAEGENDOREN, M., 'Genderstatistieken, Stand van zaken en aanbevelingen' AGORA, 3 september 2001.
- 4 X., 'Evaluatie en classificatie van functies, Instrumenten voor gelijk loon', Directie gelijke kansen, Federaal Ministerie van Tewerkstelling en Arbeid, 2000.
- 5 http://meta.fgov.be/pa/nla_index.htm
- 6 X., 'Belgische rapport over de kwaliteit van de arbeid', Federaal Ministerie van Tewerkstelling en Arbeid, januari 2002.
- 7 Mededeling van de Commissie (COM (96) 67 def. van 21.2.96.
- 8 STEVENS, I., VAN LAMOEN, I. 'Manual on Gender Mainstreaming at Universities'; Centrum voor Gelijke Kansen K.U.Leuven, Juni 2001.
- 9 MASSART, B., 'Femmes et syndicats', Observatoire européen des relations industrielles, EIRO, avril 2002.
- 10 ACV-CSC, 'Femmes et militance. Actes et perspectives', 2000.
- 11 Enquête MSU, 2002
- 12 IISA, Instituut voor de Studie van de Arbeid, <http://www.vub.ac.be/iisa>

Contact

IISA Interuniversitair Instituut voor de Studie van de Arbeid

Promotor: Prof. em. M. Stroobant

Navorser: dra. S. Ravesloot

VUB / Gebouw C / C351

Pleinlaan 2, 1050 Brussel

Tel 02 629 38 42

Fax 02 629 38 44

sraveslo@vub.ac.be

Le défi du mainstreaming pour le mouvement syndical

SASKIA RAVESLOOT

Comment les syndicats peuvent-ils intégrer l'égalité entre femmes et hommes, au travail et dans la vie privée?

L'égalité entre femmes et hommes au travail et dans la vie quotidienne est une dimension indispensable de la gestion sociale, économique et politique. Soutenue par les Etats membres, la Commission européenne a fait de ce thème une priorité.

Des progrès ont-ils déjà été réalisés?

Des recherches menées en différents lieux¹, ont démontré qu'en dépit de multiples initiatives en faveur d'une politique d'égalité des chances², cet objectif n'a pas encore été atteint. Les inégalités entre femmes et hommes persistent sur le marché du travail comme dans la vie privée. Elles tendent à se déplacer ou même à se renforcer.

La ségrégation horizontale et verticale est d'ailleurs toujours une réalité. Les secteurs 'soft' (éducation, soins de santé, services sociaux) recrutent plutôt des femmes que des hommes, dans toutes les catégories professionnelles, sauf celle des managers ou des cadres. Les femmes se retrouvent davantage dans les fonctions administratives à bas salaires, personnel commercial ou prestataires de service, et ceci vaut pour tous les secteurs³.

Malgré l'introduction d'instruments juridiques, il reste des inégalités de salaires entre les femmes et les hommes. Les travailleuses gagnent actuellement en moyenne 79 % du salaire de leurs collègues masculins. Ce décalage est encore plus significatif⁴ pour les employées dans l'industrie, à savoir 70 %. En outre, les

taux de chômage sont plus élevés⁵ pour les femmes que pour les hommes (respectivement 13 % et 9 %).

La carrière des femmes accuse un développement restreint et, comme les jeunes, elles sont sur-représentées dans les emplois les moins valorisés. En examinant les chiffres relatifs à l'interruption de carrière, on observe que ce sont principalement les femmes (85 %) qui y recourent. Le pourcentage de travailleuses à temps partiel est aussi plus élevé chez les femmes (12 %) que chez les hommes (6%)⁶.

Les besoins en mainstreaming

Tels sont les arguments qui plaident en faveur d'une politique d'égalité des chances qui devrait: «systématiquement tenir compte, dans toute prise de décision politique et dans toute action, des différences de situations, de positions et de besoins des femmes et hommes.»⁷ Autrement dit, d'une politique intégrant un processus de 'gender mainstreaming' afin d'obtenir des meilleurs résultats.

Sans discuter plus avant de la définition du terme, le 'gender mainstreaming', tel que défini par la Commission européenne, consiste en un processus à suivre par les acteurs politiques, économiques et sociaux. Ces acteurs évaluent, dans les différents domaines d'activités et lors de la mise en œuvre de la politique en question, l'impact sur les groupes d'intérêts féminins et masculins.

Sur le plan individuel, le 'gender mainstreaming' signifie alors, que chaque individu au sein d'une société, d'une organisation, ou d'une instance, adopte un

même comportement, à savoir tenir compte à chaque moment, de l'influence de ses propres actes (ou absence d'actes) sur les autres membres de la communauté.

Comment y arriver?

Tout d'abord, la volonté politique est une condition indispensable à la réussite. Pour que s'affirme cette volonté, il faut des alliances entre les acteurs concernés autour d'objectifs communs, dont en particulier le respect de la diversité, la justice sociale et l'égalité des chances pour tous.

Ceci requiert de considérer les individus dans l'ensemble de leur vie, c'est-à-dire non seulement dans leur milieu professionnel, mais aussi en dehors. Chaque employé(e) a plusieurs buts dans la vie et dispose de divers moyens pour les atteindre. En s'intéressant à ces aspects, on peut trouver un équilibre qui permette à tous les employé(e)s de concilier vie privée, vie professionnelle et engagement social. La référence aux fondements démocratiques est un deuxième principe sur lequel s'appuie le processus de 'gender mainstreaming'. En plus de la première condition, à savoir la volonté politique au sommet, il faudra également stimuler la participation du grand public, là où les relations de pouvoir jouent un rôle moindre. Dès lors, le 'gender mainstreaming' sera porté par la base qui pourra exercer une pression sur le sommet. Le 'Networking' est un élément important car il contribue à la transparence du processus de 'gender mainstreaming' et à l'obtention de résultats témoignant d'une prise en compte la dimension de genre.

Le fait que le 'gender mainstreaming' tente de contribuer à une politique socialement (plus) équitable, nous renvoie au point de départ : la société est un ensemble de structures interdépendantes, dont chaque élément peut avoir des répercussions sur les autres, à travers un effet 'spin off'.

Enfin, le 'gender mainstreaming' a pour point de départ le respect de la diversité des acteurs et des groupes cibles concernés. Le 'gender mainstreaming' s'effor-

cera toujours de soutenir, au sein de la société, les éléments qui possèdent des potentialités, afin de valoriser différentes perspectives et compétences, d'éliminer les discriminations et de rattraper des retards par rapport à certains aspects de la vie sociale, économique et politique, aussi bien des groupes d'hommes que de femmes.⁸

La position centrale des syndicats

Sur base des principes de 'gender mainstreaming', la Commission européenne considère les organisations syndicales comme l'un des acteurs centraux pouvant soutenir ce processus. Les syndicats pourraient en outre jouer un rôle de catalyseur, ce qui cadre parfaitement avec leurs objectifs tels que repris dans leurs statuts.

Les syndicats représentatifs en Belgique ont été invités à collaborer à une recherche comparative européenne, à laquelle participent l'Autriche, le Danemark, l'Italie, la France et les Pays-Bas. Le partenaire français (ISERES) est également le coordinateur de l'ensemble du projet MSU (Mainstreaming and the Unions, SERD 2000-00247).

Les syndicats représentatifs, l'ACLVB-CGSLB (syndicat libéral), l'ABVV/FGTB (syndicat socialiste) en l'ACV-CSC (syndicat chrétien) ont immédiatement accepté de participer à la recherche. Ensemble, ils représentent environ 1.400.000 femmes. Pour l'ABVV/FGTB, près de la moitié des membres (1.200.000)⁹ est composée de femmes. L'ACV-CSC compte 47,6 % de femmes parmi ses affiliés (1.500.595)¹⁰, tandis que les femmes de l'ACLVB-CGSLB, constituent 40 % du total des syndiqués (229.798)¹¹.

La question qui se pose alors est de savoir si les organisations syndicales feront preuve d'assez de combativité pour affronter ce défi. Car force est de constater que la représentation des femmes dans les délégations syndicales n'est pas proportionnelle au nombre de femmes employées dans les différents secteurs et que peu de

femmes, même si elles sont plus nombreuses qu'avant, siègent aux instances de décision.

La pertinence de la recherche

La recherche comparative vise un progrès sur le plan des connaissances socio-économiques, grâce à l'introduction de nouvelles formes de mobilisation. Ces savoirs devraient alors être non seulement plus largement diffusés mais également mieux intégrés dans les décisions de politique économique.

Contribuer à la recherche sur l'intégration de l'égalité de chances des femmes et hommes au travail et dans la vie privée, constitue donc un (nouveau) défi pour le mouvement syndical.

L'étude des pratiques syndicales par rapport à la problématique du 'gender mainstreaming' qui sous-entend l'égalité de chances entre les femmes et les hommes, nous semble pertinente pour les raisons suivantes.

Le mouvement syndical, en tant qu'acteur et porteur de changement social, joue un grand rôle dans le développement des normes et des valeurs. Intégré dans le système des relations professionnelles, le mouvement syndical est également un acteur institutionnel, qui participe à la construction des procédures et dispositions qui constituent la réalité sociale. Le défi du 'mainstreaming' pour les organisations syndicales apparaît aussi comme un élément décisif dans le renforcement du dialogue social.

Les accords, conventions et autres formes d'intervention, qui président à l'établissement d'un système normatif, constituent un objet d'étude que l'on peut mettre en relation avec les conditions de travail et de vie privée d'une grande partie de la population. Ils permettent aussi d'évaluer la pratique revendicatrice à propos de questions qui concernent tant le milieu professionnel que privé.

Quant à la 'crise syndicale', soit le rôle actuel des syndicats dans une société en mutation, il se peut que l'action en faveur de l'intégration du concept d'égalité des

chances et d'une meilleure représentation des femmes au sein du monde syndical, constitue un véritable atout.

Recherche des 'Best practices'

Fondamentalement, la recherche du projet MSU porte sur le processus de 'gender mainstreaming' en relation avec le syndicalisme.

Comment a-t-on inséré la notion de 'mainstreaming'? Quelle articulation a-t-on observé entre les formes spécifiques qui visent l'égalité et la rénovation méthodologique introduite par le 'mainstreaming'? Comment les syndicats favorisent-ils l'égalité? Quelle position ont-ils sur la question du 'mainstreaming'?

Les réponses à ces questions dessinent la configuration sociale qui détermine la conduite des organisations syndicales par rapport à la politique d'égalité de chances, ainsi que par rapport au 'gender mainstreaming'.

Un état des lieux sera rédigé, d'abord par pays et ensuite pour l'ensemble des partenaires européens, portant sur la politique interne des syndicats en matière de réduction des inégalités, d'introduction de la notion de l'égalité et du concept de 'gender mainstreaming'.

Le projet actuel vise à étudier comment les processus de 'gender mainstreaming' sont définis, mis en œuvre et diffusés au sein des structures syndicales. Des 'Best practices' seront présentées, en vue de compléter, prolonger et promouvoir les actions en faveur de l'égalité de chances entre les femmes et les hommes.

Finalement, le projet pourra fournir aux syndicats des arguments pour qu'à leur tour ils favorisent le 'gender mainstreaming' et influencent, via les négociations collectives et l'action sociale, les autorités compétentes à contribuer à ce processus. Ils pourront également faciliter l'adoption de dispositions légales en faveur de l'égalité.

Les trois phases de la recherche

Le projet MSU, d'une durée de trois ans, a débuté en décembre 2001.

Le projet se déroule en trois phases. Au cours de la première, un rapport national fournira un aperçu de la position de la femme sur le marché du travail belge et de sa représentation au sein du mouvement syndical.

Ce rapport national portera également sur les dispositions prises en faveur de l'égalité de chances et du 'gender mainstreaming', tant sur le plan politique qu'au niveau des syndicats représentatifs.

Une rencontre sera organisée au niveau national afin de récolter les remarques des parties concernées et de discuter de questions méthodologiques et théoriques. La responsable de la coordination du projet rédigera une synthèse comparative et transnationale sur base des rapports nationaux. On s'intéressera en particulier aux conditions de transférabilité des expériences innovatrices des pays partenaires. Par la suite, un atelier européen permettra à un plus large public de prendre connaissance des résultats préliminaires. La deuxième phase du projet examine de manière approfondie, à l'aide d'interviews avec des personnes clés, la place des femmes dans les organisations syndicales et les pratiques des syndicats en matière de 'gender mainstreaming'. Cette partie sera menée en étroite collaboration avec les organisations syndicales de trois secteurs.

La coordination du projet MSU a proposé de prendre en considération les secteurs des services publics/autorités locales, du métal et du commerce en détail. L'objectif est d'obtenir une vue d'ensemble des problèmes et des possibilités en matière de 'gender mainstreaming' au sein du mouvement syndical, d'en tirer des leçons et d'en déduire des bonnes pratiques. La troisième phase de la recherche com-

prend une analyse des différents processus de négociation que mènent les organisations syndicales dans les trois secteurs retenus, ainsi qu'un examen des techniques appliquées au cours de ces négociations. À cela s'ajoute l'étude du dialogue social et des accords conclus, et ce par rapport aux trois thèmes, les salaires, la durée de travail et l'emploi.

La Belgique est responsable de la coordination de la recherche sur les négociations des salaires et sur les mécanismes appliqués aux cours de ces négociations. Les six derniers mois du projet seront consacrés à la rédaction et la diffusion d'un guide pédagogique concernant le 'gender mainstreaming' au sein du mouvement syndical. Un séminaire européen clôturera le projet et présentera une publication sur le déroulement et les réalisations du projet.

La cellule de recherche

L'Institut Inter-universitaire pour l'Étude du Travail¹², un centre d'étude au sein du département des droits à la 'Vrije Universiteit Brussel', est chargé de la coordination du volet belge. Le promoteur du projet est le Professeur M. Stroobant et la cellule de recherche se compose de la chercheuse, la doctorante. S. Ravesloot et des personnes de contact des différentes organisations syndicales, S. Slegers (ACLVB), S. Vercammen (ACV), S. Rosvelds (ACV), Erica Bolzonello (CSC), G. Vanpeborgh (ABVV), O. P'tito (FGTB). Un comité de pilotage a été créé dans lequel siègent également (en plus des personnes mentionnées ci-dessus), Prof. A. Woodward (VUB), Prof. M. De Metse-naere (VUB), Prof. J. Jacquain (ULB), Prof. A. Martens (KUL) et Prof. I. Glorieux (VUB).

Notes

- 1 DE MEYER, T., CEULEMANS, E., 'Sekssegregatie op de arbeidsmarkt in België', December 1999, onder toezicht van Professor MEULDERS, D., in het kader van het project Job+ met steun van het Europees Sociaal Fonds, Federaal Ministerie van Tewerkstelling en Arbeid, Directie gelijke kansen
- 2 DE MEYER, T., CEULEMANS, E., 'De federale maatregelen ter vermindering van de sociale bijdragen vanuit het oogpunt van gelijke kansen tussen mannen en vrouwen', Juni 2000.
- 3 STEEGMANS, N. VALGAEREN, E., VAN HAEGENDOREN, M., 'Genderstatistieken, Stand van zaken en aanbevelingen', AGORA, 3 september 2001.
- 4 X., 'Evaluatie en classificatie van functies, Instrumenten voor gelijk loon', Directie gelijke kansen, Federaal Ministerie van Tewerkstelling en Arbeid, 2000.
- 5 http://meta.fgov.be/pa/nla_index.htm
- 6 X., 'Belgische rapport over de kwaliteit van de arbeid', Federaal Ministerie van Tewerkstelling en Arbeid, januari 2002.
- 7 Mededeling van de Commissie (COM (96) 67 def. van 21.2.96.
- 8 STEVENS, I., VAN LAMOEN, I. 'Manual on Gender Mainstreaming at Universities'; Centrum voor Gelijke Kansen K.U.Leuven, Juni 2001.
- 9 MASSART, B., 'Femmes et syndicats', Observatoire européen des relations industrielles, EIRO, avril 2002.
- 10 ACV-CSC, 'Femmes et militance. Actes et perspectives', 2000.
- 11 Enquête MSU, 2002
- 12 IISA, Instituut voor de Studie van de Arbeid, <http://www.vub.ac.be/iisa>

Contact

IISA Interuniversitair Instituut voor de Studie van de Arbeid

Promoteur: Professeur M. Stroobant

Chercheuse: dra. S. Ravesloot

VUB / Bâtiment C / C351

Pleinlaan 2, 1050 Brussel

Tél 02 629 38 42

Fax 02 629 38 44

sraveslo@vub.ac.be

A propos de la budgétisation sensible au genre¹

NATHALIE HOLVOET

(...) Jusqu'à une date récente, on s'est peu intéressé-e aux effets de la politique fiscale sur la répartition des moyens entre hommes et femmes et sur le système de genre en général et ce, à tort, parce que la recherche empirique dans différents pays (2) montre que la politique fiscale est tout sauf neutre en ce qui concerne le genre. En effet, l'inégalité dans la répartition des moyens entre hommes et femmes, garçons et filles, peut augmenter ou diminuer sensiblement en fonction de la composition du budget, c'est-à-dire de l'ensemble des dépenses et des recettes. Ceci est particulièrement vrai dans les pays en voie de développement, où la discrimination qui frappe les filles explique leur niveau de scolarisation et d'alphabétisation inférieur à celui des garçons ainsi que leurs taux élevés de sous-alimentation et de mortalité. Dans ce cas, une politique fiscale sensible au genre peut faire la différence.

En quoi consiste une budgétisation sensible au genre?

Deux étapes: l'analyse et l'adaptation.

Une budgétisation sensible au genre suppose tout d'abord d'analyser l'impact du budget sur les femmes et les filles par rapport aux hommes et aux garçons. Etant donné que le système de genre existant assigne les hommes et les femmes à des places différentes dans la société et leur confère des droits et des devoirs spécifiques selon leur sexe, l'attribution du budget national aux différents postes de dépenses et la production de revenus n'ont pas nécessairement le même impact sur les hommes et les femmes. Ceci ne consti-

tuerait pas un problème a priori s'il n'apparaissait que, dans la pratique, les femmes et les filles sont défavorisées. Une recherche en Côte d'Ivoire montre par exemple qu'en 1995, 62,7 % des investissements en matière d'enseignement bénéficie aux garçons pour 37,3 en faveur des filles (Demey, Dayton en Meyra, 1996).

La pertinence de l'analyse de budget sensible au genre réside dans le fait qu'elle détruit le mythe selon lequel les budgets sont des instruments politiques neutres en matière de genre. Elle apporte en effet la preuve statistique irréfutable que les pouvoirs publics, le plus souvent inconsciemment et involontairement, renforcent la répartition inégale des moyens déjà souvent à l'œuvre dans le cadre du ménage. Ce n'est un secret pour personne que, dans de nombreux pays en voie de développement, les parents dotés d'un budget limité consacrent plus de moyens à leurs fils qu'à leurs filles, ce qui est, à leurs yeux, la meilleure option à long terme. Une analyse de l'impact des dépenses publiques, ventilée par sexe, montrera que la différence initiale d'investissement dans un ménage se creuse davantage quand, par exemple, les dépenses publiques en matière d'enseignement se concentrent sur le secondaire et le tertiaire, des niveaux d'enseignement moins fréquentés par les filles que l'enseignement primaire.

Dans les pays industrialisés l'analyse du budget sensible au genre a par exemple montré que les divers systèmes de taxation ont un effet différent sur les hommes et les femmes. Ainsi les impôts directs, et en particulier l'impôt progressif sur le revenu, où les revenus élevés sont soumis

proportionnellement à des taux d'imposition plus élevés, semblent plus sensibles au genre que les impôts indirects où chaque contribuable paie le même montant quel que soit son revenu (Himmelweit, 2001). On ne s'en étonnera pas car les revenus du travail des hommes sont en moyenne plus élevés que ceux des femmes.

L'analyse de budget est une première étape qui doit déboucher sur une adaptation du budget afin de régler la question des inégalités et d'éviter que de nouvelles inégalités se produisent. Si les pouvoirs publics veulent réellement et concrètement modifier leur déclaration de politique budgétaire en fonction de l'égalité de genre, alors l'adaptation du budget sur base des résultats d'une analyse sensible au genre constitue une seconde étape indispensable. Dans l'exemple ci-dessus des dépenses en matière d'enseignement, cela signifierait concrètement que les pouvoirs publics réorientent une partie des investissements effectués dans l'enseignement secondaire et tertiaire vers l'enseignement primaire. Ceci assurerait aux filles une plus grande part des subsides de l'enseignement.

Le processus budgétaire

La budgétisation sensible au genre n'affecte pas seulement le montant et la composition du budget. Une telle politique fiscale exige également un certain nombre d'interventions au cours du processus d'élaboration de la politique et du budget. Dans la plupart des pays du Nord et du Sud, l'établissement du budget ressort exclusivement de la compétence de quelques ministres et le parlement lui-même n'a que peu d'influence en la matière. Le budget est souvent peu transparent et difficile à interpréter par des profanes alors qu'il devrait en réalité être un instrument permettant au citoyen de contrôler les pouvoirs publics sur la question de la traduction des déclarations gouvernementales en une politique effective. C'est pourquoi l'on plaide pour plus de transpa-

rence et plus d'obligation de résultats dans le budget et pour des processus budgétaires plus participatifs. Ce plaidoyer rejoint celui des partisans d'une conception participative du budget et plus généralement le discours sur la bonne gestion.

L'importance d'une budgétisation sensible au genre

Croissance économique et développement

Si, dans les pays en voie de développement, il est souvent plus rentable pour les familles individuelles d'investir dans leur fils que dans leurs filles, les pouvoirs publics, par contre, doivent attribuer leurs investissements en tenant compte de l'intérêt général à long terme. Or, combler le fossé actuel entre garçons et filles dans la répartition des moyens, est ce qui sert le mieux l'intérêt général.

Une étude récente de la Banque mondiale "Engendering Development: Through Gender Equality in Rights, Resources and Voice" montre de manière convaincante que la suppression des inégalités sexuelles devrait entraîner une augmentation générale de la croissance et du développement économiques. Si les pays de l'Asie du Sud, de l'Afrique subsaharienne, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord avaient eu au départ le même écart de scolarisation entre filles et garçons qu'en Asie de l'Est et s'ils avaient, comme en Asie du Sud Est, comblé cet écart au cours de la période allant de 1960 à 1992, la croissance annuelle moyenne de leur PNB³ sur la même période aurait été de 0,5 à 0,9 % plus élevée (Klasen, 1999). Et cette constatation ne vaut pas seulement pour les pays en voie de développement. En effet, une élévation du niveau de scolarité féminin dans les pays à revenus moyens et élevés pourrait mener à une augmentation de 0,3% du revenu par habitant-e (Dollar et Gatti, 1999).

La déclaration du millénaire des Nations Unies (PNUD, 2001) révèle que les dirigeants mondiaux ont manifestement

compris qu'investir dans l'enseignement des filles permet de stimuler efficacement la croissance et le développement. On sait que - à condition de contrôler les autres variables explicatives comme le revenu ou l'existence de centre de santé - la scolarité des mères (plus que celle des pères) a une influence sur la diminution de la sous-alimentation des enfants, sur la fréquence du recours aux services de santé et en fin de compte sur l'abaissement de la mortalité néo-natale et infantile. La recherche a aussi montré que la scolarisation des femmes joue un rôle essentiel dans le ralentissement de la croissance démographique. Les enfants de mères scolarisées ont en fin de compte plus de chance de fréquenter l'école la demande de ces biens⁴.

Égalité

Les effets secondaires d'une politique fiscale sensible au genre comme la croissance et le développement économique, sont un atout majeur pour convaincre les opposant-e-s, mais la motivation à la base d'une budgétisation sensible au genre reste la contribution à l'égalité de genre. En signant la Convention pour l'élimination des discriminations à l'encontre des femmes (CEDAW) et la déclaration finale de conférences internationales comme la Conférence mondiale des femmes de Pékin (1995), la majorité des pays ont souscrit à ces objectifs politiques et se sont engagés à les mettre en œuvre. La budgétisation sensible au genre permet donc de réaliser ce qui n'était que promesses en matière d'égalité de genre. L'existence d'un cadre international est, dans la pratique, d'une grande importance pour soutenir les initiatives nationales. Au Japon, on a inscrit dans la loi la question de la budgétisation sensible au genre en se référant de manière explicite aux promesses faites lors de la conférence de Pékin.

Les limites d'une budgétisation sensible au genre

La budgétisation sensible au genre four-

nit aux pouvoirs publics un instrument pour intervenir dans la répartition finale des moyens entre les hommes et les femmes. Cependant, la politique fiscale n'est pas le seul facteur ou le facteur déterminant dans le processus d'allocation. S'il est clair qu'une politique fiscale peut influencer directement l'offre de biens comme l'enseignement ou les soins de santé, son impact sur la demande de ces biens est beaucoup plus limité.

C'est en effet, au sein du ménage que se décide tant la quantité de moyens investis que le membre de la famille qui en profitera. C'est la famille qui détermine la personne qui va participer au marché du travail ou assurer le travail ménager ou encore fréquenter l'école ou enfin qui va être soignée en cas de maladie.

Les parents ne décident pas dans le vide. Ils sont influencés par la réalité socio-économique et culturelle ambiante. En outre, il faut tenir compte de la personne qui pèse le plus dans le processus de décision. Bien que l'on ne puisse généraliser, la recherche dans un certain nombre de pays en voie de développement⁵ montre que les filles ont tout intérêt à ce que leur mères prennent part au processus de décision.

Les pouvoirs publics ne peuvent influencer la demande qu'indirectement en jouant sur les facteurs intervenant dans la décision au sein du ménage. Il est évident que le montant des salaires du travail masculin et féminin ont le plus souvent une influence sur l'attribution du travail dans le ménage. Plus grand est le fossé entre le salaire des hommes et des femmes, plus il est probable que l'homme participera au marché du travail et que, dans le cas de moyens financiers limités, ce sont les fils qui bénéficieront des investissements en matière d'enseignement car ceux-ci sont plus susceptibles d'être rentables dans le futur. Les pouvoirs publics peuvent intervenir ici en diminuant les différences de salaires entre les hommes et les femmes.

Pour pouvoir exercer une réelle influence, les autorités doivent dans un premier

temps identifier les facteurs qui ont un impact. La budgétisation sensible au genre suppose donc tout d'abord une étude approfondie des processus d'attribution de moyens sous-jacents au sein des ménages.

La budgétisation sensible au genre en pratique: pas de modèle unique

Un coup d'œil jeté sur les exemples de pratiques fait immédiatement comprendre qu'il n'existe pas de modèle unique pour réaliser un budget sensible au genre. Le lieu de la décision, les objectifs spécifiques, la portée des mesures, la phase dans le cycle du budget et la forme du rapport varient⁶.

Le lieu de la décision

Les personnes à l'initiative d'une budgétisation sensible au genre peuvent se situer à l'intérieur comme à l'extérieur des sphères de la décision politique. Les initiatives émanant des pouvoirs publics ont le plus souvent beaucoup d'influence parce qu'elles se situent à l'intérieur même des organes de décision. Le désavantage, c'est que ces initiatives sont souvent associées à des personnes et dépendent de l'implication personnelle d'un Ministre des Finances ou de l'Égalité des chances. Une fois la législation terminée, on cache ou on dissout souvent de telles entreprises liées à une personne. Lorsque de pareilles initiatives voient le jour, il faut donc les institutionnaliser au plus vite par exemple en leur donnant un cadre juridique.

Les initiatives émanant de la société civile (ONG, centres de recherche, mouvements des femmes, ...) sont plus durables et ont une plus large portée. Le désavantage c'est qu'elles exercent naturellement moins d'influence et qu'elles provoquent moins de changements réels dans les budgets. En pratique, et en particulier en Afrique du Sud et en Ouganda, il semble bien que les initiatives nées au sein de la société civile stimulent des initiatives de

la part des pouvoirs publics dans une phase ultérieure. Tel est surtout le cas quand des parlementaires militent au sein d'ONG ou de mouvements de femmes et soutiennent, au parlement, en créant toutes sortes de commissions parlementaires, les initiatives visant la budgétisation sensible au genre.

Les objectifs spécifiques

L'objectif ultime des initiatives de budgétisation sensible au genre c'est la modification du budget et des processus budgétaires sous-jacents. Ce qui n'est certes pas le but visé par la plupart des initiatives et sûrement pas par celles émanant de la société civile. Les groupes locaux, de petite taille, ont souvent comme premier objectif de démystifier la soi-disant neutralité sexuelle du budget et le fait qu'il ne serait destiné qu'aux seul-e-s initié-e-s. Ces petites initiatives locales sont en réalité souvent des projets d'alphabétisation économique. On y explique de manière simple ce que comprend un budget et comment on l'établit et les citoyen-ne-s apprennent à y considérer le budget comme un instrument de contrôle au moyen duquel ils peuvent juger les autorités.

La portée

Peu d'initiatives portent sur la totalité d'un budget. La plupart des analyses de budget réalisées jusqu'à présent ont pour objet les dépenses. De plus, elles se limitent le plus souvent à des postes de dépenses bien précis dans les secteurs appelés "doux". La plupart des analyses portent en effet sur les secteurs de l'enseignement, des soins de santé et beaucoup moins sur des secteurs comme l'agriculture ou le transport. Une tendance qui n'étonnera pas étant donné l'association de ces secteurs "doux" aux "femmes" et à la question du genre. Quant à la concentration sur les dépenses, là non plus on ne s'étonnera pas car on sait que la plupart des initiatives de budgétisation sensible au genre ont lieu dans les pays en voie de développement. C'est-à-dire là où les

revenus des budgets nationaux dépendent surtout des recettes des taxes à l'exportation et à l'importation et bien moins des recettes des impôts directs sur le revenu, ce qui rend difficile les analyses de revenus.

Dans les pays en voie de développement, on évalue de plus en plus l'impact sur le genre d'une forme de revenu : les redevances. Beaucoup de ces pays et surtout ceux appartenant à la catégorie des revenus les plus bas, ont introduit dans un passé récent des systèmes de redevances pour des infrastructures de base entre autres dans l'enseignement. Les graves déficits budgétaires ont poussé ces pays à ne plus fournir gratuitement ces équipements de base et à demander aux utilisateurs une contribution. Les analyses de budget sensibles au genre qui étudient l'introduction de ce système montrent que les filles surtout risquent d'en être les victimes et que le système de redevances creuse encore davantage l'écart dans la participation à l'enseignement. Dans des pays comme le Kenya, le Ghana, le Zimbabwe, les filles semblent, suite à l'introduction de ce système, avoir deux fois moins de chance que les garçons de profiter de l'école (Jan Vandemoortele, 2001).

Les analyses de budget dans les pays industrialisés où des systèmes d'impôt direct sur le revenu existent portent bien davantage sur les revenus du budget et s'attachent à comparer l'impact du genre dans les systèmes d'impôt sur le revenu et d'imposition indirecte.

Phase dans le cycle du budget

La plupart des analyses de budget prennent pour objet d'étude la phase de mise en œuvre (implémentation) du budget. Ceci découle du fait que l'information nécessaire pour réaliser une analyse de budget n'est rendue publique qu'au moment de la phase de mise en œuvre. La phase préparatoire (planning) est le plus souvent un processus dominé par le

Ministère des Finances ou du Budget et seules les initiatives émanant du ministère naissent lors de cette première phase. D'autre part, il y a relativement peu d'analyses de budget lors de la phase d'évaluation. En effet, cette phase d'évaluation n'a lieu que lorsque le cycle budgétaire suivant est commencé et qu'il y a peu de rétroaction entre les résultats de l'évaluation d'un cycle du budget et les cycles budgétaires suivants. Dans la plupart des pays, on attache peu d'importance, d'ailleurs tout à fait à tort, à la phase d'évaluation et l'on cache tout simplement les résultats de l'évaluation.

Forme de rapport

La forme d'un rapport dépend en grande partie d'autres caractéristiques des initiatives de budgétisation sensible au genre. En ce qui concerne les initiatives fortement institutionnalisées au sein des pouvoirs publics, des obligations légales déterminent avec précision la forme du rapport. En France, par exemple, la loi prévoit depuis 1999 d'ajouter au budget annuel une annexe (appelée "jaune budgétaire") décrivant l'impact du genre qu'a le budget (Philippe-Raynaud, 2001). Les types de rapport d'initiatives émanant de la société civile peuvent varier énormément, allant de rapports scientifiques réalisés dans des centres de recherche à des tracts et bulletins publiés par des groupes locaux.

Notes

- 1 NdIT : Le terme "gendergevoelig budgetteren" équivalent du terme créé en anglais "gender responsive budgeting" a été traduit ici par la "budgétisation sensible au genre".
- 2 Le Produit National Brut est un indicateur macro-économique qui donne la valeur ajoutée

totale telle que produite par les facteurs de production nationaux au cours d'une période donnée (le plus souvent un an) (van Poeck, Moesen et de Borger, 2000).

- 4 Pour un aperçu voir entre autres Banque Mondiale (2001), «Engendering Development: Through Gender Equality in Rights, Resources and Voice».
- 5 Voir entre autres Holvoet Nathalie (1999), Thomas Duncan (1994).
- 6 La variation dans les instruments utilisés n'est pas discuté dans cet article. Toute personne intéressée peut entre autre consulter le UNIFEM-rapport «Progress of the World's Women» ou BUDLENDER, Debbie, Rhonda SHARP et Kerri ALLEN (1998), How to do a gender-sensitive budget analysis: contemporary research and practice. BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

BUDLENDER, Debbie, Rhonda SHARP en Kerri ALLEN (1998). How to do a gender-sensitive budget analysis : contemporary research and practice. London, Commonwealth Secretariat. DEMERY, Lionel, Julia DAYTON and Kalpana MEHRA (1995). 'The Incidence of Social Spendin in Côte D'Ivoire, 1986-1995, Poverty and Social Policy Discussion Paper Series Nr. 82. Washington D.C., World Bank, Poverty and Social Policy Department.

DOLLAR, David en Roberta GATTI (1999). 'Gender Inequality, Income and Growth : Are Good Times Good for Women?', Background paper for 'Engendering Development'. Washington D.C., World Bank, Development Research Group, 40 blz.

HOLVOET, Nathalie (1999). 'Intrahouse resource allocation: impact of credit and women's groups. A case-study of rural South India', ongepubliceerde doctoraatsthesis. Antwerpen, Instituut voor Ontwikkelingsbeleid- en beheer.

KLASEN, Stephan (1999). 'Does Gender Inequality Reduce Growth and development? Evidence from Cross-country Regressions', Policy Research Report on Gender and Development Working Paper Series nr. 7 Washington, World Bank.

MOESEN, Wim en Vic VAN ROMPUY (1997). Handboek openbare financiën. Leuven, Acco.

PHILLIPE-RAYNAUD, Françoise (2001). 'La jaune budgétaire des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes', paperd gepresenteerd op de conferentie 'Towards gender-responsive Budgeting : Launching a Global Vision to Strengthen Economic and Financial Governance' (Brussel, 16-17 oktober). Paris, ministère de L'Emploi et de la Solidarité, Service des Droits des femmes et de l'égalité.

THOMAS, Duncart (1994). 'Like father, like son : like mother, like daughter : parental resources and child height', Journal of Human Resources, volume 29, nummer 4, blz. 950-988.

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME FOR WOMEN (2000). Progress of the World's Women. New York, UNIFEM.

VANDEMOORTELE, Jan (2001). 'Are users fees and narrow targeting gender-neutral?' paper gepresenteerd op de conferentie 'Towards Gender-Responsive Budgeting : Launching a Global Vision to Strengthen Economic and Financial Governance' (brussel, 16-17 oktober). New York, United Nations Development Programme.

VAN POECK, André, Willem MOESEN en Bruno de Borger (2000).. Algemene economie. Antwerpen, Standaard-MIM.

WERELDBANK (2001). Engendering Development : Through Equality in Rights, Resources and Voice. World Bank Policy Research Report. New York, World Bank and Oxford University Press, New York.

Contact

Dr. Nathalie Holvoet, Instituut voor Ontwikkelingsbeleid-en beheer, Universiteit Antwerpen
Middelheimlaan 1

Het origineel van de tekst is eerder gepubliceerd in 'Uitgelezen' jrg 8 nr 1, een publicatie van RoSa.
Wij danken RoSa voor het ter beschikking stellen van de tekst.

Contact

UITGELEZEN, RoSa Documentatiecentrum en Archief voor Gelijke Kansen, Feminisme en Vrouwenstudies, Koningstraat 136, 1000 Brussel
Tel 02 209 34 10 info@rosadoc.be – www.rosadoc.be

seksualiteit

Corps des femmes. Sexualité et contrôle social

MARIE-THÉRÈSE COENEN (RÉD)
PRÉFACE DE YVONNE KNIBIEHLER

Corps des femmes: Sexualité et contrôle social, onder deze titel verscheen in maart van dit jaar een bundel artikels. Centraal daarin staat de vraag naar de 'politiek' die in de 19de en 20ste eeuw rond het (vrouwelijke) lichaam werd gevoerd: de wetgeving, de rechtspraktijk, en de acties en reacties van feministische en andere drukingsgroepen. Corps des femmes heeft het over de Universele Verklaring van de Rechten van de Mens, de wet op het opsporen van het vaderschap, campagnes en wetgeving rond geweld tegen vrouwen, natalistisch beleid in het interbellum, de wetgeving rond abortus en anticonceptie...

Bérengère Marquès-Pereira en Florence Raes traceren doorheen de teksten van de bevolkings- en vrouwenconferenties van de Verenigde Naties de vermeldingen over seksualiteit en reproductieve rechten en gaan na welke plaats die reproductieve rechten innemen binnen de universele rechten van de mens. Gaat het om een nieuwe categorie, of horen reproductieve rechten onlosmakelijk bij een goede toepassing van de traditionele rechten van de mens? En hoe universeel zijn rechten die, zeker in de huidige genderverhoudingen, vooral belangrijk zijn voor vrouwen? De auteurs zoeken de oplossing voor dit dilemma in wat ze de individualisation des femmes noemen: de universaliteit van reproductieve rechten wordt duidelijk wanneer mensen als individuen worden bekeken, en er niet langer in categorieën als de vrouw-moeder en de vrouw-echtgenote wordt gedacht. Régine Beauthier onderzocht hoe rechters in de negentiende eeuw oordeelden in processen waarin seksualiteit binnen

huwelijk het centrale gegeven was. Ze bleken enige huiver te moeten overwinnen om binnen te dringen in de sacrosancte privé-sfeer, maar eens die barrière genomen lijken ze in hun rechtspraktijk belangrijke correcties aangebracht te hebben op de almacht die het Burgerlijk Wetboek aan de gehuwde man gaf. Tenminste indien de betrokken vrouwen van onbesproken gedrag waren, want in het andere geval verloor hun getuigenis vaak aan geloofwaardigheid. Beauthier nuanceert; ze verdenkt rechters ervan eerder het huwelijk als instituut veilig te willen stellen dan het lot van de vrouw ter harte te nemen, maar in elk geval bleken er grenzen te zijn aan de mannelijke suprematie in het huwelijk.

Marie-Sylvie Dupont-Bouchat komt tot op zekere hoogte tot gelijkaardige conclusies in haar bijdrage "Le corps violenté", waarin ze de wetgeving en rechtspraktijk inzake enerzijds seksueel misbruik van vrouwen en kinderen (vrouwen als slachtoffers) en anderzijds prostitutie, kindermoord en abortus (criminalisering van het vrouwelijke lichaam) onderzoekt. Ze vindt sporen van een fundamenteel wantrouwen tegen het vrouwelijke lichaam en de vrouwelijke seksualiteit, maar inzake seksueel misbruik merkt ze wel een groeiende intolerantie, vooral bij de magistraten. In het tweede deel van haar artikel vielen me vooral de passages over de feitelijke niet-vervolgving van abortus in de 19de eeuw op. Dupont's bijdrage sluit daarmee aan bij het interessante artikel van Valérie Piette over de natalistische gezinspolitiek die in de jaren 1920-1930 in België werd gevoerd, en waarmee een toenemende bestraffing van

abortus (en een zekere criminalisering van anticonceptie) gepaard ging.

Hedwige Peemans-Pouillet gaat dieper in op de discussies over geboortecontrolle in de jaren 1880-1920. Ze vertrekt vanuit de standpunten van de Gentse socialiste Emilie Claeys, en gaat vervolgens na welke positie feministische groepen innamen tegenover de wet van 1923, die publiciteit voor anticonceptiva verbood en abortus strenger strafbaar maakte. De auteur betrapt vele feministes erop de heersende discours over het moederschap (met alle consequenties voor werkende vrouwen) over te nemen. Marquès-Pereira brengt in een tweede bijdrage het vervolg op dit verhaal, en analyseert de standpunten en praktijken die leidden tot de nieuwe abortuswet van 1990.

Eliane Gubin heeft het over de wetgeving rond het onderzoek naar het vaderschap. Ze beschrijft de evolutie van de situatie anno 1804, toen vaderschap alleen bestond binnen het huwelijk (en dus tot op zekere hoogte was losgekoppeld van de seksuele daad), naar de nieuwe wet van 1908 die een beperkt onderzoek naar het vaderschap toeliet. Ook zij wijst erop dat het wantrouwen tegenover de vrouwelijke seksualiteit een radicalere wetswijziging in de weg stond. Ze lanceert bovendien een hypothese die het oordeel van Hedwige Peemans over het maternalistische feminisme nuanceert, wanneer ze suggereert dat feministische drukingsgroepen weliswaar veel belang hechtten aan 'de vrouw-moeder', maar terzelfdertijd de gangbare kijk op moederschap en relaties bijstuurden. Hun visie op moederschap als een door de staat te beschermen functie en op relaties als een zaak

van twee mensen ipv van de vrouw alleen zou doorheen de twintigste eeuw in steeds bredere kringen gesteund worden.

Helemaal aan het einde van de bundel nemen Ada Garcia en Isabelle Dumont het thema vrouwenmishandeling opnieuw eens op, met een overzicht van alle onderzoeken en campagnes die de voorbije drie decennia werden gevoerd rond seksueel misbruik, vrouwenmishandeling en ongewenst seksueel gedrag op het werk.

Corps des femmes verschijnt enkele maanden na de bundel *Het lichaam m/v* (redactie Kaat Wils). Inhoudelijk vullen beiden elkaar aan: het wettelijke kader in *Corps des femmes* en de culturele constructie van het lichaam in *Het lichaam m/v*. De titels van beide bundels leggen meteen ook een ander, misschien belang-

rijker, verschil bloot: *femmes* versus *m/v*, vrouwengeschiedenis (door vrouwelijke auteurs) in de ene, gendergeschiedenis (door een gemengde equipe) in de andere bundel. In *Corps des femmes* ligt het accent sterk op de onderdrukking die de 19de eeuwse en vroeg 20ste eeuwse 'seksuele politiek' voor vrouwen meebracht. *Het lichaam m/v* werpt een veel diffuser licht op het denken over het lichaam. En waar de auteurs van *Het lichaam* afstand houden tot hun onderwerp, werkt het het feministische engagement dat uit enkele artikels in *Corps des femmes* spreekt (de eerste pagina's van Dupont-Bouchats artikel zijn een goed voorbeeld), soms contraproductief: de genuanceerde onderzoeksresultaten botsen dan met de a priori over de vrouwonvriendelijke negentiende eeuw. Ook de aandacht voor

het brede (en veranderende) kader waarin over mannen en vrouwen, mannelijkheid en vrouwelijkheid werd gedacht, miste ik wat in *Corps des femmes* (al heeft dat ook te maken met de grotere tijdspanne die *Het lichaam* bestrijkt). Ondanks deze kanttekeningen is *Corps des femmes* onmisbaar leesvoer voor wie het lang onontgonnen gebleven terrein van de omgang met het lichaam wil betreden.

(Door Els Flour)

Contact

Université des Femmes, 10 Rue du Méridien,
1210 Bruxelles
Tel 02 229 38 25

statistiques et genre

Hommes et femmes à l'aube du 21^{ème} siècle

UN MANUEL D'UTILISATION DES STATISTIQUES SOUS L'ANGLE DU GENRE

A la demande du Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail, le Limburgs Universitair Centrum a réalisé une étude reprenant l'ensemble des données concernant les femmes dans l'appareil statistique belge. Cette étude présente une partie des statistiques disponibles, les commente et en signale certaines faiblesses. Aucune statistique nouvelle n'est élaborée dans ce rapport, il s'agit avant tout d'un travail de compilation qui parcourt quatre grands domaines : la population, l'emploi, les revenus, la participation au processus décisionnel.

L'étude commence par une partie consacrée aux ménages et aux familles. Celle-ci est fondée essentiellement sur les données du recensement et les statistiques démographiques. On y souligne la difficulté à rendre compte de la situation des gens en matière de ménages ou de couples : la plupart des données sont en effet établies en fonction du domicile officiel des personnes et pas de leur situation réelle de vie. Une partie assez détaillée est consacrée au vieillissement et à la mortalité. On y considère surtout les causes principales de mortalité : les maladies cardiovasculaires, le cancer, les accidents, le suicide. On n'y trouve évidemment pas trace des décès causés par les violences conjugales : en effet, aucune statistique officielle en Belgique ne permet de fournir des informations à ce sujet.

Le chapitre sur l'emploi mélange un grand nombre de sources statistiques : celles du Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail, de l'ONSS, de l'ONEM, de l'INAMI, celles de l'enquête sur les forces de travail (INS) et celles du panel de démographie familiale. L'utilisation jointe de ces différentes enquêtes pose des problèmes de compatibilité dans les définitions : ainsi le panel démographique définit le travailleur comme une personne ayant travaillé au moins 15 heures sur la semaine. Ceci élimine un grand nombre de travailleurs à temps partiel, par exemple ceux du secteur de la distribution ainsi que beaucoup d'enseignants. Un travail de fonds doit être entrepris à ce niveau. Il importe en effet de disposer de bonnes données de panel sur tous les aspects plus qualitatifs de l'emploi, notamment en ce qui concerne le travail informel ou non rémunéré. Ceci implique la constitution d'un panel qui ne soit pas élaboré à des fins uniquement démographiques mais aussi économiques. Cette remarque s'applique également aux données concernant les revenus : la situation est encore plus grave puisque les données officielles sont construites à partir des déclarations fiscales. Pratiquement aucune information n'est disponible sur les revenus les plus faibles - non imposables - c'est-à-dire ceux qui concernent quasi-exclusivement des femmes.

Le dernier chapitre qui porte sur la participation des femmes à la prise de décision démontre la carence de statistiques systématiques à ce sujet. Le dépouillement de listes de noms a été entrepris par des chercheurs dans différentes publications mais rien n'est fait de manière suivie. Il reste un travail énorme de dépouillement et de suivi systématique des compositions de tous les organes, officiels ou non, consultatifs ou décisifs, publics ou privés.

En conclusion, même si quelques aspects de ce rapport présentent certaines mal-adresses, notamment les graphiques, il s'agit d'une contribution fort utile qui établit un grand nombre de limites de notre appareil statistique. On espère que les différents instituts officiels en charge de celui-ci modifieront leurs pratiques en conséquence. Il serait également souhaitable qu'ils s'intéressent davantage aux données plus spécifiques qu'il est nécessaire de construire, notamment par le biais de grandes enquêtes par questionnaire.

(Laurence Broze)

Contact

Ministère Fédéral de l'Emploi et du Travail,
espace info,
Rue Belliard, 51-53, 1040 Bruxelles
Tél 02 233 42 14

Agenda Agenda

juli/juillet

augustus/août

september/septembre

SEMINARIE

Gelijke Kansen

04/07/2002 te Antwerpen

Theorie van het kruispuntdenken door Prof. Dr. Gloria Daisy Wekker (Universiteit Utrecht) (zie rubriek «vorming»)

Contact

Mieke Frans, Steunpunt Gelijkekansenbeleid
Tel 03 220 46 32 Fax 03 220 46 36
AnneMarie.Frans@ua.ac.be

THÉÂTRE

Les Monologues du Vagin

Du 11 juin au 13 juillet 2002

Au Théâtre de Poche, Bruxelles.

«J'ai décidé de parler des femmes, de les faire parler de leur vagin, de faire des interviews de vagins. J'ai causé avec plus de cent femmes et c'est devenu ces Monologues du Vagin...»

Eve Ensler

Contact

Théâtre de Poche, Chemin du Gymnase, 1A,
1000 Bruxelles
Tél 02 649 17 27

VORMING

Helsinki Summerschool

Van 5 tot 23 Augustus / Du 5 au 23 Août
in Helsinki

The aim of the course is to introduce students to the different ways in which gender and globalisation are connected. The emphasis is on the gendered effects of globalisation in a local, Northern European context.

(Zie rubriek «vorming» / voir rubrique «enseignement»)

Contact

Lilli Huronen, the Christina Institute for Women's Studies, tutkimusavustaja
Kristiina-instituutti PL 59 00014 Helsingin yliopisto p. 09-191 24321
lilli.huronen@helsinki.fi. For registration and general information, please visit the Helsinki Summer School website at <http://summerschool.helsinki.fi>

VORMING

NOISE Summerschool

Van 15/08 tot 30 /08 /

Du 15/08 au 30 /08 in/à Utrecht

This summerschool offers, with participation of 50 students and 15 two-week training in the field of multicultural and interdisciplinary Women Studies. The theme, Diasporic Identities and Mediated Cultures: Gender, Power and Representations, will be approached from an interdisciplinary and multicultural European perspective.

(Zie rubriek «vorming»/ voir rubrique «enseignement»)

Contact

Sanne Hirs, ATHENA central coordinator and Carlijn Waltman, ATHENA assistant
International Office Women's Studies,
Utrecht University, Trans 10, 3512 JK Utrecht, The Netherlands
Tel +31 30 253 6013 - Fax +31 30 253 6695
let.uu.nl/womens_studies/athena.htm
let.uu.nl/womens_studies/gendering_cyberspace/summerschool.html

FORMATION

Flora

12 et 13 septembre à Bruxelles

Une formation pour intégrer la problématique du genre dans la conception de projets d'insertion socio-professionnelle. Dans un premier temps nous découvrirons des notions conceptuelles telles que le genre, les rapports sociaux de sexe, la division socio-sexuée du travail qui permettent d'appréhender la production des mécanismes discriminants.

Nous pourrons ainsi, dans un second temps, réfléchir aux résolutions possibles et revisiter nos pratiques professionnelles et nos projets futurs dans ce sens.

(voir rubrique «enseignement»)

Contact

Anne Kervyn, Flora, Rue du Progrès, 333 boîte 8 1030 Bruxelles
Tél 02 205 17 52 - Fax 02 203 80 98
anne@florainfo.be

CONFÉRENCE PUBLIQUE

La politique peut-elle être un travail à temps plein pour les femmes

19 / 9 / 2002 à Bruxelles

Poursuivant son étude de la situation des femmes comme mandataires dans la vie politique, le Groupement Belge de la Porte Ouverte entendra des témoins, des observateurs et des observatrices, des acteurs et des actrices de la vie politique et organisera à Amazone, le jeudi 19 septembre 2002 à 19H00, une conférence publique intitulée : «La politique peut-elle être un travail à temps plein pour les femmes ? (facteurs de réussite ou d'échec)»

Contact

Groupement belge de la Porte Ouverte pour l'émancipation économique de la travailleuse
Rue Américaine, 16, 1060 Bruxelles
Tél 02 537 67 61

SEMINAIRE
**la protection sociale et
 son enjeu fondamental
 pour les femmes**

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2002

À BRUXELLES

Au cours du quatrième trimestre de cette année 2002, l'Université des Femmes organise un séminaire de formation de 45 heures de cours et débats portant sur le thème de la protection sociale et de son enjeu fondamental pour les femmes. Cette formation s'adresse prioritairement à des personnes ayant des responsabilités dans des organisations de femmes, des organisations sociales et des administrations de la protection sociale, à des étudiant-e-s des universités et des écoles sociales, des chercheur-euses. L'Université des Femmes abordera toutes ces questions sous un angle multidisciplinaire, comparatiste européen et féministe, avec des expert-e-s belges et étranger-e-s.

(voir rubrique «enseignement»)

Contact

Sylvie Piérart, Université des Femmes
 Rue du Méridien, 10 1210 Bruxelles
 Tél. 02 229 38 25 - Fax. 02 229 38 53

CONCERTS

**Le festival de Wallonie sous
 le signe de la femme**

Du 28 juin au 14 octobre en Wallonie

Le 31^e Festival de Wallonie est placé cette année sous le signe de la femme. Le festival intitulé «Ainsi soient-elles» fédère six festivals estivaux qui se tiennent à Namur, à Saint-Hubert, à Stavelot, à Liège, en Hainaut et en Brabant Wallon. En Hainaut, 14 dates sont programmées du 6 septembre au 13 octobre. Les voix féminini-

nes seront mises en évidence à travers des interprétations de musiques traditionnelles et contemporaines. «Le chant de l'Amazone» sera le thème du festival brabançon, qui s'ouvrira le 12 septembre en la collégiale de Nivelles. A Liège onze dates ont été prévues, du 14 septembre au 6 octobre. Le thème : «Ainsi soient-elles», qui représentent la femme musicienne dans ses différents aspects : inspiratrice, auteure, interprète, cheffe d'orchestre, compositrice.

contact

www.festivaldewallonie.be

CONFÉRENCES

Arouna Lipschitz

26 septembre à Bruxelles

Cette conférence s'inscrit dans le cycle de conférences "Les Jeudi d'Inanna" qui veut privilégier des points de vue et des opinions de femmes définies à partir de leur identité féminine: écrivaines, sociologues, artistes ou autres. Arouna Lipschitz auteure de «Dis-moi si je m'approche: le voyage initiatique d'une femme moderne» (Ed. des 3 Monts ; 3^e édition préface de Guy Corneau) sera la conférencière du 26 septembre prochain. Toutes les conférences sont suivies d'un débat. La conférencière appréciera que les participant(e)s aient lu son livre avant pour que la conférence du 26 septembre puisse salimenter aux réflexions portant sur les thèmes traités.

Lieu: la Maison du Livre , 14/28, Rue de Rome 1060 Saint Gilles à 20 h , Paf: 4 euro - 2, 5 euro étudiants et chômeurs

Contact

Aïda allouache, Vieille rue du Moulin, 8
 1180 Uccle

Tél: 0485 50 46 75

aida.allouache@belgacom.net

CONFÉRENCE

**La politique peut-elle être
 un travail à temps plein
 pour les femmes**

19 / 9 / 2002 à Bruxelles

Poursuivant son étude de la situation des femmes comme mandataires dans la vie politique, le Groupement Belge de la Porte Ouverte entendra des témoins, des observateurs et des observatrices, des acteurs et des actrices de la vie politique et organisera à Amazone, le jeudi 19 septembre 2002 à 19H00, une conférence publique intitulée : «La politique peut-elle être un travail à temps plein pour les femmes? (facteurs de réussite ou d'échec) »

contact

Groupement belge de la Porte Ouverte pour l'émancipation économique de la travailleuse
 Rue Américaine, 16, 1060 Bruxelles
 Tél 02 537 67 61

80^È ANNIVERSAIRE

**Fédération Belge des
 Femmes Diplômées des
 Universités**

06/10/2002, 9h30-12h30 à Bruxelles

Le thème de la journée est «Lutte contre toutes les formes de discrimination envers les femmes universitaires et les autres»

Lieu: Cercle Royal Gaulois, 5, rue de la Loi, 1000 Bruxelles

(voir rubrique «colloque»)

Contact

Nicole Meunier, responsable de la FBFDU, Clos de l'Oasis, 2, 1140 Bruxelles
 Tél 02 705 47 68